

COMMUNE DE ROLLE

RAPPORT DE GESTION DE LA MUNICIPALITE

& COMPTES 2012

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE

ABREVIATIONS COURANTES.....	4
CONSEIL COMMUNAL.....	6 - 11
VOTATIONS ET ELECTIONS.....	11
MUNICIPALITE	12 - 16
ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES.....	17 - 24
DOMAINES ET BATIMENTS COMMUNAUX.....	25 - 33
TRAVAUX, SI, VOIRIE ET TRANSPORTS PUBLICS	34 - 54
FORMATION ET JEUNESSE, SECURITE SOCIALE.....	55 - 67
URBANISME, POLICE DES CONSTRUCTIONS ET POLICE	68 - 88
CONCLUSIONS.....	89
ANNEXE – REGLEMENTS COMMUNAUX.....	90 - 91

SECONDE PARTIE

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE SUR LES COMPTES 2012.....	1 ET SUIVANTES
COMPTES 2012, COMMENTAIRES, BILAN, TABLEAUX ET GRAPHIQUES.....	SELON TABLE DES MATIERES PARTIE 2
COMPTES DES ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES	PAGES COULEURS

ABRÉVIATIONS COURANTES

AdCV	Association de Communes V audaises
AIER	Association intercommunale pour l' é pur ation des eaux usées de R olle et environs
ARAS	Action régionale d' a ction s ociale
CARRE	Coopérative de l' a bbattoir régional de R olle et e nviron s
CDAP	Cour de D roit A ministratif et P ublic du Tribunal cantonal
CMS	Centre m édico- s ocial
COCISE	C ommission c ommunale d' i ntégration S uisses- E trangers
CPU	Commission p ermanente d' u rbanisme
CRIDEC	Centre de r amassage et d' i dentification de d échets spéciaux S A
CUS	Coefficient d' u t i lisation au s ol
EC - EU	Eaux C laires - Eaux U sées
EPT	Equivalent P lein T emps
LATC	Loi sur l' a ménagement du t erritoire et les c onstru c tions
OFAS	Office f édéral des a ssurances s ociales
OMSV	Organisme m édico- s ocial v audois
ORP	Office régional de p lacement
PALT	Plan à long t erme des canalisations
PEP	Plan d' E xtension P artiel
PGA	Plan G énéral d' A ffectation (plan des zones)
RCC	Règlement du C onseil C ommunal
RODEO	Route de d esserte des quartiers o uest de la ville
SADEC	S A pour le traitement des d échets de La C ôte
SCHR	Société Coopérative d' H abitation de R olle
SCRIS	Service c antonal de r echer c he et d' i nformation s tatistiques
SDA	Compensation des s urfaces d' assolement
SDIS	Service de d éfense incendie et de s ecours
SDT	Service du d éveloppement t erritorial (canton)
SESA	Service des e aux, des s ols et de l' a ssainissement (canton)
SIDERE	Service intercommunal de d istribution d' e au potable de R olle et e nviron s
SPJ	Service de p rotection de la jeunesse
UCV	Union des C ommunes V audaises

COMMUNE DE ROLLE

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION DURANT L'ANNÉE 2012

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi sur les Communes du 28 février 1956 et à l'article 90 du règlement du Conseil communal de Rolle, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation son rapport de gestion pour l'année 2012.

Les comptes de l'exercice sous revue sont présentés et commentés dans la seconde partie de cette brochure.



De gauche à droite, le secrétaire municipal Pascal Petter, M. Cédric Echenard, Mme Françoise Tecon-Hebeisen, Vice-présidente de la Municipalité, M. le Syndic Jean-Noël Goël, M. Denys Jaquet et Mme Josephine Byrne Garelli.

CONSEIL COMMUNAL



COMPOSITION

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2012

Président	M. Nicolas Walter
1 ^{ère} Vice-présidente	Mme Florence Fries
2 ^{ème} Vice-présidente	Mme Diana Réa
Scrutateurs	Mme Anne Beck M. Robert Damond
Scrutateurs suppléants	Mme Monique Choulât Pugnale Mme Arlette Thentz
Secrétaire Secrétaire suppléante	Mme Violaine Cherpillod Mme Lucette Schmutz
Huissier	M. Daniel Rojard

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2012

Présidente	Mme Florence Fries
1 ^{ère} Vice-présidente	Mme Laurence Bermejo Dubois
2 ^{ème} Vice-président	M. Christian Hochstrasser
Scrutateurs	Mme Arlette Thentz M. Robert Damond
Scrutateurs suppléants	Mme Monique Choulât Pugnale M. Jamal Laksiri
Secrétaire Secrétaire suppléante	Mme Violaine Cherpillod Mme Lucette Schmutz
Huissier	M. Daniel Rojard

CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a tenu huit séances en 2012, sous la présidence de M. Nicolas Walter jusqu'au 30 juin. Mme Florence Fries lui a succédé à ce poste dès le 1^{er} juillet.

Les commissions permanentes suivantes ont été nommées pour la législature 2011-2016 (état à décembre 2012). Leurs présidents sont indiqués en caractères gras.

Commission de gestion

Atkinson Ray
Choulat Pugnale Monique
Damond Robert
Lecoultre Richard
Micello Giorgio
Schmutz Jürg
Weber Mayerat Aude

Avenue de Beaulieu 2
Route de l'Hôpital
Les Uttins 4
Avenue de Beaulieu 6
Chemin du Closel 1
Grand-Rue 14
Grand-Rue 19

Commission des finances et informatique

Barras Olivier
Gentile Joëlle
Beck-Thentz Anne
Paley Olivier
Peter Bertrand
Schmutz Lucette
Théodore Laurent

Rue du Nord 26
Chemin du Pré-du-Gaud 6
Chemin des Oiseaux 5
Avenue Châtelain 10
Route de Genève 19
Grand-Rue 14
Avenue Général-Guisan 40

Commission d'urbanisme

Beck Pierre
Bréchon Patrick
Maeder Pierre
Réa Diana
Rosset Philippe
Schlup Mantzouranis Valérie
Turnau Konstantin

Chemin des Oiseaux 5
Avenue de Beaulieu 14
Case postale 563
Chemin de la Prairie 4
Chemin de Jolimont 6
Avenue Général-Guisan 48
Route de Gilly 11

Commission de recours en matière d'informatique et de protection des données

mandat confié à la Commission des finances

Commission de recours en matière d'imposition

mandat confié à la Commission des finances

Le Conseil communal a par ailleurs nommé les délégations suivantes pour la législature 2011-2016 (état à décembre 2012) :

**AIER Association intercommunale
pour l'épuration des eaux usées
de Rolle et environs**

Ansermot Michel	Grand-Rue 77
Bédert Jean-Claude	Chemin du Couchant 2
Deyhle Dimitri	Grand-Rue 38
Dos Santos José Manuel	Avenue Général-Guisan 56
Lecoultre Richard	Avenue de Beaulieu 6
Maeder Pierre	Case postale 563
Paley Olivier	Avenue Châtelain 10
Roland Jean-Pierre	Avenue Général-Guisan 100
Rosset Philippe	Chemin de Jolimont 6
Rossi Franco	Route de Genève 38
Schmutz Jürg	Grand-Rue 14
Veyrassat Paul	Promenade John-Berney 6

**SIDERE Service intercommunal de
distribution d'eau potable de
Rolle et environs**

Bédert Jean-Claude	Chemin du Couchant 2
Dos Santos José Manuel	Avenue Général-Guisan 56
Maeder Pierre	Case postale 563
Roland Jean-Pierre	Avenue Général-Guisan 100
Rosset Philippe	Chemin de Jolimont 6
Schmutz Jürg	Grand-Rue 14
Lecoultre Richard, suppléant	Avenue de Beaulieu 6

**Conseil intercommunal du
Conseil régional du district de Nyon**

Bermejo Dubois Laurence	Avenue de Beaulieu 34
Lecoultre Richard	Avenue de Beaulieu 6
Walter Nicolas	Chemin des Plantaz 3
Damond Robert, suppléant	Les Uttins 4
Roland Jean-Pierre, suppléant	Avenue Général-Guisan 100
Théodore Laurent, suppléant	Avenue Général-Guisan 40

**AdCV
Association de Communes Vaudoises
Délégation du Conseil communal :**

Bermejo Dubois Laurence	Avenue de Beaulieu 34
Bréchon Patrick	Avenue de Beaulieu 14
Réa Diana	Chemin de la Prairie 4
Walter Nicolas	Chemin des Plantaz 3

**ASPAIRE Association scolaire et parascolaire
de Rolle et environs
Délégation variable du Conseil communal :**

Charmillot Pierre-François (Président du Conseil intercommunal)	Avenue de Beaulieu 12
Hochstrasser Christian	Avenue Augustre-Matringe 17
Nicolo Carmelo	Avenue Général-Guisan 122b
Peter Bertrand	Route de Genève 19
Rosset Philippe	Chemin de Jolimont 6
Safi Catherine	Avenue Général-Guisan 118b
Schatzmann Laurent	Route de Gilly
Vollenweider Pascale	Route de l'Hôpital 12
Beck-Thentz Anne, suppléante	Chemin des Oiseaux 5
Bermejo Dubois Laurence, suppl.	Avenue de Beaulieu 34
Guisolan Yves, suppléant	Avenue Général-Guisan 124
Micello Giorgio, suppléant	Chemin du Closel 1
Truc-Brenneisen Francine, suppl.	Avenue des Uttins 6

* * * * *

MOTIONS, INTERPELLATIONS ET POSTULATS

En déposant son préavis 2011-2016 / N° 22 Réponses aux motions et postulats en suspens durant la législature 2006-2011, du 10 février 2012, la Municipalité entendait clore le chapitre resté ouvert des textes dit « en suspens » alors que, au cours des ans et/ou de l'évolution des relations intercommunales, ces objets avaient finalement été traités, mais sans réponse officielle au sens des articles 56, 58 et 59 du Règlement du Conseil communal (cf. rapports de gestion 2010 et 2011). Dans sa séance du 11 septembre 2012, le corps délibérant rollois approuvait les conclusions dudit préavis, mais les amendait par le refus des réponses municipales aux objets suivants :

Préavis 2011-2016 / N° 22 Réponses aux motions et postulats en suspens durant la législature 2006-2011		
Objet refusé N°	Titre des motions, postulats, interpellations	Statut
7	Motion de la CPU du 19.05.2000 concernant le stationnement des véhicules à Rolle	En attente
9	Motion Serge Martin (2003) pour une sécurisation de la route de Gilly	<i>Nouvelle réponse acceptée le 29 janvier 2013</i>
11	Interpellation Pascale Vollenweider du 23.02.2006 pour la sécurisation de la route de l'Hôpital	<i>Nouvelle réponse acceptée le 29 janvier 2013</i>
14	Postulat Patrick Bréchon du 11.03.2008 pour une étude globale des équipements publics	En attente
17	Postulat Marc Boissard du 22.06.2010 concernant le château de Rolle	En attente

Le Conseil communal a par ailleurs approuvé le 15 mai la réponse de la Municipalité à la motion Aepli et consorts « Pour un développement de Rolle cohérent et maîtrisé ». Exception faite des 2 postulats et de la motion ci-dessus, toutes les réponses attendues de la Municipalité ont été données et acceptées en 2012.

PREAVIS MUNICIPAUX

L'année 2012 a vu le dépôt des 18 préavis suivants :

19. Adoption du plan partiel d'affectation « Port Ouest »
Déposé le 31 janvier 2012 *Adopté le 6 mars 2012*
Amendé : non *Remarques : néant*
20. Demande de crédit d'étude pour l'élaboration du plan partiel d'affectation « Au Château »
Déposé le 31 janvier 2012 *Adopté le 15 mai 2012*
Amendé : non *Remarques : crédit de Fr. 162'000.—*
21. Rénovation des installations du Tennis club de Rolle
Déposé le 6 mars 2012 *Adopté le 3 avril 2012*
Amendé : non *Remarques : crédit de Fr. 210'000.—*
22. Réponses aux motions et postulats en suspens durant la législature 2006-2011
Déposé le 6 mars 2012 *Adopté le 11 septembre 2012*
Amendé : oui *Remarques : cf. page 9, Motions, interpellations, etc.*
23. Demande de crédits complémentaires au budget 2011
Déposé le 6 mars 2012 *Adopté le 15 mai 2012*
Amendé : non *Remarques : crédits pour Fr. 84'086.—*
24. Règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance
Déposé le 3 avril 2012 *Adopté le 15 mai 2012*
Amendé : non *Remarques : néant*
25. Demande d'abrogation de la convention Aubonne-Rolle du 17 décembre 1997 régissant l'activité de la protection civile et demande d'adhésion à la nouvelle Organisation régionale de protection civile du district de Nyon (ORPC)
Déposé le 3 avril 2012 *Adopté le 15 mai 2012*
Amendé : non *Remarques : néant*
26. Acquisition d'une caserne pour le Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS)
Déposé le 3 avril 2012 *Adopté le 15 mai 2012*
Amendé : non *Remarques : crédit de Fr. 4'400'000.—*
27. Réalisation de la 1^{ère} phase des aménagements nécessaires à la réorganisation des lignes de transports publics régionaux et du Green Bus
Déposé le 15 mai 2012 *Adopté le 19 juin 2012*
Amendé : non *Remarques : crédit de Fr. 941'000.—*
28. Adoption du règlement sur la gestion des déchets et introduction du principe de causalité pour la taxation des déchets
Déposé le 19 juin 2012 *Adopté le 13 novembre 2012*
Amendé : non *Remarques : règlement amendé*
29. Demande d'un crédit d'étude pour le réaménagement du tronçon intermédiaire de la route des Quatre-Communes
Déposé le 11 septembre 2012 *Adopté le 9 octobre 2012*
Amendé : non *Remarques : crédit de Fr. 100'000.—*

30. Arrêté d'imposition pour l'année 2013
Déposé le 11 septembre 2012 *Formellement non traité le 13 novembre (hors délai)*
Amendé : non *Remarques : statuquo à 59.5 % pour 2013*
31. Jetons de présence et indemnités du Conseil communal de 2012 à 2016
Déposé le 11 décembre 2012 *Adopté le 29 janvier 2013*
Amendé : non *Remarques : avec effet rétroactif au 1.07.2012*
32. Octroi d'un droit de superficie Au Maupas en faveur de la SCHR, Société Coopérative d'Habitation de Rolle
Déposé le 9 octobre 2012 *Adopté le 11 décembre 2012*
Amendé : non *Remarques : surface de 3'700 m², durée de 70 ans*
33. Demande d'un crédit d'étude pour la rénovation et la transformation de la Cure de Rolle
Déposé le 9 octobre 2012 *Adopté le 13 novembre 2012*
Amendé : non *Remarques : crédit de Fr. 128'500.—*
34. Demande d'un crédit d'étude pour la rénovation des installations techniques du Casino, la mise en place de gradins et les modifications liées à la protection incendie
Déposé le 9 octobre 2012 *Adopté le 13 novembre 2012*
Amendé : non *Remarques : crédit de Fr. 520'000.—*
35. Projet de budget 2013
Déposé le 11 décembre 2012 *Adopté le 11 décembre 2012*
Amendé : non *Remarques : excédent de charges de Fr. 785'490.—*
36. Demande de crédit d'étude pour une cuisine de production dans un nouveau bâtiment du complexe scolaire du Martinet
Déposé le 11 décembre 2012 *Retiré le 26 février 2013*

* * * * *

Résultats détaillés

L'ensemble des préavis, avec les rapports des commissions et les décisions du Conseil communal sont disponibles sur le site internet de la Commune : www.rolle.ch (onglets Autorités – Conseil communal – Préavis et rapports). Les communiqués de la Municipalité, les rapports de gestion et programmes de législature sont également mis en ligne (onglets Autorités – Municipalité).

VOTATIONS ET ELECTIONS

Exception faite des scrutins cantonaux et fédéraux (voir pages 87-88), aucune votation communale ne s'est déroulée à Rolle en 2012.



COMPOSITION

Etat au 31 décembre 2012

Administration générale et finances
Suppléant

M. Jean-Noël Goël, syndic
M. Denys Jaquet

Domaines et bâtiments communaux
Suppléant

Mme Josephine Byrne Garelli
M. Jean-Noël Goël

Travaux, SI, voirie et transports publics
Suppléante

M. Cédric Echenard
Mme Josephine Byrne Garelli

Formation et jeunesse, sécurité sociale
Suppléante

M. Denys Jaquet
Mme Françoise Tecon-Hebeisen

Urbanisme, police des constructions et police
Suppléant

Mme Françoise Tecon-Hebeisen
M. Cédric Echenard

Secrétaire municipal

M. Pascal Petter

Adjointe

Mme Francine Rivero

Vice-présidence de la Municipalité

du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013

Mme Françoise Tecon-Hebeisen

INTRODUCTION

Ouverte 6 mois plus tôt, la législature 2011-2016 a démarré sur les chapeaux de roue tant les projets en cours et en attente étaient nombreux. Chacun d'entre eux correspond à l'un ou l'autre des 12 chapitres du nouveau programme de législature déposé le 10 février 2012. Les décisions prises, validées selon les cas par le Conseil communal à la faveur d'un préavis, s'inscrivent dans la droite ligne d'une commune désormais « en travaux », au propre comme au figuré. Cette situation perdurera durant les 5 ans du mandat confié par les Rolloises et les Rollois à la nouvelle équipe municipale en place depuis le 1.07.2011. Ont donc déjà retenu l'attention de la population par les – nécessaires mais temporaires – désagréments causés entre autres sur le trafic automobile et piétonner : la réfection de l'immeuble communal de la rue du Temple 2 et l'horloge de ville qui l'accueille ; le changement de collecteurs à la rue du Port et à la ruelle des Halles (un « pré-requis » à la réfection totale de la Grand-Rue), au bénéfice d'un « accompagnement archéologique » appelé à se renouveler une fois les travaux de l'artère principale de Rolle débutés. Mais 2012 a vu aussi la réfection des murs du lac, possible par un abaissement de ses eaux (chaque année bissextile), la remise en état de la plage, la poursuite du réaménagement du tronçon intermédiaire de la gare, la pose d'une installation photovoltaïque sur les toitures du collège du Martinet ou encore la sécurisation de la route de l'Hôpital, pour ne citer que les principaux. Ces chantiers communaux sont répertoriés dans le présent rapport de gestion selon les dicastères concernés. L'événement majeur pour nombre d'autorités communales en 2012 (sans lien aucun avec les prédictions mayas) aura été l'introduction d'un règlement sur la gestion des déchets en vue de sa mise en application le 1^{er} janvier 2013 (prévue comme de bien entendu après la fin du monde...). Les commentaires, positifs comme négatifs, les questions et les attentes des habitants – Rollois ou non – pourraient remplir à eux seuls les pages consacrées chaque année au rapport de gestion de la Municipalité... Désireux de tourner la page, satisfaits des installations modernes et du fonctionnement fort apprécié de la déchetterie, l'Exécutif communal et son administration pensent avoir atteint l'objectif fixé : réduire

drastiquement, par un meilleur tri, le tonnage des déchets indigènes. C'est du moins ce que laissent entrevoir les premières semaines de mise en application du concept. A confirmer en 2013 !

Dans le cadre de la poursuite de la réorganisation des services communaux entreprise voici 5 ans, la Municipalité, pour diminuer les coûts de mandats externes ou les remplacer (exemple de la fin des contrats de prestations de la gendarmerie au 31.12.2011) a augmenté certains postes au sein de l'administration communale par l'engagement de deux nouveaux assistants de sécurité publique et d'un délégué à l'énergie, et en a renforcé d'autres (contrôle des habitants, police des constructions, secrétariat des services techniques). Parallèlement, par la création du nouveau SIDERE, c'est le personnel des services industriels qui a disparu des tables communales (transfert à la nouvelle association, à la voirie ou départ de la Commune). Sur le plan touristique, c'est d'un rapprochement entre l'Office du tourisme de Rolle et Nyon Région Tourisme dont il a été question dans le courant de l'année, lequel est appelé à se concrétiser. Et du renouvellement de contrat de gérance, au camping, à Mme Sandra Büchler et M. René van der Burg au terme d'une première saison prometteuse, si ce n'est sur le plan de la météo, du moins en termes d'infrastructures et d'accueil à la clientèle.

La Municipalité, de plus en plus engagée sur le plan régional, et bien que dépourvue du don d'ubiquité, a consacré comme l'année précédente, par ses membres délégués, beaucoup de temps et de séances à des organismes intercommunaux (tels l'ASPAIRE, l'ARAERE, le Conseil régional, ou le SDIS de l'Etraz) ou à des sociétés à but lucratif ou non comme la SCHR, SADEC en lien avec la taxe au sac, notamment, tout au long de l'exercice sous revue. Elle a tenu 44 séances hebdomadaires ordinaires, outre quelques réunions extraordinaires en présence de ses chefs de service le cas échéant. Afin de faciliter certains travaux d'approche, ou préalables à des prises de décision, la Municipalité s'est entourée de différentes personnalités, invitées à participer aux activités des commissions consultatives ou extraparlémentaires suivantes. Il s'agit plus précisément, au 31.12.2012, de :

Commission intercommunale du feu, SDIS de l'Etraz

Présidente	Tecon-Hebeisen Françoise	Route de Gilly 17
	Atkinson Ray	Avenue de Beaulieu 2
	Maeder Pierre	Chemin des Alpes 11
Commandant	Dufour Stéphane	<i>SDIS de l'Etraz</i>
autres membres	Corazza Renato, Moncada Daniel	Aubonne
	Muller Eric	Aubonne

Commission consultative de naturalisation

Beck Pierre	Chemin des Oiseaux 5
Dos Santos José	Avenue Général-Guisan 56
Hochstrasser Christian	Rue Auguste Matringe 17
Lecoultré Richard	Avenue de Beaulieu 6
Micello Giorgio	Chemin du Closel 1
Mivelaz Nicolas	Grand-Rue 61
Vanthier Dominique	Rue du Port 13

Commission consultative des arbres

Ansermoz Michel	Grand-Rue 77
Gertsch Pierre-André	Route de Lausanne 11
Mohler Gilbert	Chemin Général-Bouquet 3
Paquier Serge	<i>Arboretum Aubonne</i>

Commission d'intégration Suisses-Etrangers

Anner Christian	Chemin de la Prairie 4
Choulat Pugnale Monique	Route de l'Hôpital 20
Ehrwein Nihan Céline	Rue Auguste-Matringe 34
Fluhr Christian	Avenue des Uttins 8
Guisan Isabelle	Grand-Rue 51
Lahkdar Amamra	<i>Centre Sésame</i>

Commission consultative des ports

Borboen Jean-Pierre	Chemin de Jolimont 1
Buchet Robert	<i>Pour la SNR</i>
Gaillard Raphaël	<i>Pour la société de sauvetage</i>
Guisolan Yves	Avenue Général-Guisan 124
Herren Jean-Jacques	Avenue des Uttins 21
Huguenin Patrick	Avenue des Uttins 13
Martinet Gilbert-Xavier	<i>Pour la société de sauvetage et la SNR</i>
Mohler Gilbert	Chemin Général-Bouquet 3
Monod François	Chemin Emile-Jaques-Dalcroze 5
Peter Bertrand	Route de Genève 19
Porraro Alain	<i>Pour la société des plongeurs</i>
Réa Diana	Chemin de la Prairie 4
Strohhecker Pierre	Rue du Perron 13, Gland
Vanthier Dominique	Rue du Port 13

Commission consultative de la culture

Ses membres seront désignés en janvier 2013.

Commission de salubrité : Dr Véronique Garin, Mme Françoise Tecon-Hebeisen, conseillère municipale, M. Thomas Baeriswyl, police des constructions, et M. Michel Geissbühler, du bureau Masotti Associés SA.

CONSEIL REGIONAL (extraits du rapport 2012)

Pour le Conseil régional, l'année 2012 a marqué l'engagement dans des actions concrètes. Que ce soit au niveau du Programme des investissements régionaux (PIR), des transports publics, du tourisme ou de la culture, la concertation et l'action régionales ont franchi des étapes importantes pour le plus grand bénéfice des habitants de la région. En quelques mots, le Conseil régional compte 44 communes membres ; son comité de direction (CODIR) est composé de 11 membres et s'est réuni à 25 reprises ; le Conseil intercommunal, organe législatif, s'est rassemblé à 6 reprises et a validé 16 préavis ; l'équipe du secrétariat régional, qui appuie le CODIR dans ses tâches, travaille sur une quarantaine de projets et se compose de 8 collaborateurs (7,6 équivalents temps pleins). En octobre 2012, le CODIR a perdu l'un de ses membres avec la disparition de Philippe Paréaz, responsable du Programme des investissements régionaux et syndic de La Rippe.

Programme des investissements régionaux

En novembre, un préavis fixant le principe du Programme des investissements régionaux (PIR) pour la période 2014-2017 a été validé à une très large majorité par le Conseil intercommunal. Il prévoit la mise en place d'un financement solidaire, par les communes du district, d'une série d'équipements d'importance régionale. Il s'agit d'un défi majeur pour la région, qui doit s'organiser pour rattraper le retard qu'elle a accumulé en termes d'infrastructures. Durant le premier semestre 2013, le PIR devra être validé par un minimum de 38 communes pour entrer en vigueur.

Transports publics

Dépassant les frontières du district, 51 communes se sont associées pour développer les transports publics régionaux, en partenariat avec le Canton. Une première étape a été franchie en décembre, avec la création de nouvelles lignes et l'augmentation du nombre de courses. Avec la réalisation progressive d'aménagements routiers et l'expérimentation de nouveaux horaires, le réseau s'améliorera par étapes dans les années à venir.

Culture

L'année 2012 a vu la mise en place d'une politique culturelle régionale. Produit d'une con-

certation entre les communes, la région et les associations professionnelles, elle vise à créer une vraie dynamique artistique dans la région. Un palier a été franchi en décembre avec la validation des moyens alloués à la culture dans le budget 2013 du Conseil régional. Les mesures de soutien concerneront dans un premier temps les arts de la scène. Elles s'étendront à d'autres domaines artistiques dès 2014. Un portail web détaillant les conditions de soutien et autres informations facilitant la création artistique dans la région a été développé (www.regionyon-culture.ch).

Tourisme

Avec l'intégration de Nyon et Rolle au mécanisme régional de taxe de séjour, ce sont 45 communes qui s'allient pour se doter d'une stratégie marketing et de promotion touristique unifiée et dotée de davantage de moyens. Cette évolution s'est traduite par la signature, en décembre, d'une convention unique pour l'ensemble du district liant Nyon Région Tourisme et le Conseil régional.

Grand Genève

Lancé en 2004, le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a abordé sa deuxième phase en juin 2012, avec la signature d'une nouvelle charte d'engagement portant sur la période 2015-2018. Sa gouvernance s'est institutionnalisée avec l'instauration d'une entité juridique reconnue par le droit suisse, le Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT). Celui-ci remplace dès 2013 l'ancien comité de pilotage. Trois représentants du district de Nyon en font partie. Des projets concernant le district portant sur 150 millions d'investissements ont été soumis à la Confédération pour un cofinancement dans le cadre de la politique fédérale des agglomérations.

Communication

Le site internet du Conseil régional a été entièrement remanié. Il comporte notamment quatre portails thématiques proposant des services en ligne et des informations dans les domaines de la mobilité, la culture, le sport, les entreprises et l'emploi. Une newsletter trimestrielle et des points presse avant chaque Conseil intercommunal ont également été instaurés.

Autres aboutissements, quelques exemples régionaux

Parmi une dizaine de projets finalisés ou en voie de l'être, relevons :

- **Vélos en libre-service** : deux nouvelles stations ont été inaugurées, à Divonne et à Terre Bonne. Elles portent à 13 le nombre de stations du réseau La Côte. En 2012, celui-ci a comptabilisé 450 abonnés et 23'000 emprunts de vélos. Des démarches d'extension en Terre Sainte et dans la région rolloise sont en cours. Les nouvelles stations seront inaugurées dès juin 2013, notamment à Coppet.
- **Développement des gares** : une lettre d'intention a été signée en novembre par les CFF, le Canton, le Conseil régional et les communes de Rolle, Gland, Nyon et Coppet. Elle a pour but de coordonner la stratégie de développement des quatre gares régionales avec le développement urbain. Cette démarche novatrice a conduit les CFF à engager des conventions de ce type avec d'autres villes et régions.

Evénements 2012

- 18 janvier : Joutes sportives éclairées du district de Nyon, à Saint-George.

- 30 mai : soirée de présentation du Programme de législature 2011-2016, en ville de Nyon
- 2 septembre : Fête des sports, journée d'animations gratuites dans le district
- 14 novembre : remise du Prix et du Mérite artistiques Régionnyon, à Gland
- 22 novembre : lancement de la campagne de communication sur la réorganisation des transports publics (exposition photos dans les gares, annonces dans et sur les bus, etc.)

Publications

- Pour une gestion dynamique du bois (brochure, janvier 2012)
- Schéma directeur de Terre Sainte (complet et résumé, janvier-février 2012)
- Programme de législature 2011-2016 (mai 2012)
- Transports publics : la nouvelle génération (brochure actualisée, mai 2012)
- Un partenaire pour la concrétisation des projets (brochure de présentation, octobre 2012)
- Transports publics : nouveaux réseaux et horaires (dépliant, novembre 2012)
- Newsletter du Conseil régional (5 numéros).

« Passagers » : une exposition pour lancer la réorganisation des transports publics régionaux (photo Mario del Curto)



ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

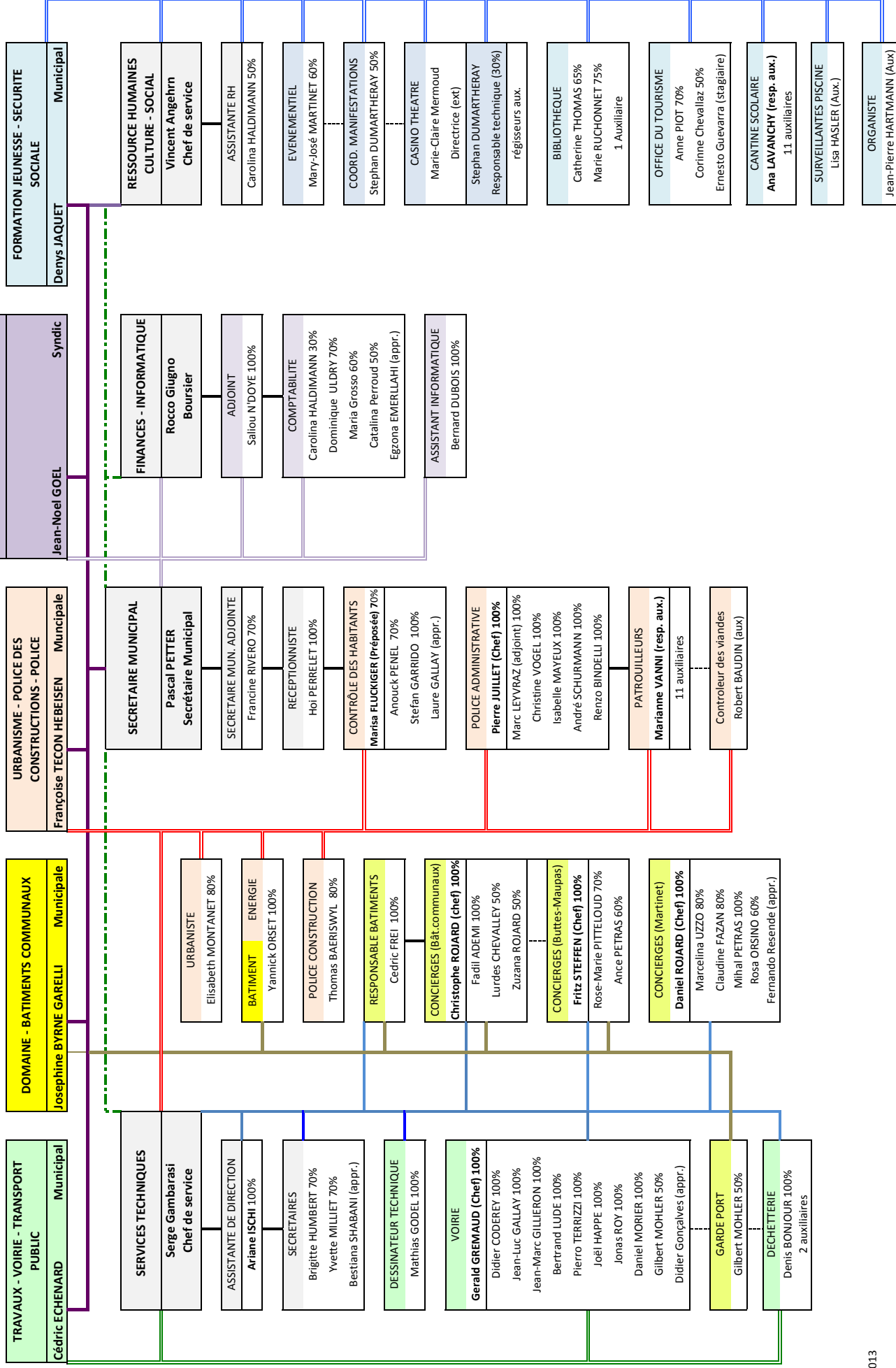


Chefs de service :
M. Pascal Petter, Secrétaire municipal
M. Rocco Giugno, Boursier communal

L'administration générale gère les activités principales suivantes :

- Relations avec le Conseil communal
- Relations avec les autres dicastères
- Archives communales
- Secrétariat municipal
- Informatique
- Finances
- Personnel communal
- Promotion économique
- Politique du logement
- Site internet, communication
- Relations extérieures et affaires régionales
- Assurances

MUNICIPALITE DE ROLLE



POLITIQUE D'INFORMATION

Il peut être utile de rappeler en préambule, sur un plan général et historique, que depuis quelques années déjà plusieurs ouvrages ou brochures ont été consacrés à Rolle et à ses illustres citoyens. Sont ainsi disponibles à l'administration communale, et à titre gracieux : Rolle et sa région 2012-2014 (Inédit publications), Frédéric-César de La Harpe, citoyen de Rolle, par Olivier Meuwly, et une nouvelle brochure touristique « Entre lac et vignes, au cœur de La Côte lémanique ». En librairie : Rolle, Perle du Léman (éditions Cabédita), Frédéric-César de La Harpe 1754-1838 (Bibliothèque Historique Vaudoise), Rolle et son district (Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, tome VII), par Paul Bissegger.

Les grands chantiers rollois, débutés ou en passe de l'être, imposent tout naturellement une politique de communication plus complète que celle du siècle précédent. La refonte du site internet a répondu dans une certaine mesure aux attentes de la population. Il ne remplace néanmoins pas les contacts « in live » que la Municipalité a organisés au titre de séances d'information (notamment par ses « Infos Grand-Rue »), ni ses réguliers points presse relayés par les journaux locaux. Cette politique de communication sera naturellement renforcée dans le cadre des travaux de réfection de l'artère principale de Rolle, attendue depuis des décennies, le « chantier du siècle ».

Chaque séance du Conseil communal, ou presque, voit la sortie d'un « communiqué de la Municipalité », aussitôt mis en ligne. Il y en a eu 8 en 2012. D'ailleurs l'ensemble des documents adressés aux édiles communaux sont disponibles sur www.rolle.ch (onglets Municipalité ou Conseil communal), outre tous les documents, règlements ou informations utiles à la population, service par service, via la « home page ».

NONAGENAIRES

La Municipalité a eu le plaisir de fêter 10 nouveaux nonagénaires en 2012 : Mmes Andrée Despland, Anne Marie Johannot, Frieda Leuchter, Charlotte Monod, Lilianne Sautebin, Madeleine Steuri, Odette Streuli, ainsi que Messieurs André Jotterand, Prescott Stevens et Jacques Vananty.

ECONOMIE LOCALE

L'exercice comptable 2012 boucle sur un excédent de recettes (voir chapitre comptes communaux) alors qu'un déficit était prévu. Et c'est une marge d'autofinancement bien supérieure à celle escomptée qui clôture l'année sous revue. Ces résultats, de bon augure face à un endettement croissant par les nombreux investissements déjà consentis, ou encore à avaliser par le Conseil communal (réfection de la Grand-Rue, nouveaux bâtiments au collège du Martinet, extension du port Ouest, Rodéo II etc.), mettent toutefois en exergue des recettes fiscales, de la part des sociétés (impôts sur le bénéfice et capital), en baisse depuis 2010 après une forte progression de 2007 à 2009 (pic de Fr. 8,5 millions cette année-là). Pour 2012, ce poste des comptes communaux n'atteint plus que Fr. 5,8 millions. L'économie locale bénéficie (in)directement des investissements prévus par le plan quinquennal régulièrement mis à jour par la Municipalité, à hauteur de quelque Fr. 50 millions. Ces travaux, de grande ampleur pour certains d'entre eux, insuffleront un ballon d'air bienvenu dans l'économie rolloise et régionale.



Evoquées à chaque édition du rapport de gestion, les procédures en cours avec l'hôtel Rivesrolle SA et Bentor SA se sont poursuivies en 2012 par des expertises requises de la « partie adverse », sans pouvoir augurer d'un épilogue à court ou moyen terme... Le commerce local se porte en général bien et de nouvelles enseignes remplacent les sociétés qui ont mis un terme à leur activité. Au niveau des établissements publics, le statu quo est de mise, Rolle ne comptant pas de nouvel hôtel (du moins pas encore) ou de restaurant. La fête de l'Avent, initiée en 2010 sur une Grand-Rue libérée de toute circulation, s'est renouvelée en 2011 à la rue du Nord et a retrouvé son terrain de prédilection, la Grand-Rue ouverte aux seuls piétons – et à un petit train – en décembre 2012.

RESSOURCES HUMAINES

Comme en 2011, l'année 2012 a été très stable au niveau des effectifs. Trois départs sont intervenus dans le personnel fixe. M. François Vonnez a pris sa retraite le 30 novembre 2012 après 33 années de collaboration à la Police puis aux Services techniques. M. Ernest Pitteloud a été transféré des services industriels de la Commune au SIDERE le 30 novembre.

Par ailleurs, la préposée au Contrôle des habitants a quitté la Commune le 31 décembre. En raison de son congé maladie, pendant plusieurs mois, un remplacement a été organisé par l'engagement temporaire de Mme Elisabeth Jordan (de février à septembre) et de M. Stefan Garrido dès le mois de janvier. A la fin de l'année, le Contrôle des habitants a été réorganisé et Mme Marisa Flückiger en est devenue la préposée. M. Garrido a été engagé à plein temps pour soutenir le service et compenser le départ de l'ancienne préposée. La troisième collaboratrice, Mme Anouck Penel, avait débuté son activité en mars 2012 à 70 %.

L'effectif global de la Commune a légèrement augmenté en 2012 et plusieurs personnes ont débuté leur activité à la Police, aux Services techniques ou à l'Événementiel.

Personnel fixe :

Monsieur Stephan Dumartheray a débuté le 1^{er} janvier 2012 son activité de responsable des manifestations culturelles à 50 %. Il occupe par ailleurs le poste de responsable technique du Casino Théâtre à 30 %.

Mme Anouck Penel est arrivée le 1^{er} mars 2012 comme collaboratrice au Contrôle des habitants à 70 % (remplacement d'une collaboratrice ayant quitté en 2011).

M. André Schurmann dès le 1^{er} mai et M. Renzo Bindelli dès le 1^{er} août sont venus renforcer l'équipe de la Police administrative en tant qu'assistants de sécurité publique à 100%.

M. Yanick Orset a été engagé le 1^{er} octobre 2012 comme architecte/délégué à l'énergie à 100 %.



Soirée festive de fin d'année à la Salle communale

Mutations 2012

M. Stephan Dumartheray	Responsable des manifestations	01.02.2012
M. Reuben David Bramley	Régisseur au théâtre (auxiliaire)	01.01.2012
M. Stefan Garrido	Collaborateur au Contrôle des habitants	03.01.2012
Mme Anouck Penel	Collaboratrice au Contrôle des habitants	01.03.2012
M. Luigi Brancato	Patrouilleur (auxiliaire)	01.04.2012
M. André Schurmann	Assistant en sécurité publique	01.05.2012
Mme Sarah Pitteloud	Auxiliaire pour le service	29.06.2012
M. Renzo Bindelli	Assistant en sécurité publique	01.08.2012
Mme Isabelle Cuenat	Patrouilleuse (auxiliaire)	01.08.2012
Mme Laure Gallay	Apprentie employée de commerce	20.08.2012
M. Didier Gonçalves	Apprenti agent d'exploitation	20.08.2012
M. Ernesto Guevara Acevedo	Stagiaire à l'office du tourisme	09.07.2012
Mme Maria Gomes	Employée de cantine (auxiliaire)	01.09.2012
M. Yannick Orset	Architecte/délégué à l'énergie	01.10.2012
M. Ludovic Manzoni	Régisseur au théâtre (auxiliaire)	01.11.2012
Mme Françoise Chappatte	Assistante bibliothèque (auxiliaire)	01.12.2012

Départ :

M. Allan Haldi	Apprenti agent d'exploitation	08.03.2012
Mme Isobel Caropo	Patrouilleuse (auxiliaire)	30.06.2012
Mme Vivianne Vogt	Patrouilleuse (auxiliaire)	30.06.2012
Mme Gioia Vonlanthen	Stagiaire à l'office du tourisme	30.06.2012
M. Thierry Lagnel	Apprenti employé de commerce	12.08.2012
M. François Vonnez	Secrétaire aux services techniques	30.11.2012
M. Ernest Pitteloud	Chef des services industriels	30.11.2012
Mme Aline Beguin	Auxiliaire de bibliothèque	30.11.2012
M. Roland Dubuis	Patrouilleur (auxiliaire)	31.12.2012
Mme Milva Vellotti	Préposée au contrôle des habitants	31.12.2012

Quelques statistiques RH 2012 pour le personnel fixe :

- a) Le taux d'absentéisme a été de 3,06 % en 2012 (4,3 % en 2011 et 5,11 % en 2010)
- b) L'âge moyen des collaboratrices et collaborateurs est de 44 ans
- c) L'ancienneté moyenne à la Commune de Rolle est de 7,5 ans
- d) Le pourcentage d'employés à temps partiel : 35 %.

Gestion du personnel communal

Après la grande stabilité de 2011 au sein du personnel communal, l'année 2012 a également connu peu de départs puisque seuls 3 employé(e)s fixes ont quitté l'administration communale. Parmi eux, deux sont des départs « naturels », à savoir un transfert des SI au SIDERE et une retraite ; la troisième personne a présenté sa démission.

Les arrivées ont été plus nombreuses en raison du renforcement de certains services, voulu par la Municipalité. Ainsi 2 assistants en sécurité publique à plein temps ont rejoint la Police administrative alors que deux assistantes augmentaient leur taux de 75 à 100 %. Un architecte a complété l'équipe des services techniques en partageant son 100 % entre bâtiments et énergie. Un responsable des manifestations à 50 %, déjà employé auxiliaire depuis plusieurs années au Casino Théâtre, est venu apporter un soutien longtemps attendu à l'organisation administrative et logistique des manifestations publiques et communales. Au Contrôle des habitants, 2012 a vu l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice à 70 % et un collaborateur à 100 % remplaçant deux autres collaboratrices quittant en 2011 et 2012.

Le département RH est composé d'un chef de service, M. Vincent Angehrn, qui partage son temps entre RH, culture, tourisme, sport et social. Il est aidé dans ses tâches administratives

par Mme Carolina Haldimann, une collaboratrice qui travaille à 30 % pour les RH. Sa collaboration passera à 50 % en 2013.

Mme Haldimann a suivi une formation en gestion des ressources humaines pendant 4 mois. M. Angehrn a poursuivi sa formation visant à obtenir le brevet de spécialiste en ressources humaines (prévu en automne 2013).

En 2012, le département RH a procédé à la révision complète de tous les dossiers du personnel afin d'en simplifier la gestion. Toutes les procédures internes de travail ont été finalisées (plus de 20) permettant ainsi au service de travailler de manière systématique et d'assurer un travail de qualité.

Une enquête de satisfaction du personnel a été proposée par les RH et validée par la Municipalité au printemps 2012. L'enquête a été envoyée à tout le personnel communal. 56 personnes y ont répondu anonymement (taux de participation de 67,4%) aux 52 questions posées. Les 7 thèmes suivants ont été analysés : organisation et temps de travail, satisfaction dans le poste, conditions de travail et sécurité, communication, RH, conditions salariales, vie sociale. Le taux de satisfaction moyen général se monte à 83,42 %.

Il a été généralement très élevé (+ de 90 %) dans les thèmes suivants : organisation et temps de travail, conditions de travail et sécurité.

Il a été élevé (+ de 80 %) dans les domaines suivants : satisfaction dans le poste, information, RH, vie sociale. Le thème du salaire, avec un taux de satisfaction légèrement inférieur, obtient tout de même 78 % de satisfaction moyenne.

La Municipalité, l'Association du personnel, les RH et les chefs de service ont entamé une réflexion sur les thèmes qui sont considérés comme peu satisfaisants et prendront des mesures d'amélioration utiles en 2013. En particulier, le système d'appréciation annuelle qui a fait l'objet de critiques (trop complexe, trop lourd, trop scolaire, etc.).

Le recrutement et l'intégration des nouveaux collaborateurs se sont bien déroulés. Tous ont passé leur temps d'essai et sont satisfaits de leur nouvel emploi à la Commune de Rolle. Des entretiens systématiques de fin de temps d'essai ont été introduits en 2012 avec un formulaire identique pour tous. Cette démarche permet de déterminer les éventuelles faiblesses dans l'administration communale lors de la phase d'accueil et de formation.

Quelques rencontres ont eu lieu avec le personnel auxiliaire en 2012 mais restent insuffisantes. Il sera nécessaire d'améliorer ces contacts en 2013 avec des visites plus fréquentes « sur le terrain ».

La gestion des formations a été améliorée, elle est devenue proactive. Le département RH pro-

pose, organise et suit les formations du personnel. En 2012, 32 personnes ont ainsi suivi des cours de formation continue (de l'informatique au brevet fédéral, en passant par des formations pour la voirie, etc.). Une ébauche de politique du personnel a été établie, elle sera complétée et validée en 2013. De nouveaux locaux ont été identifiés au sein du bâtiment de la Couronne pour réunir le département RH et culturel. Cinq personnes seront ainsi réunies dans un même espace (3 bureaux dont un « openspace » permettant de tenir des réunions. Le début des travaux est prévu au printemps 2013.

Pour 2013, le département RH s'est fixé les objectifs suivants :

- Déménagement dans de nouveaux locaux.
- Recrutement de personnel, remplacement de départs à la retraite.
- Conserver et améliorer le niveau de qualité du département pour sa « clientèle », le personnel communal.
- Définir et proposer une politique du personnel et des sous-politiques (formation, etc.).
- Reprendre la gestion complète des apprentis (commerce et externes).
- Soutenir les cadres dans la gestion de plus en plus complexe de leurs équipes.

Effectif du personnel communal (fixe) au 31.12.2012

Services	Collaborateurs		Apprentis	Total	Equivalent plein temps
	Plein temps	Temps partiel			
Secrétariat municipal	1	1		2	1.70
Réception	1			1	1.00
Contrôle des habitants	1	2	1	4	3.40
Sécurité publique	6			6	6.00
Finances	2	1	1	4	3.70
Informatique	1			1	1.00
RH/Culture/Affaires sociales/Événementiel	1	3		4	3.20
Tourisme		2		2	1.15
Bibliothèque		2		2	1.40
Services techniques	5	4	1	10	9.00
Voirie	11		1	12	12.00
SI	1			1	1.00
Concierges	3	4		7	5.30
TOTAL GENERAL	33	19	4	56	49.85

Effectif géré par la Commune dans l'arrondissement scolaire secondaire :

Services	Collaborateurs		Apprentis	Total	Equivalent Plein temps
	Plein temps	Temps partiel			
Conciergerie	2	3	1	6	5.20
TOTAL	2	3	1	6	5.20

Total des effectifs Commune et arrondissement scolaire : 62 collaborateurs

35 collaborateurs à plein temps, 22 collaborateurs à temps partiel, 5 apprentis, soit : 55.05 EPT

Evolution des « équivalents plein temps » au cours des 5 dernières années comptables (hors arrondissement scolaire) :

Employés	2012	2011	2010	2009	2008
Administration	12.00	10.90	10.60	11.40	8.60
Tourisme	1.15	1.15			
Bibliothèque	1.40	1.20	1.10	1.10	1.05
Sécurité publique	6.00	3.50	3.50	3.50	3.50
Services techniques (Admin.)	8.00	6.90	6.90	6.40	4.90
Voirie	11.00	10.00	9.00	9.00	9.00
Services industriels	1.00	3.00	3.00	3.00	3.00
Concierges	5.30	5.30	5.30	5.30	4.60
Apprentis	4.00	4.00	3.00	3.00	3.00
Total	49.85	45.95	42.40	42.70	37.65

Personnel auxiliaire :

Service	Nombre		EPT
	En cours d'année	Au 31.12	
Organistes du Temple	1	1	0.30
Déchetterie	3	2	0.40
Contrôle des viandes	1	1	0.35
Régie Casino	6	6	0.50
Gardiens de piscine	2	1	0.10
Patrouilleurs	14	11	1.00
Cantine scolaire	12	12	1.95
Bibliothèque	2	1	0.30
Nettoyeurs d'été aux Buttes et Maupas	10	0	0.40
Nettoyeurs d'été bâtiments communaux	2	0	0.10
Employé de voirie	2	0	0.60
Tourisme	1	1	1.00
Police	0	0	0.00
Conseil	2	2	Forfait
Divers (service)	2	2	0.05
Total	60	40	7.05

Effectif géré par la Commune dans l'arrondissement scolaire secondaire :

Arrondissement scolaire	Nombre		EPT
Nettoyeurs d'été au Martinet	7	0	0.5

Dossiers de personnes gérés par la Commune de Rolle en 2012	Total 2012	Au 31.12.2012
Fixes	57	56
Auxiliaires Rolle	59	40
Fixes arrondissement scolaire	6	6
Auxiliaires arrondissement scolaire	7	0
	129	102

SERVICE DES FINANCES

Durant l'année écoulée, la bourse a été sollicitée pour fournir des états financiers afin de préparer divers préavis importants, comme le plafond d'endettement 2011-2016, la planification financière, et a pris acte du résultat de l'audit sur le système de contrôle interne des processus financiers dans les communes vaudoises par la Cour des comptes du Canton de Vaud, dont le rapport final pour les 12 communes auditées a été établi le 24 mars 2011.

Pour rappel, des mesures ont déjà été prises en 2010 avec le support externe de BDO Visura et 8 secteurs clés ont pu être identifiés, dont la totalité est couverte à ce jour. La Municipalité validera ces procédures en 2013 selon les instructions du Service des communes et des relations institutionnelles (SeCRI).

Durant cette même période, le service des finances a maintenu les recommandations de la commission des finances sur l'importance d'élaborer des outils de gestion efficaces. Plusieurs mesures ont été mises en place depuis 3 ans déjà, comme par exemple le renforcement des

contrôles internes par des triples visa, la gestion de la trésorerie, et les paiements rapides aux fournisseurs afin de bénéficier d'escomptes financiers (entre 2 et 5 % selon paiement à 10 jours). Par son Syndic, la Municipalité est activement impliquée dans tous les processus et tableaux de bords financiers.

La méthodologie de la planification financière, mise en place en 2002, est revue également annuellement selon les vœux de la commission des finances et sera passablement améliorée en 2013 par l'introduction d'un nouveau logiciel spécialisé dans le domaine.

Pour terminer cette année, comme toutes les années, la bourse a dû « composer » avec le bouclage tardif des comptes des associations intercommunales qui ne permettent pas de boucler selon les chiffres définitifs annuels, mais sur la base des acomptes budgétaires.

Le rapport de l'audit des comptes 2012 a été finalisé sans réserve le 12 avril 2013 ; il mentionne la bonne organisation de la bourse communale.

INFORMATIQUE

Le service a poursuivi, en ligne avec les années précédentes, la maintenance des outils informatiques, tant au niveau des logiciels que du matériel, suivant en cela l'objectif d'assurer des prestations répondant à des critères de performance et de qualité compatibles aux besoins de l'administration et aux techniques modernes dans le domaine. Depuis l'installation en 2009 des nouvelles machines, aucune panne n'est à déplorer, ce qui renforce le bon choix de la précédente Municipalité dans la sélection de l'outsourcing, soit Ofisa SA. Des économies importantes d'environ Fr. 150'000.— ont été effectuées par rapport au budget 2012, grâce à une meilleure efficience des besoins et par le passage de 70 % à 100 % de l'adjoint au service

informatique. Une réflexion a eu lieu cette année pour la mise à jour de nos serveurs communaux qui aura finalement lieu en 2013.

Pour rappel, les employés de la Commune ont un accès direct à l'informatique grâce à une liaison ADSL-Internet sur tous les sites communaux, soit : voirie, SI, Château, Martinet, Port, Buttes, Office du tourisme. Ils bénéficient des avantages du portail intranet MSI, ainsi que du système mis en place, dont une timbreuse reliée par l'informatique à tous les chefs de service et au responsable des ressources humaines.

A noter que depuis 2011 la gestion informatique du camping est assurée par les soins de la Commune.

DOMAINES ET BATIMENTS COMMUNAUX



Directeur :
Mme Josephine Byrne Garelli
Conseillère municipale

Chef de service :
M. Serge Gambarasi, Ingénieur de ville

Garde-ports :
M. Gilbert Mohler

Cette Direction gère les activités principales suivantes :

- Bâtiments communaux (y compris scolaires)
- Exploitation et entretien des ports
- Protection des sites et bâtiments classés
- Conciergeries
- Application des mesures d'économie d'énergie dans le secteur immobilier
- Entretien du cimetière
- Commission des arbres
- Terrains, jardins communaux, espaces verts, plage, île de La Harpe
- Entretien et gestion des forêts, des places de sport et jeux, des parcs, du camping et d'autres parcelles communales
- Naturalisations

SERVICE DE CONCIERGERIE

Ecoles secondaires

La composition de l'équipe des concierges du collège secondaire du Martinet est restée inchangée par rapport à l'année précédente, à savoir :

- M. D. Rojard, chef concierge à 100 % ;
- Mmes C. Fazan et M. Uzzo, aides à 80 % ;
- M. M. Petras, concierge à 80 % ;
- Mme R. Orsino, aide-concierge à 60 % ;
- M. F. Resende, apprenti de 2^e année.

Le nombre total de locaux à entretenir se résume comme suit :

- 1 piscine de 25 mètres ;
- 2 salles de gymnastique, 1 forum ;
- les bureaux de la direction des écoles ;
- la bibliothèque ;
- 61 salles de classe.

La répartition des heures liées à la conciergerie dans les différents locaux s'établit comme suit :

Collège du Martinet	2010	2011	2012
- Martinet extérieurs	188	241	285
- Martinet salles de gym	235	204	202
- Martinet locaux scolaires	6'941	6'734	7'329
- Martinet piscine	1'180	559	481
- Nettoyages d'été (auxiliaires)	706	1'042	756
Totaux Martinet	9'250	8'780	9'053

Ecoles primaires

M. F. Steffen, chef concierge à 100 % est secondé dans sa tâche par Mme R.-M. Pitteloud, aide-concierge à 70 % (locaux scolaires du Maupas) et Mme A. Petras, aide-concierge à 60 % ; ils sont chargés de l'entretien du collège des Buttes I et II et des locaux du Maupas. Les locaux, dont l'équipe a la responsabilité de l'entretien, sont les suivants :

- 1 salle de gymnastique ;
- 2 salles de rythmique ;
- 1 restaurant scolaire ;
- les bureaux des PPLS (au Maupas) ;
- 34 salles de classe (Maupas, Buttes I / II).

La répartition des heures liées à la conciergerie des différents locaux s'établit comme suit :

Collège des Buttes I et II	2010	2011	2012
- Buttes extérieurs	222	182	180
- Buttes salles de gym	242	261	277
- Buttes restaurant scolaire	235	231	252
- Buttes locaux scolaires	2'359	2'156	2'208
- Nettoyages d'été (auxiliaires)	630	546	546
Totaux Buttes	3'688	3'376	3'463

Depuis l'entrée en fonction de la nouvelle garderie « La Barcarolle », la maintenance technique (chauffage, ventilation, etc.) est assurée par la Commune, respectivement par M. F. Steffen, concierge des Buttes.

Collège du Maupas	2010	2011	2012
- Maupas extérieurs	116	94	111
- Maupas salles de gym	126	112	110
- Maupas locaux scolaires	831	822	744
- PPLS	249	238	252
- Nettoyages d'été (auxiliaires)	168	231	168
Totaux Maupas	1'490	1'497	1'385

Bâtiments communaux

Les concierges des bâtiments communaux ont en charge l'ensemble des bâtiments non-scolaires. Cette équipe est sous la responsabilité de M. Ch. Rojard, chef concierge à 100 %. Elle est composée de :

- M. F. Ademi, aide-concierge à 100 % ;
- Mme Z. Rojard, aide-concierge à 50 % ;
- Mme L. Chevalley, aide-concierge, 50 %.

La répartition des heures liées à la conciergerie dans les différents locaux s'établit comme suit :

Bât. communaux	2010	2011	2012
- Casino	1'130	1'175	1'274
- Château	2'057	2'032	2'080
- Couronne	1'030	1'064	1'090
- Grand-Rue 43	143	143	138
- Salle communale	266	294	264
- Temple	332	242	240
- CMS	221	239	123
- Abri PC	42	53	45
- Locaux Police	225	236	233
- Nettoyages d'été (auxiliaires)	168	168	168
Totaux bât. communaux	5'614	5'646	5'655

Pour les grands nettoyages d'été, 17 étudiants ont été engagés pour seconder les concierges en place, selon la répartition ci-dessous :

- **Collège du Martinet** : 7 auxiliaires pour un total de 18 semaines.
- **Collège des Buttes I et II** : 8 étudiants pour 13 semaines d'activité.
- **Collège du Maupas** : 2 auxiliaires pour 2 semaines.
- **Bâtiments communaux** : 2 auxiliaires pour 2 semaines.

Etude et économie d'énergie

Le suivi de la consommation des collèges du Martinet et des Buttes se poursuit grâce notamment à un protocole de contrôle hebdomadaire réalisé par Enerplan SA.

TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le Château



Le sol de la salle du Conseil a subi une rénovation complète. Ces travaux consistaient à effectuer un ponçage complet de l'ancien vernis et d'appliquer ensuite trois couches d'huile naturelle. L'installation audio de la salle du Conseil a été remplacée afin de pouvoir répondre aux normes actuelles. D'autre part, une pompe de charge a été remplacée sur l'installation de chauffage. Suite à un dégât d'eau, des travaux de peinture ont été effectués dans le hall et dans deux chambres de l'appartement de fonction. Deux drapeaux ont pris place dans la salle du Conseil afin de la rendre plus accueillante. Depuis plusieurs

années, de nombreux projets de réaménagement du Château ont échoué car il manquait une vision sur son potentiel d'utilisation. Un concours d'idées pour l'affectation du Château a été organisé auprès de la population rolloise. Résultats attendus pour 2013.

La Couronne (Grand-Rue 44)

Afin de faciliter l'accès de ce bâtiment au public, un système d'ouverture automatique a été posé sur la porte d'entrée principale. Le corridor de l'entrée a été repeint, une nouvelle batterie de boîtes à lettres répondant aux normes de La Poste Suisse, ainsi que de nouveaux luminaires, ont été posés. Ces travaux ont revalorisé l'entrée de cet immeuble. A la réception des Services techniques, au 3^e étage, une porte coulissante a été installée et des luminaires ont été changés. A fin 2012, la Commune a repris les locaux qu'elle louait à Talengis. Un réaménagement de ces derniers est prévu pour le début d'année 2013 afin d'y installer les Ressources humaines.

Le Casino

Pour permettre le bon déroulement des spectacles, du matériel électrique et audio a été acheté afin de remplacer celui devenu obsolète. Le remplacement d'un groupe de froid sur les banques frigorifiques a été effectué. Une pompe sur la batterie de ventilation a été changée afin de permettre son bon fonctionnement. L'achat d'un nouveau piano droit a été réalisé.

Demande d'un crédit d'étude pour le Casino Préavis 2011-2016 / N° 34

Ce préavis a été validé par le Conseil dans sa séance du 13 novembre 2012. Il prévoit la rénovation des installations techniques du Casino, la mise en place de gradins et les modifications liées à la protection incendie. Les travaux seront réalisés en 2013.

Locaux de la Voirie et du SDIS

Une ventilation dans l'atelier de mécanique a été installée. Elle sert également de chauffage d'appoint en hiver. Des modifications sur l'installation de chauffage ont été effectuées pour un fonctionnement optimal de cette nouvelle ventilation. La barrière délimitant le pourtour du bâtiment a été changée après avoir été endommagée.

Acquisition d'une caserne pour le SDIS – Préavis 2011-2016 / N° 26

Validé le 15 mai 2012 par le Conseil communal, ce préavis accorde à la Municipalité un crédit de Fr. 4'400'000.— pour l'acquisition et l'aménagement en PPE (propriété par étage) d'une nouvelle caserne pour les sapeurs-pompiers. Elle sera située le long de la route de l'Etraz, au lieu-dit « Vers la pièce ». La mise en service est prévue pour la fin du 1^{er} semestre 2013.

Collège des Buttes

Une salle de classe n'ayant bénéficié d'aucun rafraîchissement depuis de nombreuses années a été repeinte. Un circulateur (pompe de circulation) défectueux sur l'installation de chauffage a été remplacé. Quant à la citerne à mazout, elle a été contrôlée et mise aux normes en vigueur. Une casquette aluminium a été installée sur la façade Ouest des Buttes II afin d'éviter trop de salissures sur les vitrages et les bas de murs extérieurs.

Quelques accessoires de la salle de gymnastique ont dû être remis en état. Certains luminaires extérieurs ont nécessité un entretien courant.

Un appel d'offres a été lancé pour des prestations d'un pool de mandataires en vue de la rénovation de l'école et de sa potentielle extension (en surélévation). Priorité a été donnée au dossier du collège du Martinet. De ce fait, la rénovation du collège des Buttes est suspendue.

Collège du Martinet

Etudes, travaux pour le compte de l'ASPAIRE

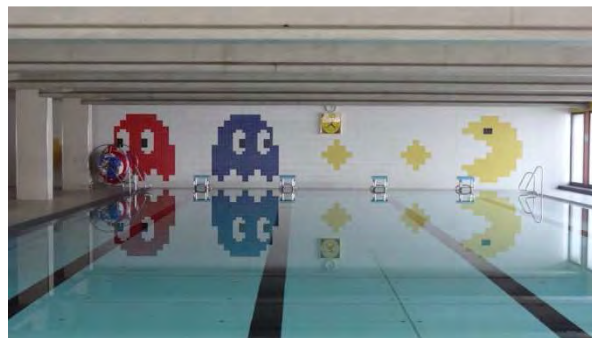
Piscine

Un traitement complet des parties métalliques sur le fond de la piscine a été effectué par l'application d'une peinture anticorrosion. Un robot de nettoyage automatique pour la piscine a été acheté. Le tableau de commandes de la piscine a été automatisé afin d'en faciliter son utilisation. Dans les vestiaires « hommes & femmes » de nombreux sèche-cheveux défectueux ont été remplacés.

Transformations des bâtiments A, B et C

Dans le cadre des travaux de réhabilitation des bâtiments, il a été procédé au remplacement complet du monobloc de ventilation de la piscine, par un modèle de « nouvelle génération ». Une mise en conformité ECA (feu) a été réalisée dans les locaux techniques de la piscine.

Une réfection complète de la paroi Nord a été effectuée et l'intégralité des carrelages remplacés.



Des études pour la rénovation de ces trois bâtiments ont été effectuées en cours d'année. Le lancement de l'appel d'offres en vue de l'adjudication des lots de travaux aux entreprises a eu lieu fin 2012.

Bâtiment « A »

La régulation automatique commandant les vannes de chauffage a été remplacée. A l'issue des travaux de rénovation, la toiture de ce bâtiment sera équipée de capteurs solaires photovoltaïques.

Bâtiment « B »

A la fin de l'année 2012, des capteurs solaires photovoltaïques ont été posés sur la toiture du bâtiment « B », selon une convention passée avec Romande Energie.

Bâtiment « C »

Les parois extérieures de l'entrée côté Nord ont été réparées et une nouvelle peinture a été appliquée sur ces dernières. L'horloge centrale pour les bâtiments A, B et C a été remplacée.

Futur Bâtiment « D »

Développement de l'avant-projet du bâtiment « D » qui comporte des salles de classe, des locaux associatifs (SESAME), l'école de musique, la bibliothèque et une salle de sport.

Futur Bâtiment « E »

Un réfectoire et une cuisine de production ont été étudiés dans un bâtiment séparé pour des raisons fonctionnelles. Ce bâtiment hébergerait la cuisine et son réfectoire. Ce projet est suspendu suite au retrait du préavis 2011-2016 / N° 36. La Municipalité attend les résultats d'un questionnaire de l'ASPAIRE avant de revenir avec un nouveau préavis.

Terrain de sport du Martinet

Il a été procédé à la mise en place d'un capot mobile en aluminium (réalisé en 3 parties) afin de protéger le bac de réception du saut en longueur contre des actes de vandalisme et des excréments d'animaux.



Extension du complexe scolaire du Martinet – Préavis 2011-2016 / N° 16

Le Conseil communal a octroyé, au cours de sa séance du 31 janvier 2012, un crédit de Fr. 1'950'000.— pour le financement des études destinées à l'extension du complexe scolaire du Martinet. L'agrandissement du site a fait l'objet d'un concours d'architectes en 2002-2003. Le projet lauréat du concours a servi de base à l'établissement du Plan Partiel d'Affectation (PPA) du Martinet Nord qui a été validé par le Conseil communal et les Services cantonaux en 2006.

Les besoins en locaux scolaires sont avérés. Ces dernières années, 3 salles de classe ont dû être créées dans le hall du Martinet « A » et 7 classes ont été aménagées dans des containers provisoires pour répondre, en urgence, aux besoins actuels.

Compte tenu de l'augmentation de la population, le « programme des locaux » initial a été redéfini et confirme que la construction d'un bâtiment (Martinet D) s'impose. Il regroupera l'ensemble des besoins scolaires confirmés et validés par la Direction des écoles et par l'ASPAIRE.

Salle Communale

Un drainage a été mis en place sur toute la longueur de la façade côté Est et ce afin de pallier les infiltrations d'eau constatées sur le bas du mur de la grande salle. Le lave-vaisselle pro-

fessionnel de la cuisine a été remplacé par un modèle de même capacité.

Une analyse de ce bâtiment a été menée en interne pour évaluer les travaux de rénovation et de mise en conformité de la cuisine, du local technique, des toilettes publiques et la mise en conformité aux normes incendie. Au vu des importants investissements qui attendent la Commune, la Municipalité renonce pour l'instant à ces projets.

Temple

Suite à un dommage, un vitrail a dû être restauré par un maître verrier. La peinture des murs au droit de l'orgue a été refaite. L'installation des équipements de sonorisation a été remplacée afin de répondre aux nouvelles normes en vigueur.

La Cure

Suite à l'acquisition de l'immeuble (ancienne Cure de Rolle), un appel d'offres a été lancé pour un pool de mandataires en vue d'une réaffectation, dans le but d'y aménager des locaux utiles à une Unité d'Accueil pour les Ecoliers (UAPE). Le mandat a été adjugé à ATE Architecte & Technique Etienne à Nyon. Objectif de mise en service pour août 2014.

Demande d'un crédit d'étude pour la rénovation et la transformation de la Cure de Rolle – Préavis 2011-2016 / N° 33

Le Conseil communal, dans sa séance du 13 novembre 2012, a octroyé à la Municipalité un crédit de Fr. 128'500.— pour mener l'étude de rénovation et de transformation de la Cure de Rolle. Ce crédit s'inscrit dans le cadre de son acquisition en 2011.

Marina Club (La Débridée)

La Municipalité, d'entente avec la police cantonale du commerce, a procédé à la fermeture du Marina Club le 6 juillet 2012. Depuis, une analyse du bâtiment a été menée en interne pour évaluer les travaux de rénovation et de mise en conformité. Un appel d'offres a été lancé en vue de son exploitation.

Les Abattoirs

Des travaux relatifs à l'installation électrique ont été réalisés afin de répondre aux normes.

Il s'agit de celles relatives à l'Ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT). Le remplacement de certains carrelages sur les murs ont été inévitables suite à la période de grand froid.

Buvette de la plage

Des couches de peinture et d'antigraffiti ont été appliquées sur les murs de la buvette. La toiture a été réparée à la suite d'une tentative de cambriolage. Une pompe de relevage des eaux usées a été remplacée et des WC extérieurs (type containers) mis en place pour la saison 2013.



Bâtiment de la plage

Un container de rangement a été posé pour l'exploitation des pédalos et le club de paddle en vue de supprimer deux « verrues » : la roulotte des pédalos et les racks pour les planches à voile. La plage et le camping feront l'objet, en temps voulu et en fonction des moyens de la Commune, d'une étude pour l'établissement d'un Plan directeur de l'aménagement de ces zones (mobilier urbain, éclairage public, etc.).

Ile de La Harpe

Il a été procédé à la remise en état complète de la barrière de l'obélisque (sablage, peinture, remplacement d'éléments défectueux). De plus, de nombreux blocs de pierre calcaire endommagés (cassés, fissurés) ont été remplacés et forés afin d'accueillir la nouvelle barrière.



Horloge de la Ville

Il a été procédé à la réfection complète du mécanisme de l'horloge, des cloches, et à la remise en état des cadrans.



De nouveaux luminaires ont été mis en place afin d'éclairer lesdits cadrans. Les anciennes ferblanteries défectueuses ont été remplacées et des pièces de charpente changées. La couverture de la montée d'escalier a été refaite au complet. Une réfection de la peinture de la Tour a été nécessaire.

Les travaux ont été réalisés en coordination avec le Service immeubles, patrimoine et logistique, section monuments et sites.

Garderie Barcarolle II

Démolition et reconstruction de la garderie Barcarolle – Préavis 2011-2016 / N° 12

La construction d'une nouvelle garderie s'est concrétisée conformément au préavis validé par le Conseil communal le 13 décembre 2011. Sa réalisation était confiée à BATINEG SA.

Pour mémoire, la nouvelle garderie a une capacité de 92 places. Durant les travaux (9 mois) une garderie provisoire, sous forme de containers, a été installée à la place des Petits-Sapins.



Nouvelle garderie Barcarolle II

Immeuble rue du Temple 2

Demande d'un crédit de rénovation et de transformation – Préavis N° 80 (2010)

2012 a vu la fin des travaux de réhabilitation de cet immeuble, confiés au bureau Grin Architecture et Urbanisme, à Moudon.

Route des Quatre Communes N° 9

Suite à des déprédations, la villa sise au N° 9 de la route des Quatre Communes a été démolie en vue des futurs travaux de réalisation du collège Martinet D. Un diagnostic « amiante » a été réalisé au préalable, nécessitant l'intervention d'une entreprise spécialisée.

TRAVAUX SUR TERRAINS COMMUNAUX

Place de jeux

Petits sapins

Deux chemins d'accès ont été créés reliant le Nord au Sud, et l'Est à l'Ouest, pour le confort des utilisateurs. Ces chemins bénéficient aussi de nouveaux luminaires et ont été arborés. La place de jeux actuelle a été mise aux normes par la pose d'un sol absorbant les chutes. Un bac à sable a parallèlement été mis à la disposition des « petits » ainsi que des bancs. Un chemin d'accès entre la place de jeux et le chemin E. Jaques-Dalcroze a été réalisé en remplacement du chemin « sauvage » façonné par des piétons désireux de traverser le parc sans faire de détour.

Général Guisan

Il a été procédé à la mise aux normes de la place de jeux en installant un sol absorbant les chutes sous l'ensemble des différents jeux. La remise en état complète des chemins en pavés a également été effectuée, et ce notamment à cause des dommages causés par les racines d'arbres (soulèvements). Un treillis a remplacé le garde-corps en béton défectueux (carbonatation des fers) côté lac. Des plantes d'agrément ont été plantées au droit du treillis pour parachever le tout.

Camping Aux Vernes

Suite aux remarques des utilisateurs, plusieurs modifications ont été apportées dans les locaux des douches, plus particulièrement sur les batteries de bains où des glissières ont été installées afin de faciliter leur usage. De plus, des miroirs et des crochets à habits ont également été posés

pour améliorer le confort des utilisateurs. La buvette a été repeinte et le coin cuisine réaménagé, notamment par le changement d'un ancien meuble de cuisine par un modèle en inox. De même, et afin d'utiliser au mieux l'espace à disposition de la buvette intérieure, du nouveau mobilier a été acquis. Les anciennes barrières en bois au droit de la forêt ont été remplacées. Afin d'améliorer l'accessibilité au camping, un réaménagement complet de l'entrée a été effectué, évitant ainsi aux véhicules d'entraver la circulation à l'extérieur du site. De plus, la place de stationnement des camping-cars a également subi une réfection. En dernier lieu, et afin d'avoir une meilleure gestion des emplacements, des barrières automatisées ont été posées.



Terrains de football

Comme chaque année, une régénération de la pelouse par une entreprise spécialisée a été entreprise afin d'améliorer la qualité du gazon.

COMMISSION CONSULTATIVE DES ARBRES

Les 4 membres de la Commission consultative des arbres, rémunérés selon le barème du Conseil communal, ont tenu 9 séances en 2012.

Cette Commission a étudié 19 demandes d'abattage d'arbres sur le domaine communal. Le cas échéant, elle a proposé de nouvelles espèces. Pour les propriétés privées, 14 demandes sont parvenues aux Services techniques et ont été traitées. La Commission a également été mandatée pour référencer l'ensemble des arbres communaux (sur domaine public ou sur les parcelles communales). En 2011, elle a effectué environ les 3/5 du mandat. Elle suit l'évolution préoccupante de certains arbres communaux dont l'abattage évitera d'éventuels accidents. Ce référencement sera introduit dans le SIT (Système d'Information du Territoire).

Il s'agit en effet de pérenniser les informations et de garantir à long terme le suivi du patrimoine arboré de la Commune. En 2012, 29 arbres ont reçu une autorisation d'abattage et 8 arbres ont été replantés sur l'ensemble de la Commune. Sur les 14 arbres « communaux » qui ont été abattus, 7 l'ont été dans le secteur de l'étang du Martinet ; ils n'ont pas été remplacés au vu de la densité des arbres existants.

Dans le secteur du Camping / Plage, 4 arbres n'ont pas fait l'objet d'une compensation (voir tableau ci-dessous).

Il convient de rappeler que la Commission n'est pas compétente pour intervenir dans les forêts et les cordons boisés. Ces deux domaines sont du ressort du garde forestier. Les arbres fruitiers d'un verger sont, quant à eux, pas concernés par le règlement communal.

Année	Autorisation d'abattage		Demande de compensation	
	Commune	Privé	Commune	Privé
2012	14	15	3	5
2011	8	17	6	13
2010	8	39	7	34
2009	42		20	
2008	31		20	
2007	24		26	

Recensement 2011-2012

Le nombre total d'arbres, haies, massifs et bosquets recensés s'élève à 875.

	Nbre	%
Feuillus	734	86%
Résineux	120	14%

	Nbre	%
Feuillage caduc	710	83%
Feuillage persistant	144	17%

Genre-espèces	Nbre	%
Platanes	126	15%
Tilleuls	109	12%
Bouleaux	57	7%
Prunus	53	6%
Cyprès	50	6%
Erables	41	5%
Frênes	41	5%
Noyers	37	4%
Robiniers	37	4%
Marronniers	31	3%
Charmes	26	3%
Saules	18	2%
Hêtres	16	2%
Chênes	15	2%
Ifs	14	2%
Cèdres	7	1%
Autres	176	21%

Age	Nbre	%
0-19 ans	168	20%
20-39 ans	235	27%
40-59 ans	200	23%
60-99 ans	142	17%
➤ 100 ans	112	13%

Vitalité	Nbre	%
Vigoureux	636	75%
Peu vigoureux	157	18%
Dépérissants	61	7%

Espérance vie	Nbre	%
Jusqu'en 2015	19	2%
Jusqu'en 2020	133	16%
Jusqu'en 2030	235	27%
Jusqu'en 2040	150	18%
Jusqu'en 2050	108	13%
Jusqu'en 2060	146	17%
Au-delà de 2060	63	7%

Liste des arbres dangereux

Genre-espèce	Adresse	Localisation	Espérance vie
Platane commun	Port ouest	Devant ancienne douane	2013
Platane commun	Promenade Cabinet bleu	Rangée Jura	2020
Platane commun	Promenade Cabinet bleu	Rangée Jura	2020
Platane commun	Promenade Cabinet Bleu	Rangée Jura	2020
Platane commun	Promenade Cabinet Bleu	Rangée Jura	2020
Platane commun	Promenade Cabinet Bleu	Rangée Jura	2020
Platane commun	Promenade Cabinet Bleu	Rangée Jura	2020
Platane commun	Promenade Cabinet Bleu	Rangée Jura	2020
Platane commun	Promenade Cabinet Bleu	Rangée Jura	2020
Platane commun	Promenade Cabinet Bleu	Rangée Jura	2020
Platane commun	Promenade Cabinet Bleu	Rangée Jura	2020
Platane commun	Promenade Cabinet Bleu	Rangée Lac	2020
Platane commun	Promenade Cabinet Bleu	Rangée Lac	2020
Platane commun	Promenade Cabinet Bleu	Rangée Lac	2020
Platane commun	Promenade Cabinet Bleu	Rangée Est	2020
Platane commun	Promenade Cabinet Bleu	Rangée Est	2020
Platane commun	Promenade Cabinet Bleu	Rangée Est	2020
Platane commun	Promenade Cabinet Bleu	Rangée Est	2020
Platane commun	John-Berney	Rangée Est	2020
Platane commun	John-Berney	Rangée Est	2020

Liste des arbres en fin de vie

Genre-espèce	Adresse	Localisation	Espérance vie
Saule pleureur	Jardin Anglais	Vers place jeux	2014
Hêtre commun	Collège Martinet	Parking Sud-Est	2014
Bouleau verruqueux	Ch. Prairie	Haie Nord cimetière	2014
Alisier blanc	Av. Général-Guisan	Façade Nord bât. B	2015
Catalpa commun	Jardin Anglais	Secteur Nord-Est	2015
Epicéa	Port des Vernes	Devant petit bâtiment	2015
Frêne commun	Camping	Devant buvette camping	2015

FORETS COMMUNALES

Un important travail d'entretien a été initié en 2012 et se terminera en 2013 dans la forêt des Vernes. Ces travaux sous la direction de l'ingénieur forestier a permis d'abattre toute une série d'arbres dans le but de revitaliser la forêt.

Port des Vernes

Seuls les travaux d'entretien sur les amarrages ont été entrepris en 2012.

Port Ouest

Nous avons profité de l'année bissextile pour entretenir les murs du Port. Au vu du préavis

pour la réhabilitation du Port Ouest, seuls les travaux d'entretien urgents (amarrages, pontons) ont été réalisés.

Préavis N° 63 (2009) Crédit d'étude pour la rénovation et l'extension du Port Ouest

Le PPA du Port Ouest ayant été adopté par le Conseil communal dans sa séance du 6 mars 2012 et conformément à son règlement, l'étude de réhabilitation du Jardin Anglais a été réalisée. En parallèle, le projet définitif du Port a été établi. La mise à l'enquête de ces deux objets (Port Ouest et Jardin Anglais) sera lancée dans le courant du premier trimestre 2013.

TRAVAUX, SI, VOIRIE ET TRANSPORTS PUBLICS



Directeur :
M. Cédric Echenard
Conseiller municipal

Chef de service :
M. Serge Gambarasi, Ingénieur de ville

Responsable de la voirie :
M. Gérald Gremaud

Responsable des SI :
M. Ernest Pitteloud (jusqu'au 30.11.2012)

Cette Direction gère les activités principales suivantes :

- Routes et voirie
- Transports publics
- Rives du lac
- Ordures ménagères
- Réseau communal d'égouts, épuration des eaux usées
- Eclairage public et télé-réseau
- Extension et exploitation du réseau d'eau potable et du gaz
- Protection de l'environnement
- Cours d'eau, fontaines
- Coordination des travaux avec le SIDERE, le service du gaz, la voirie, Romande Energie, Swisscom et le télé-réseau

BUREAU DES SERVICES TECHNIQUES

Le bureau des Services techniques a en charge tout ou partie des activités principales de trois membres de l'Exécutif communal :

- Mme la Conseillère municipale Françoise Tecon-Hebeisen pour l'ensemble des activités suivantes : police des constructions, urbanisme, énergie, environnement et circulation routière ;
- Mme la Conseillère municipale Josephine Byrne Garelli pour l'ensemble des activités du dicastère, à l'exception de la gestion administrative des ports, soit : bâtiments communaux (y compris scolaires), exploitation et entretien des ports, protection des sites et bâtiments classés, conciergeries, application des mesures d'économie d'énergie dans le secteur immobilier, entretien du cimetière, commission des arbres, terrains, jardins communaux, entretien et gestion des forêts, des places de sport et jeux, des parcs, du camping.
- M. le Conseiller municipal Cédric Echenard, pour l'ensemble des activités du dicastère : routes, voirie, déchetterie, ordures ménagères, réseau communal d'égouts, d'eau potable et de gaz, éclairage public, enrochements du lac, protection de l'environnement, transports publics, coordination avec Romande Energie et Swisscom.

Le bureau se compose de :

- M. Serge Gambarasi, chef de service, à 100 % ;
- M. Cédric Frei, responsable de l'entretien des bâtiments communaux, à 100 % ;
- M. Mathias Godel, dessinateur, à 100 % ;
- Mme Elisabeth Montanet, urbaniste, à 80 % dès le 1^{er} mai 2012 (précédemment à 50 %) ;
- M. Thomas Baeriswyl, responsable de la Police des constructions, à 80 % dès le 1^{er} juillet 2012 (précédemment à 50 %) ;
- et depuis le 1^{er} octobre 2012, M. Yannick Orset, responsable « Energie » à 50 %, et aux bâtiments à 50 %.

A fin novembre, le secrétariat des Services techniques a vu le départ en retraite de M. François Vonnez après 33 ans de loyaux services.

Mme Yvette Milliet a été confirmée à son poste. Son taux d'activité a été porté à 70 % (+ 20 %), à l'instar de celui de Mme Brigitte Humbert (+ 5 %) et ce dès le 1^{er} décembre 2012. Dès lors, le secrétariat des Services techniques est composé de :

- Mme Ariane Ischi, secrétaire de direction, à 100 % ;
- Mme Brigitte Humbert, secrétaire, à 70 % ;
- Mme Yvette Milliet, secrétaire, à 70 %.

Les Services techniques ont vu, dans le courant de l'année 2012, le taux d'activité de notre urbaniste augmenter de 20 % comme celui du responsable de la Police des constructions. Sur la fin de l'année, une nouvelle personne a été engagée à 100 % avec comme tâche à 50 % la gestion des bâtiments communaux et à 50 % le développement, au niveau de la Commune, de toute la problématique liée à l'économie de l'énergie. Le secrétariat, quant à lui, a vu son taux d'activité global baisser de 50 %. En effet, le départ à la retraite de l'un de ses collaborateurs qui avait un taux d'activité de 75 % n'a pas été reconduit dans son intégralité. Seuls 25 % ont été reportés sur des collaboratrices à temps partiel au niveau du secrétariat des Services techniques.

Pour l'année 2012, les Services techniques ont reçu et traité environ 1'800 courriers entrants, établi 235 rapports destinés à la Municipalité et composé environ 1'100 courriers. L'activité du bureau des Services techniques, secrétariat compris, se répartit selon le tableau ci-dessous (en heures) :

Tâches	2010	2011	2012
Arbres – Gestion et Commission	97	96	51
Bâtiments	1'387	2'587	3'153
Administration - Secrétariat	3'061	2'605	2'622
Déchetterie	152	147	196
Délégué Energie			63
Divers	278	273	92
Eau	795	886	519
Eclairage public	57	251	431
Epuration, collecteurs	466	510	540
Espaces verts et publics	228	396	338
Formation	432	116	256

Gaz	548	779	532
Infrastructure			25
Police des constructions	1'941	2'045	2'117
Relations avec CR et le Canton			21
Registres	313	295	405
Réseau routier	610	815	796
SIDERE			42
SIT	1'471	522	187
Urbanisme	781	1'041	1233
WC publics			148
Totaux	12'617	13'364	13'767

Sur ce total, 261 heures ont été refacturées à l'ASPAIRE pour le suivi de l'entretien du collège du Martinet et l'élaboration de différents projets (classes provisoires).

VOIRIE

Le service de voirie est composé de dix personnes à plein temps. M. Gérald Gremaud, contremaître, s'occupe de l'engagement de tous les collaborateurs qui composent son équipe :

- M. Denis Bonjour, responsable de la déchetterie,
- M. Didier Coderey,
- M. Jean-Luc Gallay,
- M. Jean-Marc Gillieron,
- M. Joël Happe,
- M. Gérald Lude, mécanicien responsable de l'entretien des véhicules,
- M. Gilbert Mohler, garde-port pendant la période estivale et à la Voirie durant la période hivernale,
- M. Jonas Roy,
- M. Pierrot Terrizzi, responsable de l'entretien du mobilier urbain.

De plus, un apprenti complète cette équipe et depuis l'automne 2012, après avoir conclu un accord avec l'Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM), deux requérants d'asile apportent leur contribution à raison d'une trentaine d'heures environ par semaine.

Les diverses tâches accomplies par la Voirie en 2012 sont détaillées sur le tableau ci-contre (en heures) :

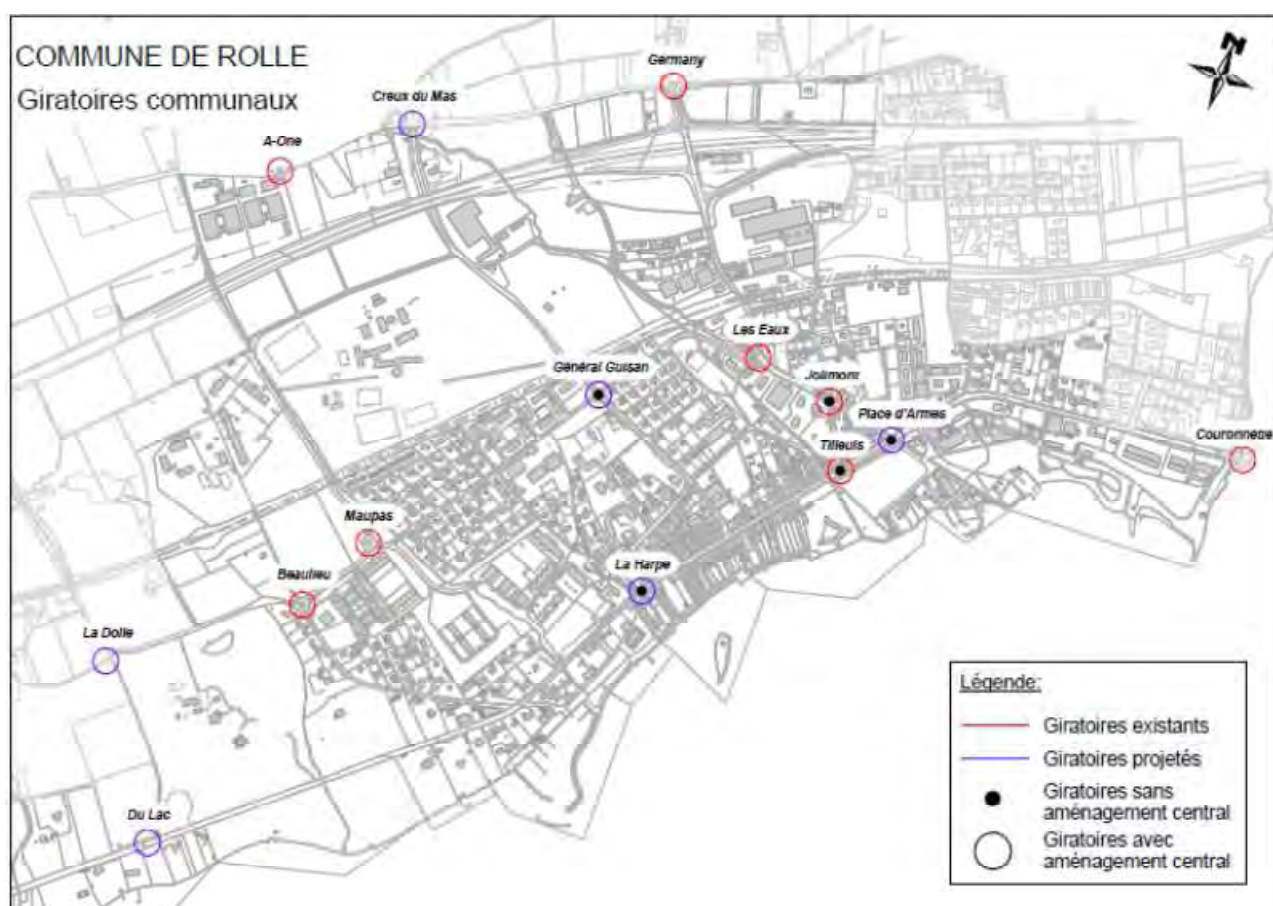
Tâches	2010	2011	2012
Faucardage	26	25	21
Port ouest	718	628	637
Port des Vernes	85	144	86
Entretien Ile de la Harpe	57	69	161
Déchetterie	1595	1701	2606
Papier	0	0	0
Ramassage des poubelles et déchets	1200	1141	1164
Signalisation	0	0	0
Balayage manuel	224	220	225
Balayage véhicule	1102	1486	1492
Enlèvement neige et salage	736	190	347
Eclairage public	119	15	10
Entretien espaces publics	1799	1707	2058
WC publics	161	216	196
Fontaines	45	60	58
Entretien cimetière et services funèbres	169	134	164
Ramassage des feuilles	467	588	253
Entretien des bois hors ruisseaux	5	5	128
Taille et abattage des arbres	1710	1076	1460
Entretien et plantation des ornements floraux	1816	1988	1841
Arbres / gestion et commission	11	9	15
Tonte de gazon	889	1328	1165
Débroussaillage	85	544	363
Entretien (nettoyage) plage	64	273	196
Entretien et tonte des terrains de sport de la Colonie	68	23	13
Entretien terrain de foot	153	78	198
Dératisation	22	51	43
Entretien des déversoirs et clapets	63	10	17
Entretien mobilier urbain	380	628	580
Entretien des collecteurs	6	56	45
Entretien de l'arrosage automatique	215	23	70
Entretien des parkings	26	14	74
Entretien des places de jeux	20	115	35
Entretien camping	27	577	126
Entretien ruisseaux et rives	164	61	331
Entretien réseau routier	6	42	50
Manifestations communales	999	1172	1420
Manifestations sociétés locales	631	761	731
Déménagement	104	171	47
Mécanique + carrosserie	1216	1127	1157
Divers	201	225	184
Formation	47	168	428
Bureau	546	348	305
Totaux	17978	19197	20'500

	ASPERE – ARAERE			CMS	SIDERE	AVS	Gendarmerie y compris Police de Rolle
	Martinet	Maupas + PPLS	Terrain Sport Martinet				
Bureau ST	236						
SI	62	20			445		
Voirie			13				
Conciergerie	9'020	1'216		123		50	233

Pour l'année 2012, l'ensemble des Services communaux (bureau ST, SI, voirie, conciergerie) ont consacré 11'418 heures, soit environ 6 Emplois à Plein Temps (EPT), pour les associations inter-communales.

RESEAU ROUTIER

La Municipalité a décidé de nommer tous les giratoires qui sont implantés sur son territoire ou qui sont en lien direct avec le réseau routier communal selon le plan ci-dessous.



Au cours de l'année 2012, d'importants travaux se sont déroulés sur le réseau routier communal, dont :

- la campagne de pose de bornes escamotables automatiques aux trois accès

principaux du Château et une autre au Jardin Anglais pour l'accès au quai. Une borne semi-automatique a été installée à l'entrée principale du cimetière et du Temple. Pour le chemin des Pêcheurs, une

barrière a été choisie. D'autre part, des potelets à fermeture par clés ont été installés aux deux entrées de la cour du collège du Martinet ;

- le changement de regards d'égouts malmenés par le passage continu de véhicules et la lame à neige ;

- des remises en état ponctuelles sur certains tronçons de chaussées, ceci suite au grand froid (par exemple : la route des Quatre-Communes et l'avenue Général- Guisan) ;

- comme chaque année, il a été procédé à la vidange de tous les sacs-dépotoirs de l'ensemble du réseau routier.

Une passerelle arquée a été implantée sur le ruisseau du Langollioux, au droit des Uttins, afin de finaliser la liaison piétonne entre le quartier du Maupas et le centre-ville (Grand-Rue), via le secteur des Uttins.



Aménagement de la Grand-Rue Préavis N° 28 (2007) et N° 94 (2011)

Pour faire suite à la validation, en 2011, du préavis N° 94 et au recours auprès de la Cour de Droit Administratif et Public (ci-après CDAP) du Tribunal cantonal de Lausanne par certains opposants, la Municipalité est entrée en discussion avec lesdits recourants afin d'aboutir à une conciliation au lieu d'entamer une longue procédure qui aurait retardé encore le projet de réaménagement de la Grand-Rue. A la suite de ces tractations, seul le projet de réaménagement de l'avenue Châtelain a subi une modification de signalisation puisque l'accès aux véhicules quatre roues depuis l'avenue de la Gare a été supprimé. L'ensemble des travaux ont été mis

en soumission selon la législation des marchés publics ce qui devrait permettre de déposer un préavis au début de l'année 2013 pour la réalisation du remplacement des infrastructures et l'aménagement de surface de la Grand-Rue et de l'avenue Châtelain.

Rodéo II Préavis N° 8 (2006) et N° 97 (2011)

Pour faire suite à l'affectation par le Conseil communal du préavis N° 97, les opposants au projet ont fait recours auprès de la CDAP.

La procédure légale est actuellement en cours et devrait, selon toute vraisemblance, trouver son épilogue en 2013.

Assainissement du bruit routier Préavis N° 73 (2009)

Le dossier complet de l'assainissement du bruit routier a été transmis aux Services cantonaux pour examen préalable. Il devrait faire l'objet d'une mise à l'enquête dans le courant de l'année 2013.

Réaménagement du tronçon intermédiaire de la route des Quatre-Communes Préavis 2011 – 2016 / N° 29

Ce préavis a été validé par le Conseil communal durant sa séance du 9 octobre 2012 et octroie à la Municipalité un crédit de Fr. 100'000.— pour l'étude du réaménagement de la route des Quatre-communes, tronçon intermédiaire entre les voies CFF et l'avenue du Jura. Les études actuellement en cours devraient permettre une mise à l'enquête courant 2013 et un réaménagement du tronçon de la route des Quatre-Communes pour la fin de l'année 2013.

Réalisation de la 1^{re} phase des aménagements nécessaires à la réorganisation des lignes de transports publics régionaux et du Green Bus Préavis 2011 – 2016 / N° 27

Dans le cadre de ce préavis, la place de rebroussement le long de la route des Quatre-Communes, à la hauteur du terrain d'entraînement du football, a été réalisée ainsi que l'aménagement d'un giratoire au croisement de la route des Quatre-Communes et de l'avenue Général-Guisan.



Place de rebroussement

Aménagement du tronçon intermédiaire de l'avenue de la Gare Préavis N° 87 (2011)

La réalisation du giratoire inférieur sur l'avenue de la Gare (giratoire Jolimont) a entraîné d'importants travaux de réhabilitation sur le canal d'eau claire longeant l'avenue de la Gare. La dalle existante, au vu de sa fragilité, a dû être remplacée sur tout le tronçon situé sous le giratoire. Les réseaux d'eau potable, de gaz et ceux électriques et de Swisscom ont dû être modifiés, toujours au droit du giratoire afin que ces derniers passent sous le canal. Les travaux sont terminés à l'exception de la pose du revêtement définitif sur la chaussée et les trottoirs, pose qui interviendra après la fin des travaux de la Migros, soit fin 2013 voire 2014.

Aménagement de la « zone 30 » Secteur Général-Guisan / Maupas / Buttes Préavis N° 95 (2011)



Totem zone 30 km/h ».

Le secteur de l'avenue Général-Guisan et avenue de Beaulieu a vu naître une zone 30 km/h avec la création de divers éléments disposés sur la chaussée pour inciter l'automobiliste à respecter cette limitation, comme des chicanes et totems d'entrée de zone. Les travaux initialement prévus au cours du 1^{er} semestre 2012 ont été décalés au 2^e semestre 2012 pour ne pas entrer en conflit avec l'aménagement de l'avenue de la Gare. Les travaux de finition se dérouleront en 2013.

ECLAIRAGE PUBLIC

L'entreprise mandatée pour l'entretien des candélabres de la Commune a procédé aux travaux usuels d'entretien des mâts et des lampes. Les travaux entrepris pour le changement des luminaires se sont poursuivis cette année dans divers secteurs du territoire communal, notamment :

- au chemin du Rosey pour remplacer de vétustes mâts en bois par cinq nouveaux luminaires ;
- en parallèle au remplacement de la conduite de gaz, le long de la route de Genève, huit mâts ont été changés et possèdent maintenant un éclairage de typologie pénétrante, comme préconisé par le plan lumière ;
- quatre nouveaux luminaires ont été installés dans le secteur du tennis, à la suite de ceux installés en 2011 à la place de jeux des Petits Sapins, pour faire la liaison avec le nouveau cheminement piétonnier qui relie l'avenue Général-Guisan ;
- le remplacement systématique des luminaires du type « mercure » s'est poursuivi sur la Commune. En 2012, 145 luminaires ont été remplacés.

Le contrôle mécanique de l'état des mâts de plus de 5 mètres s'est poursuivi en 2012 par une entreprise spécialisée. Sur tous les mâts contrôlés, aucune défectuosité mécanique importante n'a été relevée. Seuls quelques défauts mineurs ont nécessité une intervention au niveau génie-civil pour refaire les socles de ces derniers.

Le contrôle électrique a lui aussi été poursuivi et s'est terminé en 2012. Au total 140 points lumineux ont fait l'objet d'un contrôle électrique, ce qui a permis de détecter quelques défauts mineurs qui ont fait l'objet d'une intervention immédiate

RESEAU DE COLLECTEURS

Ponctuellement, différents travaux de curage, de contrôles vidéo et d'entretien ont été entrepris sur certains tronçons de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées.

Chemin des Cruz

Le chantier au chemin des Cruz a débuté en novembre 2012 et se terminera en 2013. Les travaux ont consisté au remplacement des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires, partiellement effondrés, par des nouveaux collecteurs d'un diamètre plus important et en PRV (mélange de résine et fibre de verre).



Chemin des Cruz

Remplacement des collecteurs EC et EU entre la place de La Harpe et le Lac

Préavis 2011 – 2016 / N° 8

Ce préavis a été validé par le Conseil communal au cours de sa séance du 11 octobre 2011. En 2012, un important chantier a vu le jour à la rue du Port avec la pose de collecteurs de grosse capacité pour les eaux claires (EC) et eaux usées (EU) en matériaux PRV. Lors de ces travaux, des vestiges archéologiques intéressants ont été découverts tels qu'une ancienne chaussée moyenâgeuse pavée et un collecteur en pierre.



Vestiges archéologiques

Des contrôles de séparatifs concernant les nouveaux raccordements privés ont été effectués lors de la délivrance des permis d'habiter des bâtiments. D'autres contrôles ont été opérés de manière ponctuelle.

Remplacement des collecteurs EC et EU

Ruelle des Halles

Préavis 2011 – 2016 / N° 11

Ce préavis a été validé par le Conseil communal en date du 15 novembre 2011 et prévoit le remplacement des collecteurs EC et EU sous la ruelle des Halles. Les travaux pour le remplacement des collecteurs EC et EU à la ruelle des Halles sont complémentaires à ceux prévus dans la Grand-Rue puisqu'ils permettront d'évacuer, entre autres, toutes les EC des collecteurs qui seront posés dans le cadre de la réfection de la Grand-Rue. Tant les travaux à la rue du Port que ceux à la ruelle des Halles ont fait l'objet d'un suivi archéologique. Dans le cadre de l'exécution

du chantier pour le remplacement des collecteurs EC et EU à la ruelle des Halles, des fissures sont apparues ou se sont ouvertes, notamment sur les murs de l'Eglise Catholique et ont vraisemblablement eu raison de la stabilité d'une partie du mur du jardin qui clôt, à l'Est, la propriété voisine.

Des témoins de fissures ont été posés afin d'en suivre l'évolution. Une offre pour la pose, la réalisation de mesures et l'exploitation de différents systèmes mis en œuvre a été demandée en fin d'année 2012. Ces points de mesures permettront de vérifier de manière indiscutable l'arrêt des mouvements constaté durant l'exécution desdits travaux en mai-juin 2012.



Ruelle des Halles

Le planning initial des travaux prévoyait une fin des chantiers pour décembre 2012. Malheureusement, les travaux spéciaux qui ont été mis en place sous la voûte catholique ont entraîné quelques semaines de retard par l'obligation d'exécuter la fouille à la main.

Au mois de mai 2012 un grand nettoyage de la plage a été effectué avec succès par tamisage du sable en place et ajout de nouveau sable à certains endroits.



La plage en travaux

RUISSEAUX ET BERGES DU LAC

Le faucardage des algues sur les différents secteurs admis par le Service des forêts, de la faune et de la nature a été, comme chaque année, réalisé par la faucardeuse de l'Association Intercommunale pour l'épuration des Eaux usées de la Région Morgienne (ERM). Les algues qui ont été retirées cette année ont été amenées directement à Lavigny pour y être déposées et compostées.

Annuellement, la Voirie entretient les ruisseaux principalement afin de garantir que le profil d'écoulement hydraulique soit libre de toute entrave (végétation, éboulement, branches d'arbres, etc.).

2012 étant une année bissextile*, nous en avons profité pour entretenir les murs maçonnés de l'île de La Harpe et des rives du lac. Ce travail ponctuel consiste principalement à refaire les joints en ciment des moellons qui composent le mur de rive.

**Comme chaque année bissextile, et depuis l'ouverture du barrage du Seujet à Genève qui fait office de robinet du Léman, le niveau du lac est abaissé afin de permettre aux collectivités publiques, notamment, d'entretenir les berges. Ces opérations terminées, selon le calendrier prévu, les vannes du barrage genevois se refermeront et le Léman retrouvera rapidement son niveau habituel pour les vacances d'été grâce à la fonte des neiges dans les Alpes.*



ESPACES VERTS (dicastère Domaines et Bâtiments)

Rolle possède 9 hectares de pelouses situées en grande partie à la plage (17'600 m²), au Jardin Anglais (5'100 m²), le long des quais (2'700 m²), au terrain de football ou « Place d'Armes » (19'900 m²), au parc des Petits Sapins (8'000 m²) et à la Bigaire (4'300 m²). L'entretien de ces pelouses comprend le nettoyage, la tonte, l'arrosage et l'amendement. Un mandat spécifique pour l'entretien du terrain de football a été attribué à une entreprise spécialisée dans cette tâche, à la grande satisfaction des utilisateurs. Les parterres fleuris représentent environ 750 m² à bêcher, semer, sarcler, nettoyer, arroser et à protéger du gel pendant l'hiver. Le long des routes, sur les places et sur les façades des bâtiments, la Commune entretient 230 bacs à fleurs et vasques décoratives qui exigent également de nombreux soins. Les 5 ha de forêts et de cordons boisés (bois des Vernes, de la Bigaire, ruisseaux du Langollioux et du Rupalet) nécessitent constamment un nettoyage et un éclaircissement.

En 2012, un entretien important du Bois des Vernes a été entrepris, sous le contrôle et la direction de l'ingénieur forestier de l'Etat de Vaud, et se terminera en 2013. Annuellement, quelque 2'000 m de haies décoratives sont entretenues et taillées. Les quelque 850 arbres communaux, dont beaucoup sont dans un état sanitaire préoccupant, exigent une surveillance et un entretien continuel (élagage, remplacement, taille, ramassage des feuilles). Les places de jeux pour enfants font l'objet d'un contrat d'entretien annuel auprès d'une entreprise spécialisée, com-

plété par des interventions hebdomadaires de la Voirie pour s'assurer que les engins et les surfaces de réception soient toujours exempts de tout danger.

SERVICE DES EAUX

Travaux sur le réseau de distribution d'eau potable

Parallèlement aux deux chantiers de collecteurs dans la ruelle des Halles et à la rue du Port, les conduites d'eau existantes ont été soit remplacées, soit complétées. Le programme de remplacement de l'ensemble des compteurs d'eau potable, sur trois ans, s'est terminé en 2012. Afin de préparer le transfert du réseau de distribution d'eau potable au Service Intercommunal de Distribution d'Eau potable de Rolle et Environs (SIDERE) qui s'opérera au 1^{er} janvier 2013, les fontaines et les WC publics ont été équipés de compteurs. Comme chaque année, l'intégralité des bornes hydrantes ont fait l'objet d'un contrôle par une entreprise spécialisée, générant quelques remises en état légères. Dans deux cas, le remplacement complet de la borne hydrante a été nécessaire. La campagne annuelle de recherche de fuites sur l'ensemble du réseau a permis d'en mettre en évidence quelques-unes, de minime importance, qui ont été réparées de suite. Quelques interventions plus importantes se sont déclarées sur le réseau communal d'eau potable, voire sur le réseau de distribution privé. Elles ont nécessité, en urgence, l'intervention des Services industriels.

Répartition de la consommation d'eau en m³

	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Industrie, artisanat, commerces	82'332	84'990	82'507	106'219	84'424	94'608	100'272
Instituts, hôpital	40'534	40'427	49'399	49'737	44'950	50'308	46'436
Arrosages (privés)	500	2'352	2'011	1'863	716	1'949	5'283
Particuliers	326'006	325'161	321'839	322'548	293'946	280'765	274'788
Bâtiments communaux	14'734	15'096	15'972	16'894	15'856	19'045	18'228
Total facturé	464'106	468'026	471'728	497'261	439'892	446'675	445'007
Fontaines	21'000	24'000	24'000	24'000			
Arrosage et WC publics	19'000	24'000	20'000	18'000			
TOTAL	504'106	516'026	515'728	539'261			

Les 3 sources communales (les Fontaines, le Puits et Burki) ont produit environ 161'400 m³ en 2012. Le SIDERE a livré 582'200 m³ d'eau à Rolle. Au total, ce sont quelque 743'600 m³ d'eau qui ont été injectés dans le réseau pour un total comptabilisé d'environ 505'500 m³, soit une différence de 238'100 m³.

Répartition de l'alimentation

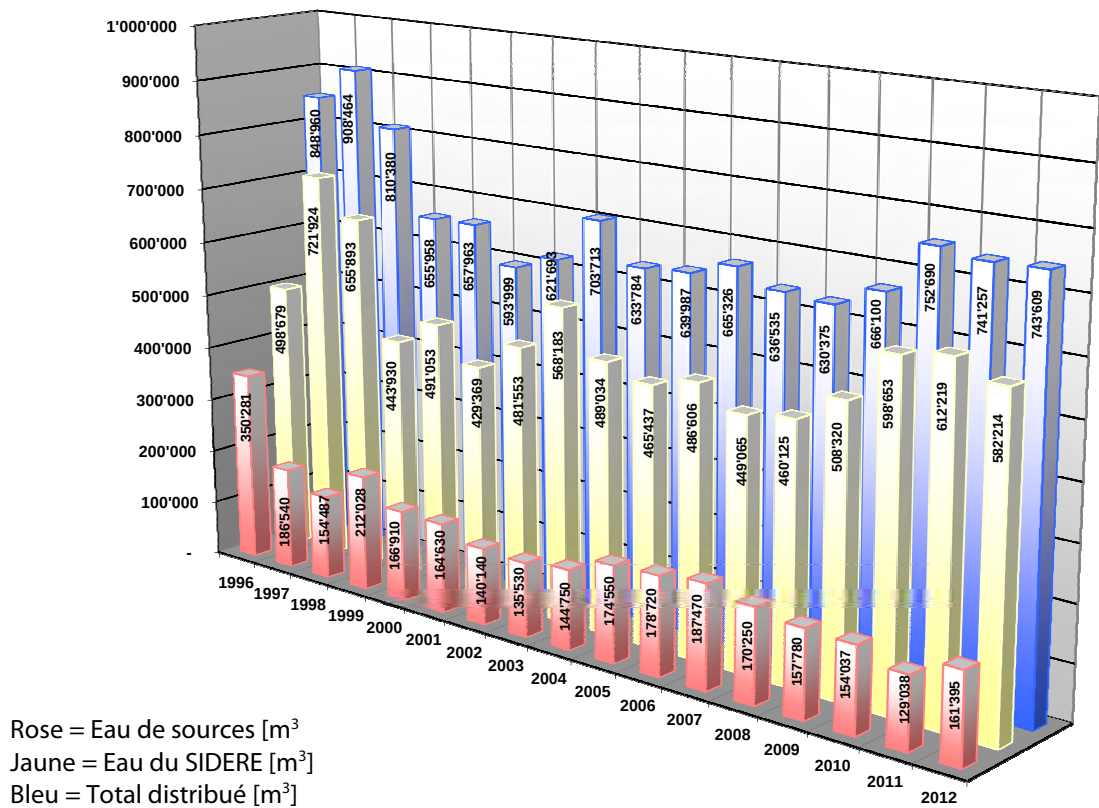
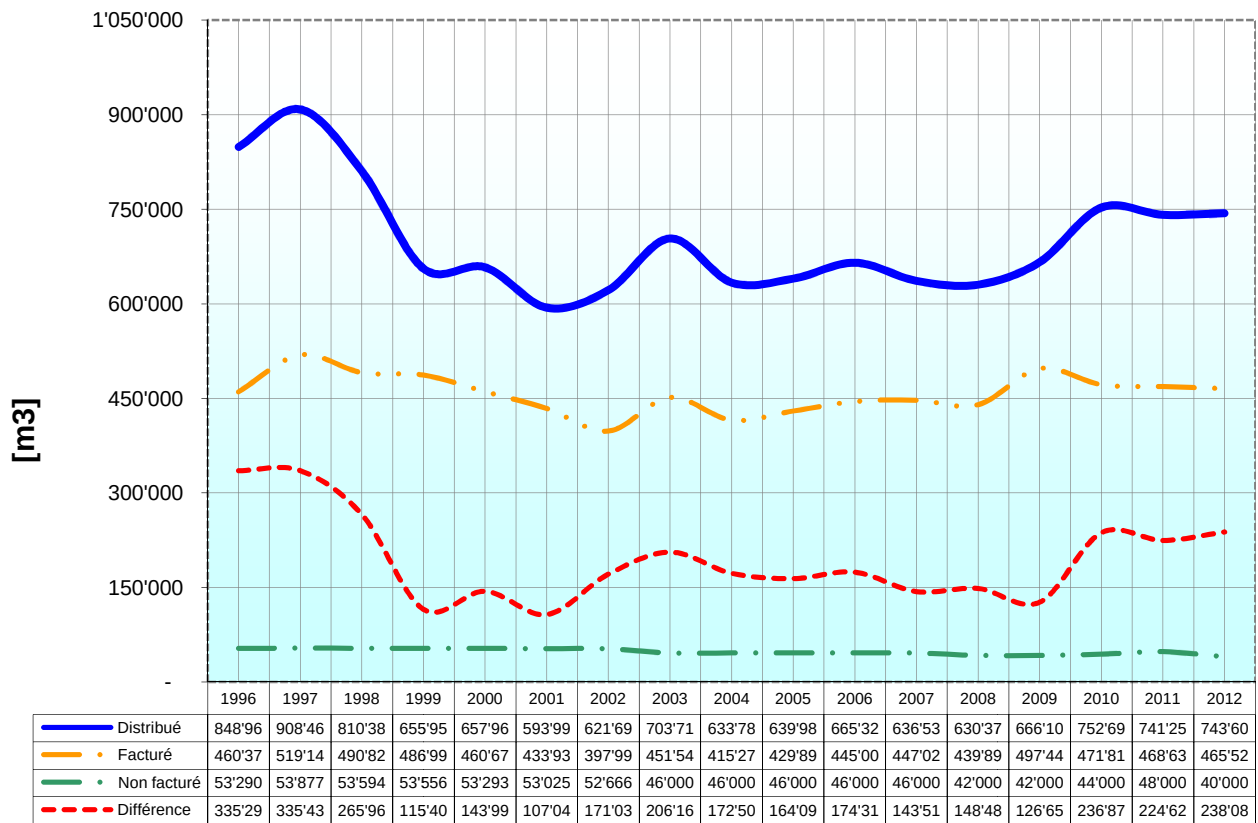
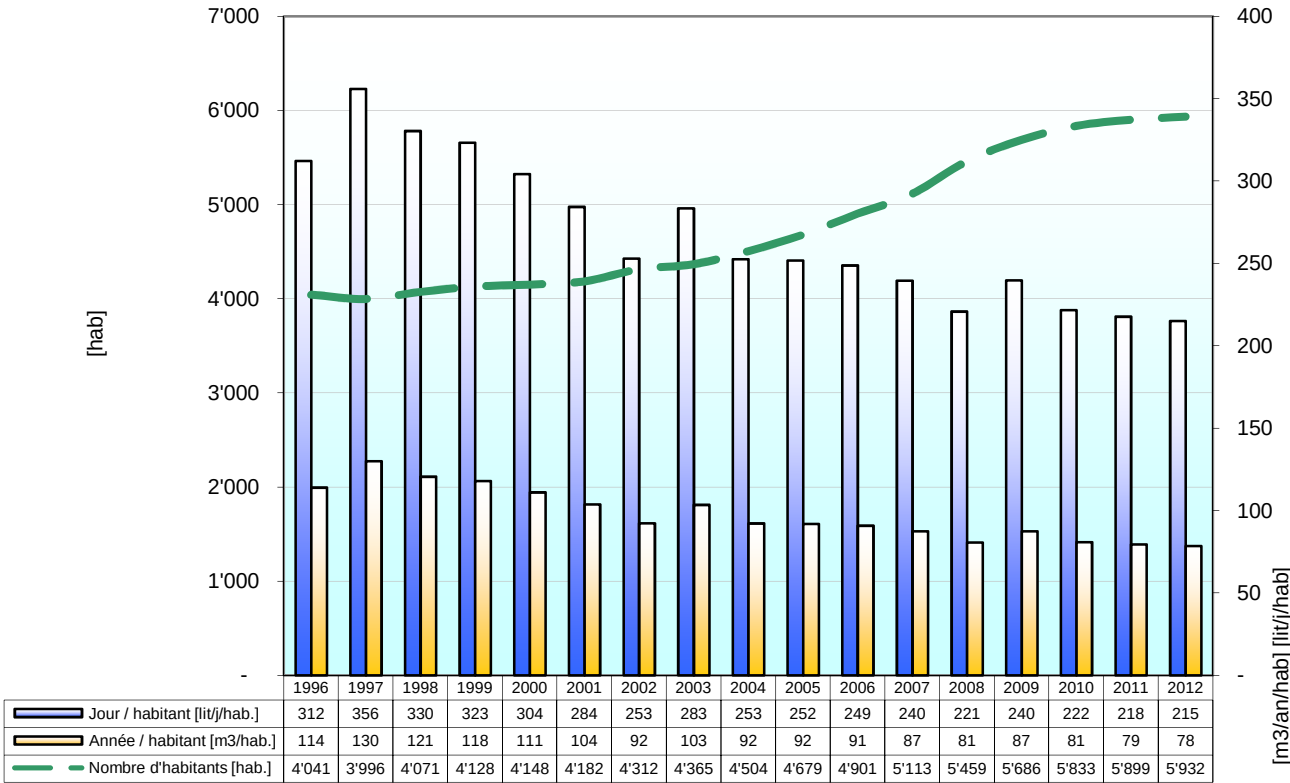


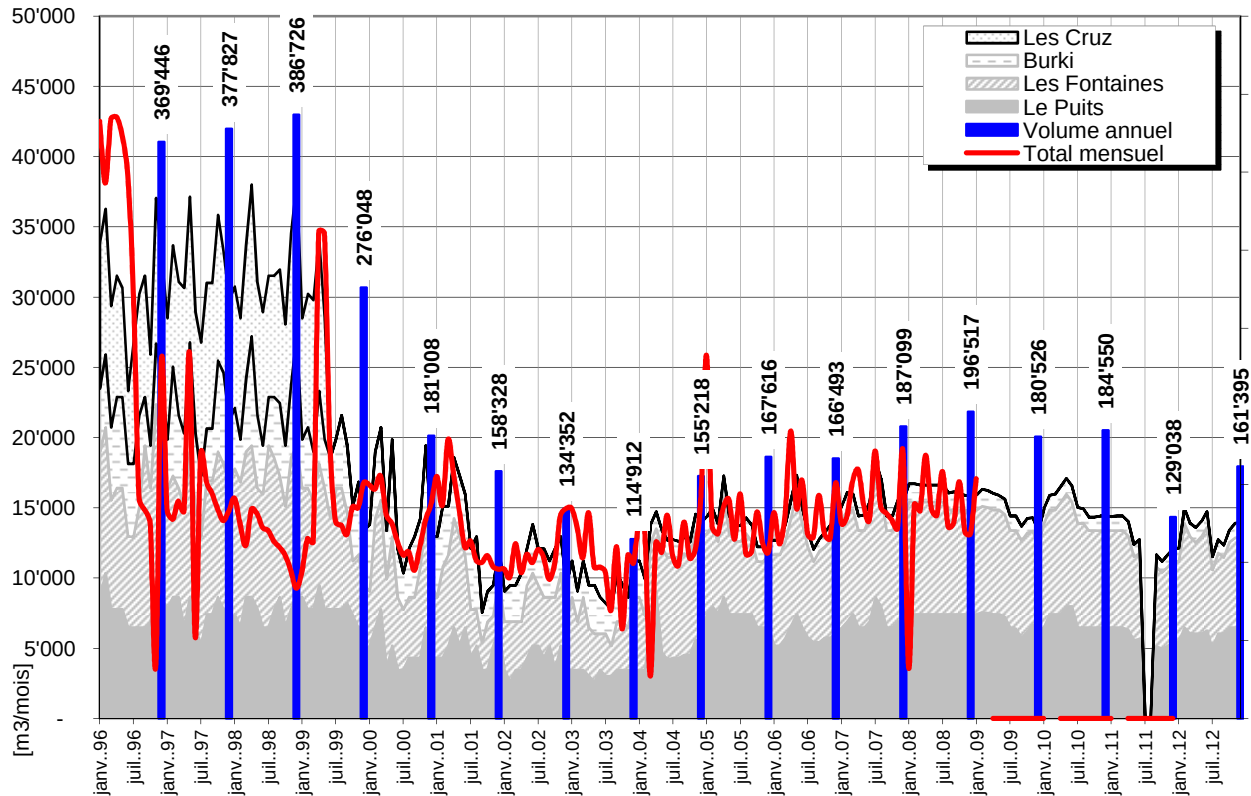
Diagramme de la consommation d'eau potable



Consommation par habitant



Débit des sources d'eau potable



SERVICE DU GAZ

Travaux d'entretien du réseau de conduites et de distribution de gaz

Comme pour le réseau de distribution de l'eau potable, nous avons procédé à un contrôle systématique des vannes du réseau communal ainsi que celles du réseau privé sur l'ensemble du réseau de distribution de gaz. Ce travail a été confié à une entreprise spécialisée.

En parallèle avec le remplacement des compteurs d'eau potable, nous avons également décidé de procéder au remplacement de l'ensemble des compteurs de gaz, sur une période de 3 ans, afin de les équiper d'un émetteur radio permettant un relevé à distance, sans intervention chez les privés.

En parallèle avec les deux chantiers de collecteurs à la ruelle des Halles et la rue du Port, les conduites de gaz existantes ont été remplacées.

Nous avons également, en parallèle avec le remplacement des luminaires le long de la route de Genève, procédé au bouclage de la conduite de gaz entre la place de La Harpe et le Langollioux.

Comme chaque année, nous avons procédé à une recherche des fuites sur le réseau de distribution du gaz. Quelques fuites de minime importance ont été repérées, notamment sur la Grand-Rue, et ont été réparées.

Achat de gaz en 2012	
Achat total aux S.I. de Lausanne	38'527'325 kWh
Achat minimum au mois d'août	743'437 kWh
Achat maximum au mois de janvier	5'633'796 kWh

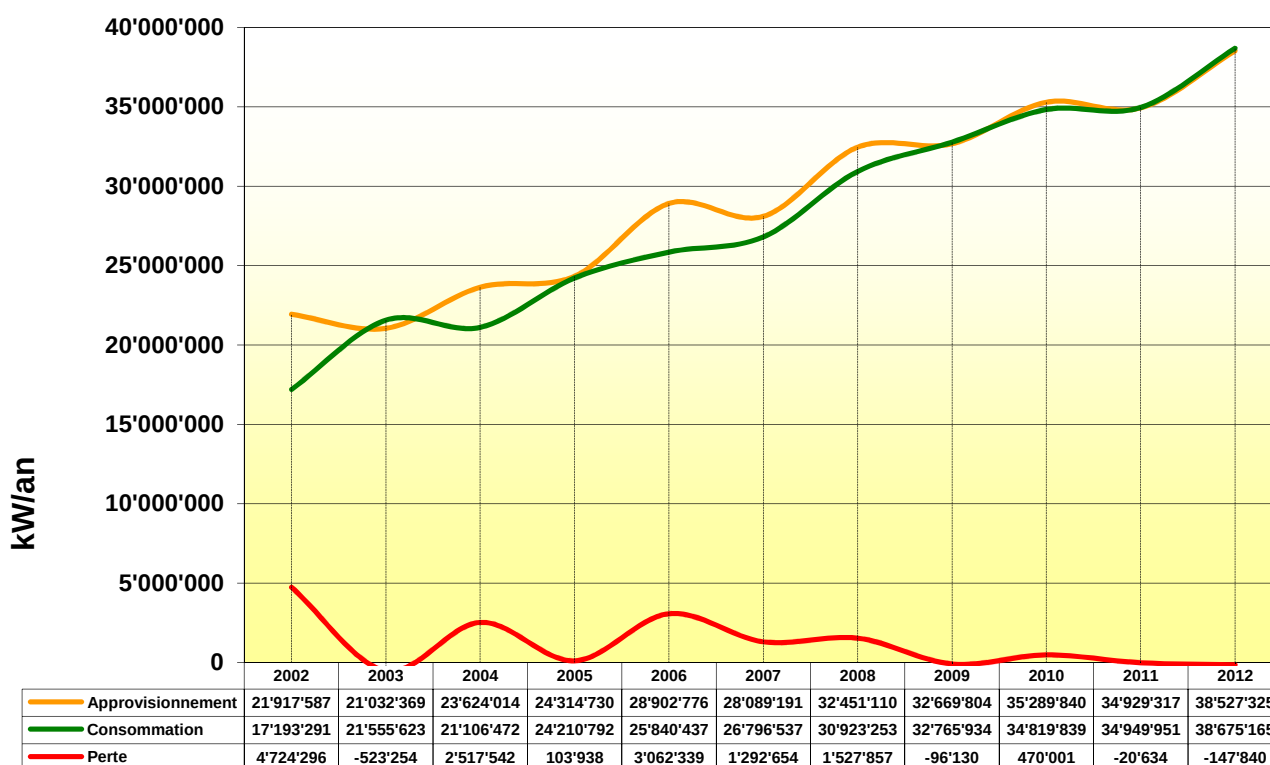
Le prix moyen d'achat du gaz aux S.I. de Lausanne en 2012 a été de 5.96 cts/kWh contre 5.36 cts/kWh en 2011.

Vente de gaz en 2012	
Particuliers, chauffage	36'343'372 kWh
Particuliers, cuisson, eau chaude	35'777 kWh
Cuisson professionnelle	264'343 kWh
Bâtiments communaux	2'031'673 kWh
Total	38'675'165 kWh

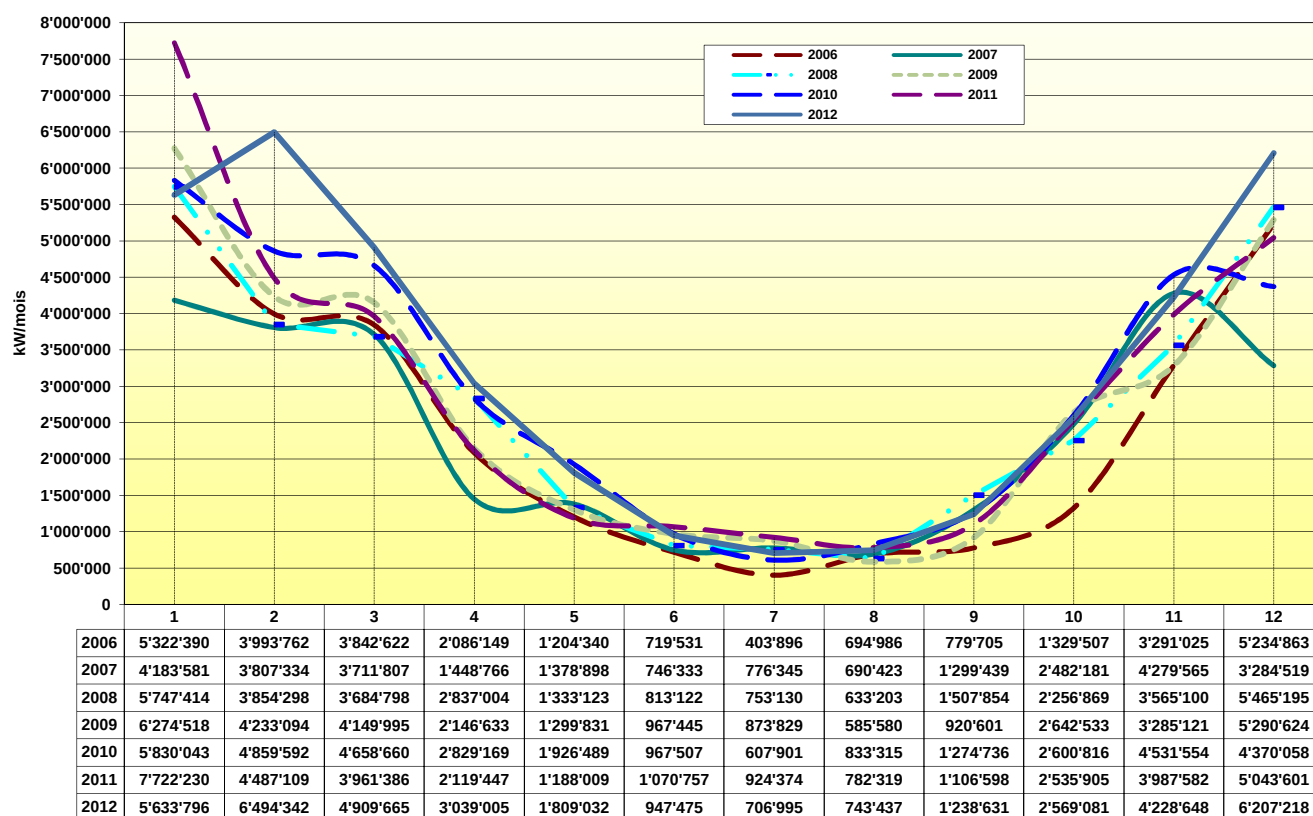
Charges	
Achat de gaz aux S.I. de Lausanne	Fr. 2'297'467.40
Entretien et extension du réseau	Fr. 133'421.55
Frais de fonctionnement	Fr. 322'477.07
Total des charges	Fr. 2'753'366.02

Revenus	
Vente de gaz	Fr. 3'095'716.50
Locations de compteurs	Fr. 61'491.45
Travaux facturés à des tiers	Fr. 25'878.00
Total des revenus	Fr. 3'183'085.95
Attribution à réserve	Fr. 429'719.93

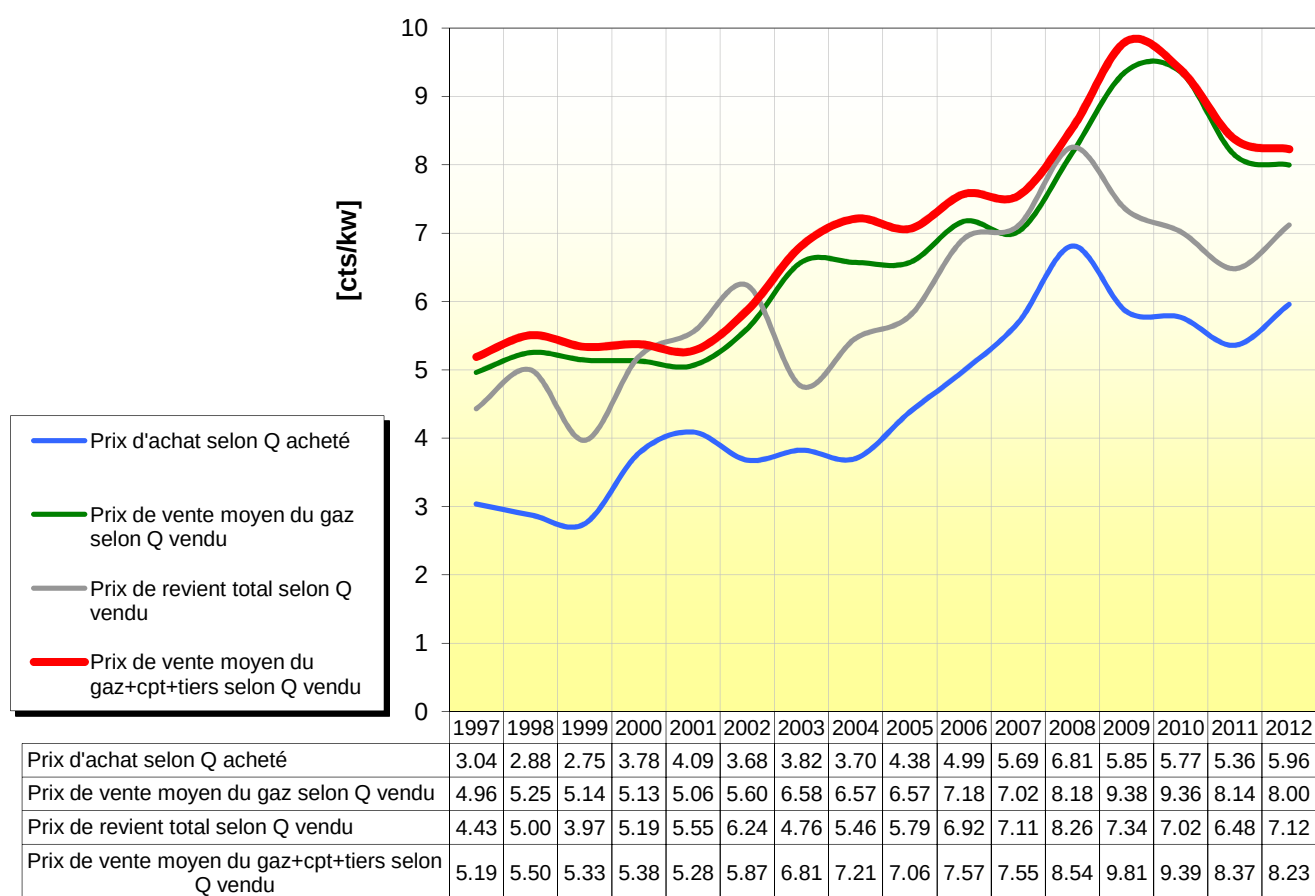
Distribution annuelle du gaz



Alimentation mensuelle (SI Lausanne)



Comparaison prix de revient, de vente et d'achat



GESTION DES DECHETS

Adoption du règlement sur la gestion des déchets et introduction du principe de causalité pour la taxation des déchets

Préavis 2011 – 2016 / N° 28

Le principe de causalité pour le financement de l'élimination des déchets urbains a été introduit le 1^{er} novembre 1997 dans la loi fédérale de Protection de l'Environnement (LPE). Ce principe signifie que le détenteur des déchets assume le coût de leur élimination. Il s'agit du principe du pollueur-payeur. Au cours de sa séance du 13 novembre 2012, le Conseil communal a autorisé la Municipalité à mettre en application le concept de la taxe au sac sur le territoire communal dès le 1^{er} janvier 2013.

Ordures ménagères

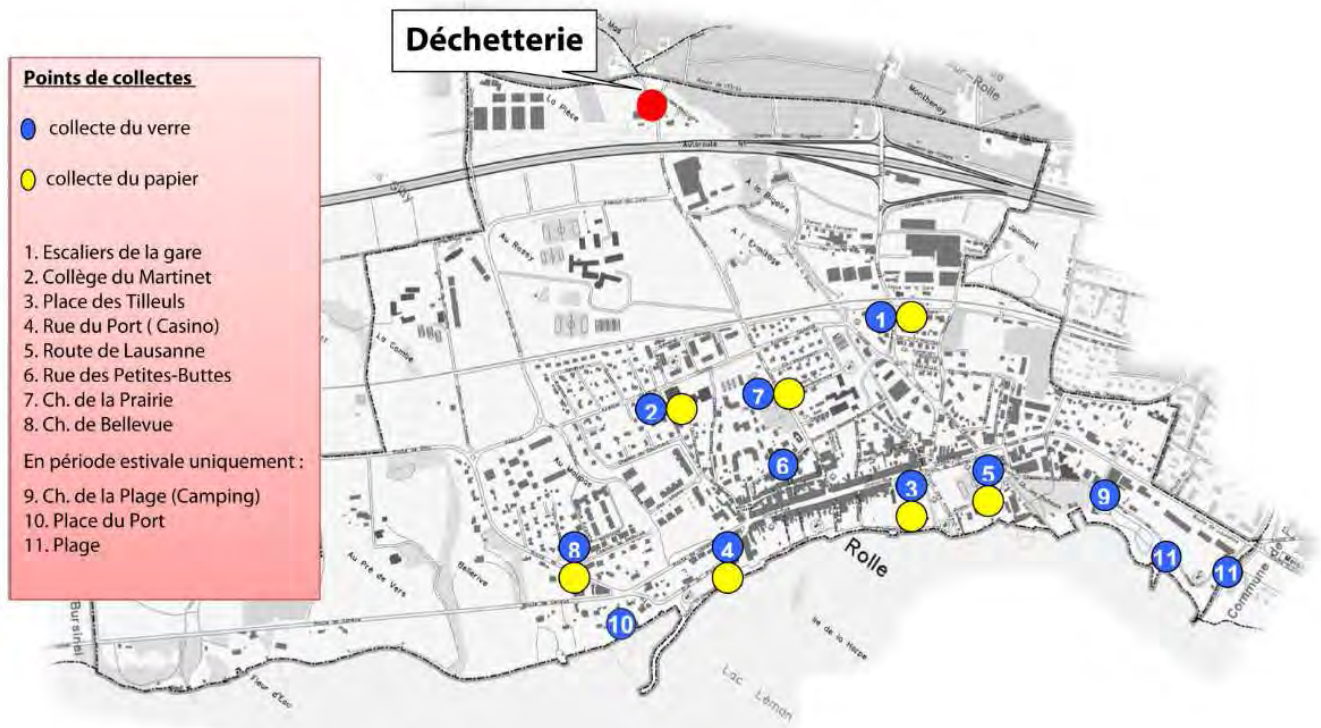
Les ordures ménagères en 2011 font toujours l'objet d'un ramassage au « porte-à-porte », deux fois par semaine, sur l'ensemble du territoire, sauf dans les secteurs qui sont équipés de

containers enterrés. En effet, dans les secteurs Baccara, Beaulieu et Plantaz, 15 containers enterrés d'une capacité de 5 m³ sont implantés. Le projet d'implantation, sur l'ensemble de la Commune, de containers enterrés pour le ramassage des ordures ménagères a été différé quelque peu pour attendre l'introduction au 1^{er} janvier 2013 de la taxe poubelle et afin de mesurer les conséquences de cette taxe. En 2012, 1'529 t d'ordures ménagères ont été récupérées à Rolle, sans tenir compte des ordures des entreprises qui sont collectées séparément. Cela représente 272 kg par habitant et par année. Depuis l'introduction de la déchetterie en 2008, le poids par habitant est resté constant. Le coût du ramassage et de l'élimination des ordures ménagères par habitant a lui très peu évolué puisqu'il se situe aujourd'hui à Fr. 107,60 par habitant ou Fr. 395,40 par tonne d'ordures ménagère évacuées.

Ecopoints

11 écopoints sont répartis sur la Commune de Rolle. Tous ces points permettent la récupération du verre et 9 d'entre eux servent également à collecter le papier. En 2012, 150 t de verre ont été récoltées dans les écopoints, soit

60 % de l'ensemble du verre récupéré entre la déchetterie et les différents points de récolte situés sur territoire communal. Pour le papier, 94 t ont été récupérés aux écopoints soit environ 45 % du total récupéré sur la Commune.



Déchetterie

Un portail grillagé a été posé afin d'éviter l'accès des personnes non autorisées sur le site, notamment en raison de la présence de produits dangereux, voire toxiques. Des barres de sécurité ont été posées sur le toit du couvert à déchets. La déchetterie de Rolle a vu une évolution importante à partir du 1^{er} mai 2012 avec la signature d'une convention passée avec la commune de Gilly, permettant à l'ensemble de ses habitants et commerçants d'accéder à la déchetterie. Au 31 décembre 2012, 2'400 cartes d'accès aux installations ont été distribuées aux particuliers et 150 l'ont été aux entreprises de Rolle.

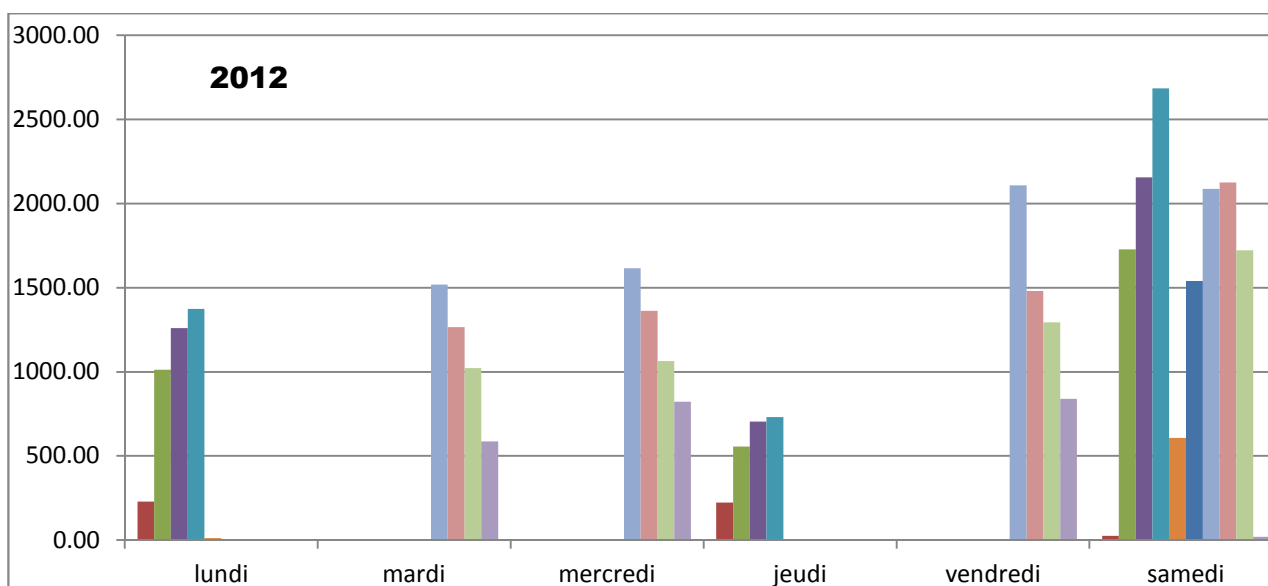
En 2012, nous avons enregistré une très nette augmentation du nombre d'entrées et ceci,

principalement, à partir de mai 2012. Nous avons totalisé 35'800 entrées environ sur l'ensemble de l'année, avec une pointe à 4'400 pour le seul mois de juin.



Nombre d'entrées à la déchetterie pour l'année 2012

Janvier à décembre 2012							
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	Totaux
8.00	229	0	0	224	0	26	
9.00	1'013	0	0	556	0	1'725	
10.00	1'259	0	0	705	0	2'155	
11.00	1'373	0	0	731	0	2'683	
12.00	12	0	0	0	0	607	
13.00	0	0	0	0	0	1'536	
14.00	0	1'519	1'616	0	2'108	2'087	
15.00	0	1'265	1'362	0	1'481	2'125	
16.00	0	1'021	1'064	0	1'294	1'722	
17.00	0	586	823	0	840	20	
	3'886	4'391	4'865	2'216	5'723	14'689	35'770
	10.86%	12.28%	13.60%	6.20%	16.00%	41.06%	100.00%



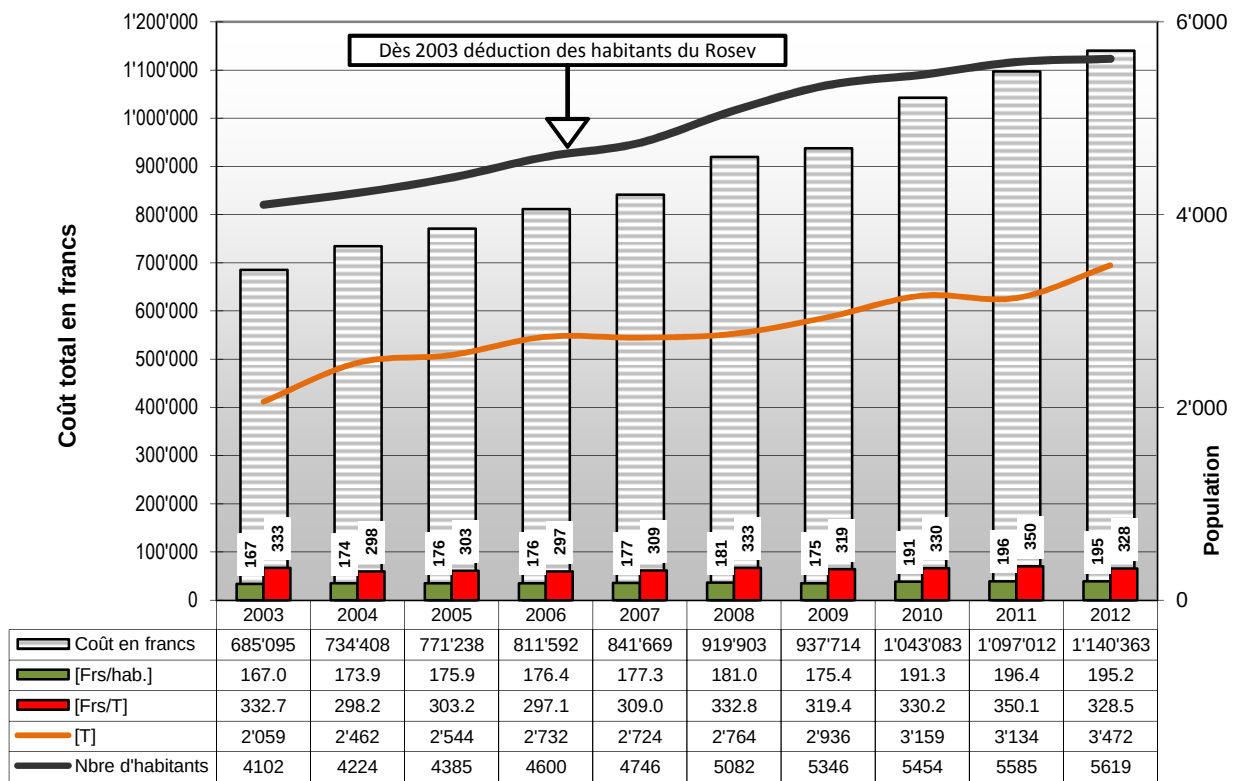
On a enregistré à la fin de l'année 2012 un taux d'entrée à la déchetterie relativement important, certainement motivé par l'introduction de la taxe au sac au 1^{er} janvier 2013.

La totalité des déchets amenés par les entreprises pour l'année 2012 s'élève à 118 t, principalement du papier, du carton, du plastique et du verre. Les tableaux ci-après présentent l'évolution des tonnages des déchets

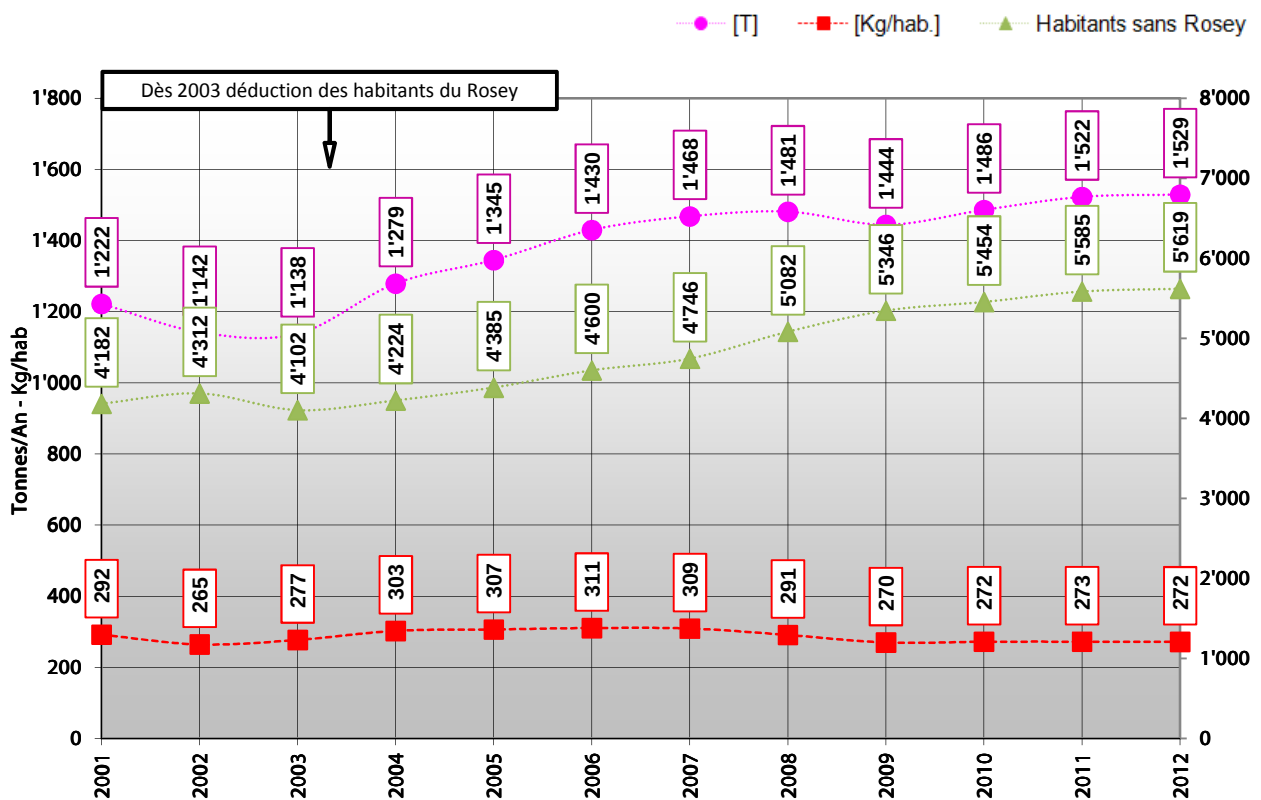
récupérés sur la Commune. A noter que les quantités par habitant sont ramenées à la population de Rolle uniquement. Nous avons donc soustrait l'apport de Gilly afin d'avoir une meilleure lisibilité des chiffres.

Globalement on enregistre, tout déchet confondu, une légère augmentation par habitant du nombre de kilos récupérés. Une tendance qui devrait se confirmer en 2013.

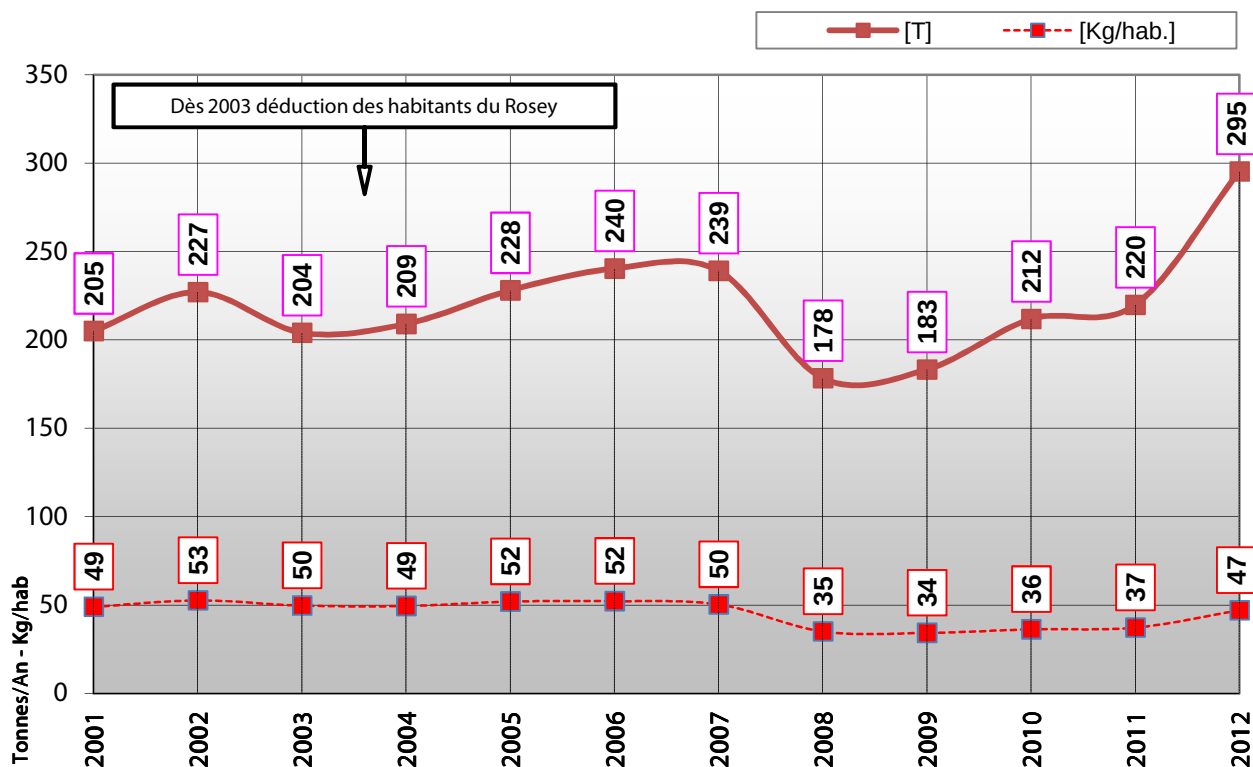
Evolution comparative de la population et du coût annuel total des déchets



Ordures ménagères

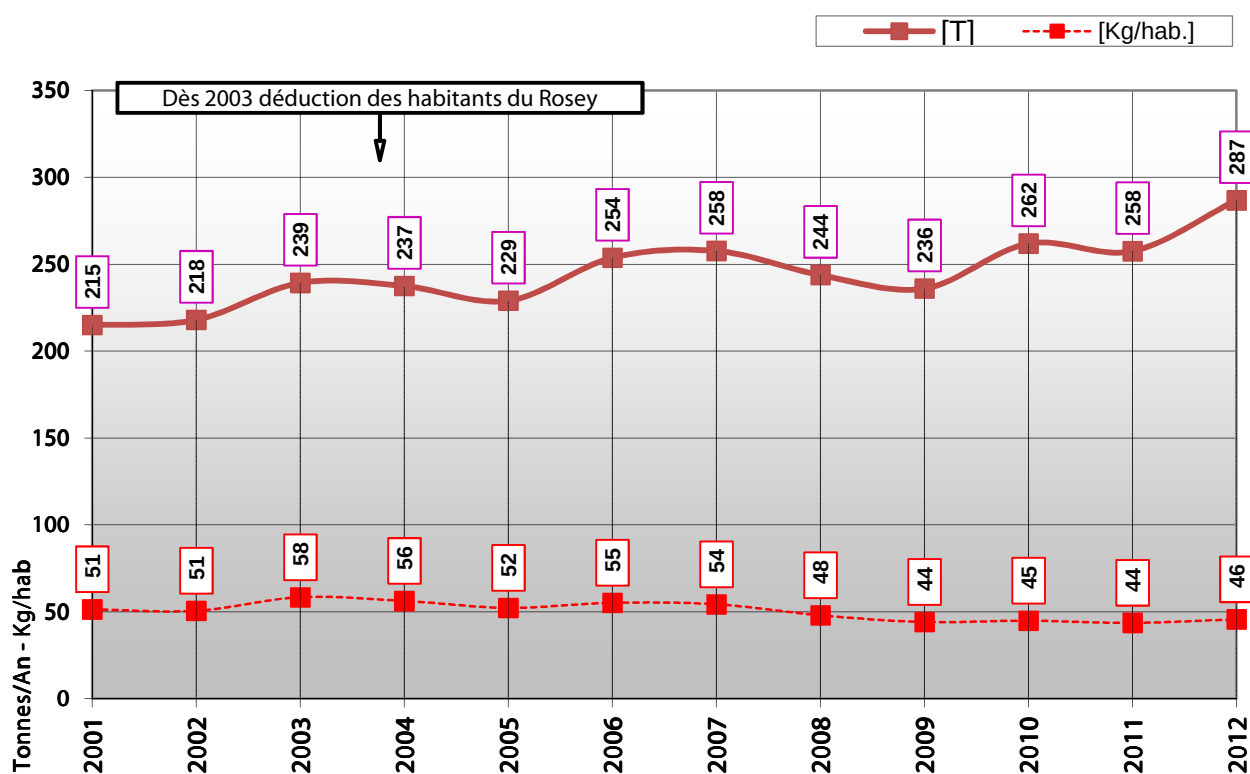


Déchets encombrants



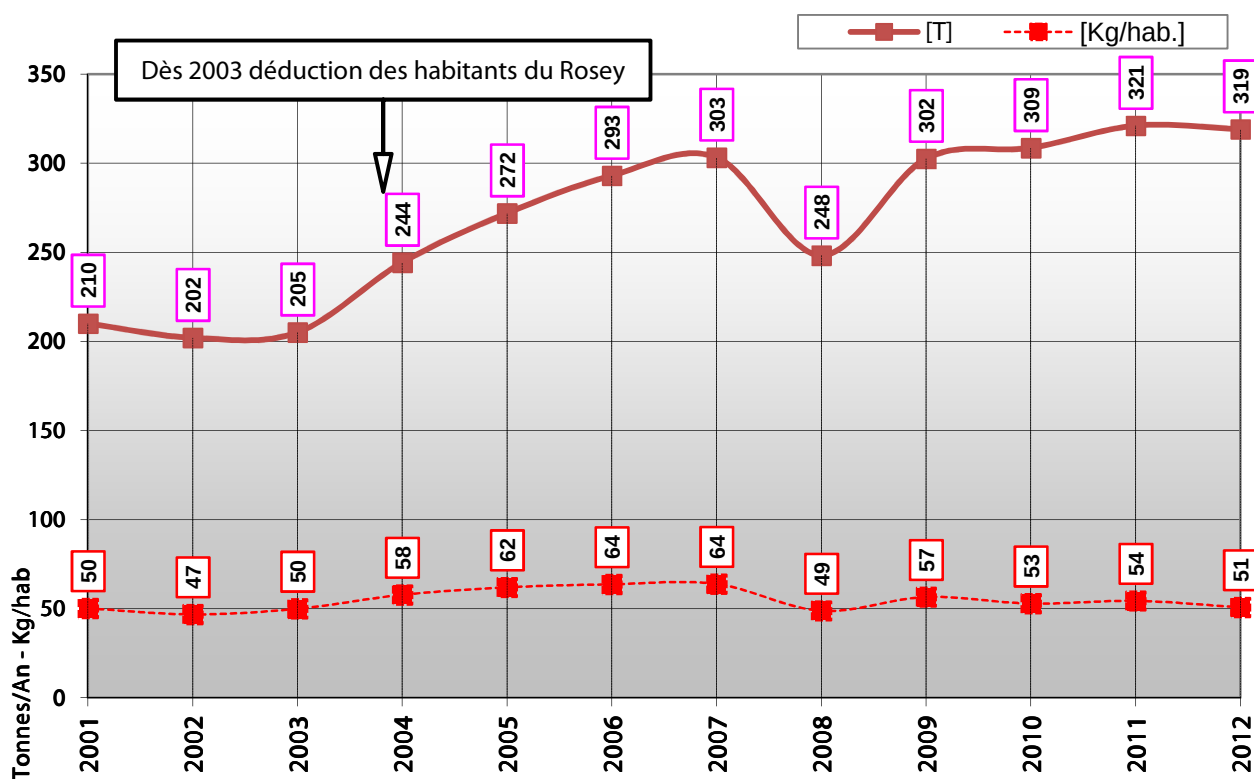
Ramassage du verre toutes teintes

Sur les 286.8t de verre ramassées sur l'ensemble de la Commune, 150 l'ont été auprès des différents écopoints du territoire. Le reste à la déchetterie. A noter encore que, dans ce total, 12.3t ont été amenées à la déchetterie par les entreprises et les commerces.

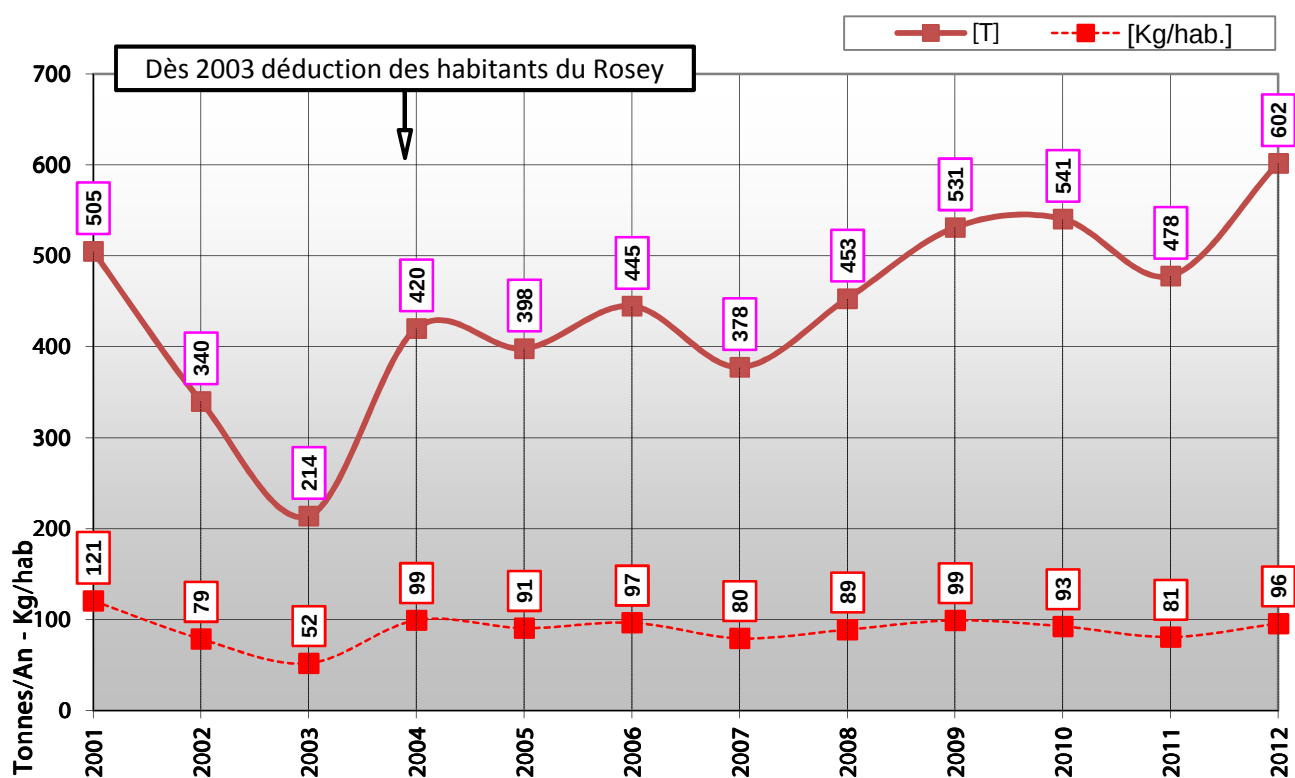


Ramassage du papier/carton

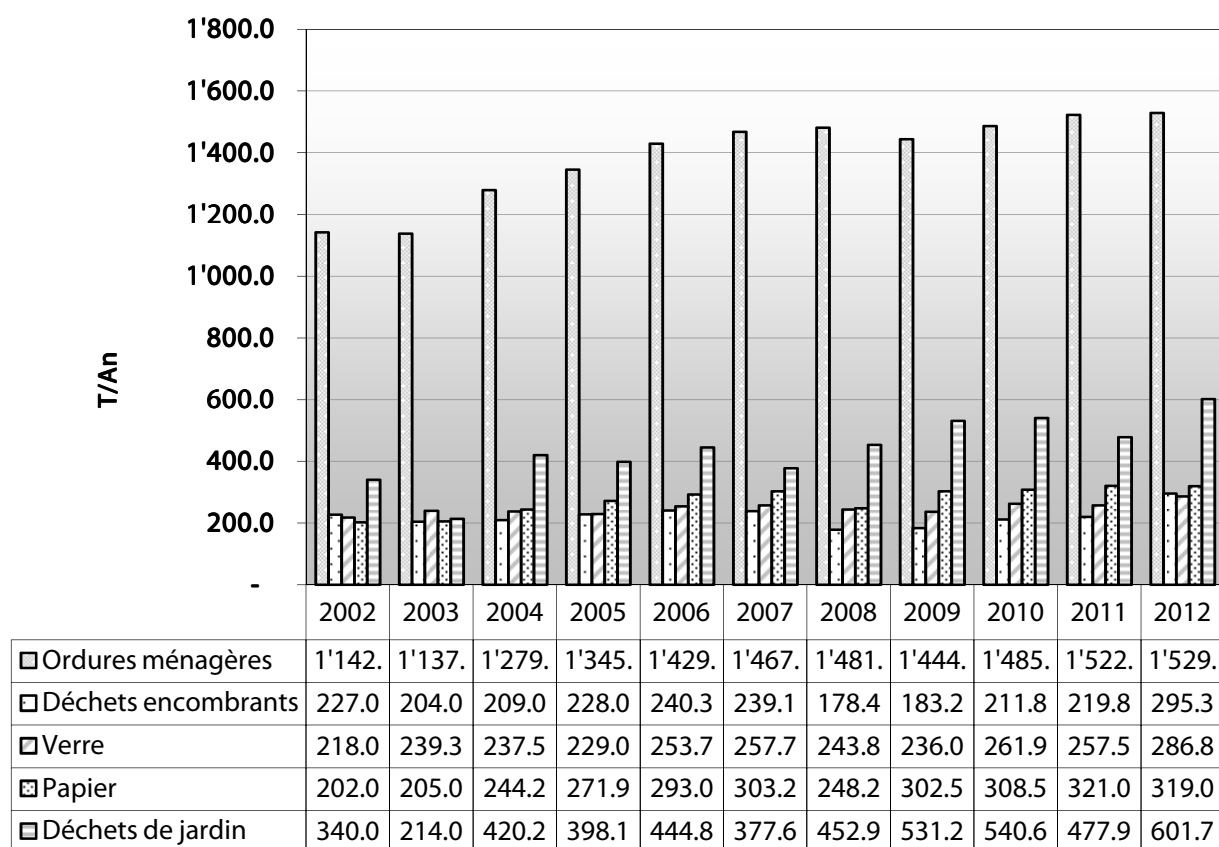
319 t ont été récupérées sur l'ensemble de la Commune, dont environ 94 t dans les écopoints ; 72 t ont été amenées directement à la déchetterie par les commerçants rollois.



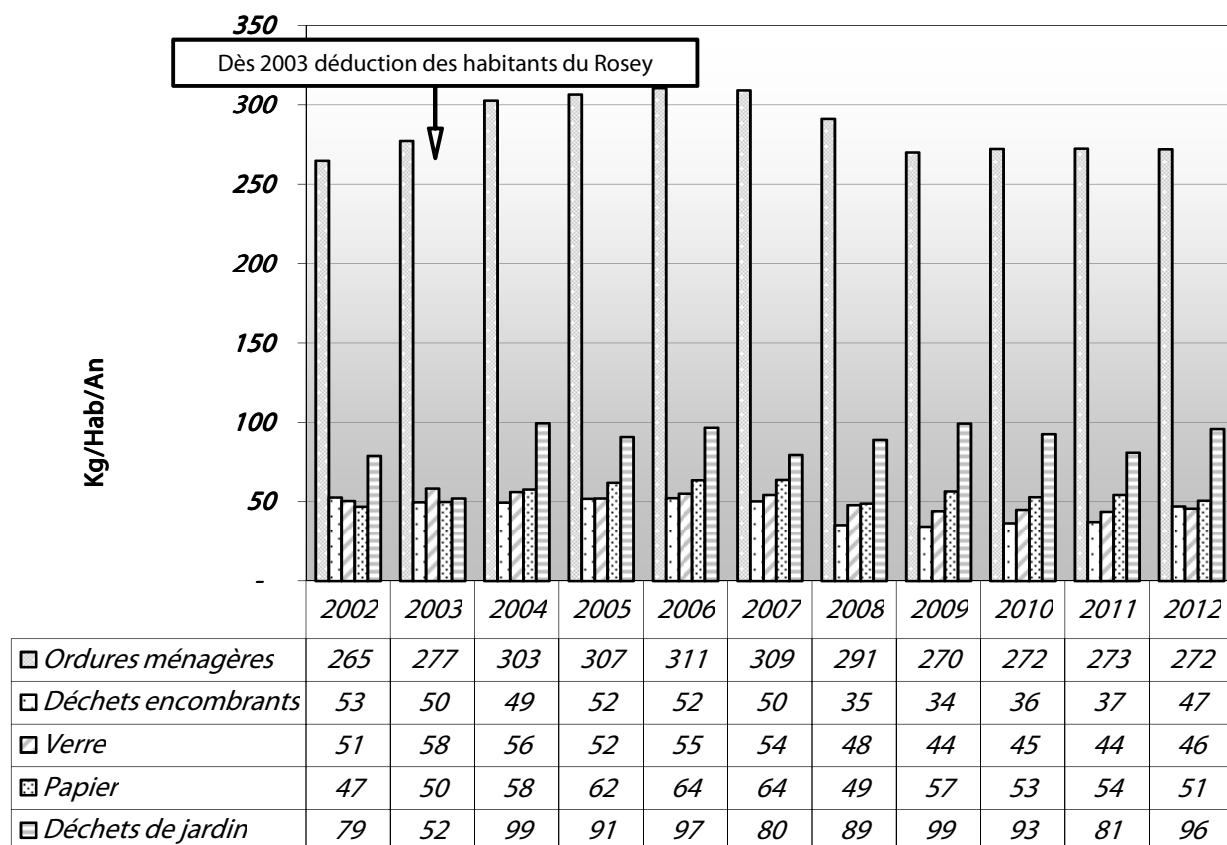
Ramassage des déchets de jardin



Evolution du tonnage par année selon le type de déchets (G3/4)



Evolution de la masse par habitant et par année selon le type de déchets (G1/4)



FORMATION ET JEUNESSE, SECURITE SOCIALE



Directeur :
M. Denys Jaquet
Conseiller municipal

Chef de service :
M. Vincent Angehrn, responsable culturel et affaires sociales

Cette Direction gère les activités principales suivantes :

- Enseignement primaire et secondaire
- Bibliothèques communales
- Prévoyance sociale cantonale
- Service social communal
- Oeuvres sociales (relations avec les services d'aide à la famille et de la santé)
- Santé publique
- Activités sportives, affaires culturelles et loisirs
- Sociétés locales, jeunesse et aînés
- Tourisme

ASSOCIATION SÉSAME

(extraits tirés du rapport de M. Lakhdar Amamra, Animateur responsable du centre)



Introduction

Cela fait maintenant dix ans que le sésame a réouvert ses portes avec un nouveau projet institutionnel en adéquation avec les aspirations des jeunes et des institutions locales. 2012 a été marquée par un nouveau mandat confié au sésame (accompagnement socioculturel des jeunes lors des transports scolaires de la région) avec l'engagement d'une nouvelle animatrice en formation. Cet accompagnement s'inscrit en parfaite continuité du service public du centre en matière de parascolaire. Parallèlement, le sésame a continué de développer l'offre auprès des jeunes que cela soit au sein des ateliers de développement de projets créatifs ou de son accueil libre. En 2012, plus de 170 jeunes dont 133 membres actifs ont fréquenté le centre pour diverses activités sociales, culturelles et artistiques, grâce aux soutiens des communes de l'arrondissement scolaire, des amis/es, des entreprises, des membres et des jeunes du sésame.

Equipe d'animation

Elle a été complétée par Mlle Jessica Monney, une nouvelle animatrice « socioculturel » en formation en cours d'emploi. Tout comme M. Arnaud Vanni, (animateur), Mlle Monney sera

suivie pendant la durée de sa formation pratique en alternance avec l'Ecole d'Etude Sociale et Pédagogique de Lausanne, par M. Lakhdar Amamra, praticien formateur HES et responsable du centre.

Administration

Afin de répondre aux modifications d'horaires décidées par l'ASPAIRE, et d'assurer son rôle parascolaire, le sésame ouvre tous les jours d'école de 11h.30 à 13h.50 et le soir de 16h.30 à 18h.00. Le site internet du sésame (www.isesame.ch) recense les informations et toutes les activités spécifiques du centre. Sa chronique participe également à la bonne communication entre les divers partenaires et acteurs locaux. Editée trois fois par année, elle est envoyée aux membres de l'association sésame ainsi qu'aux communes de l'arrondissement scolaire de Rolle.

Comptabilité et finance

Les recherches de fonds sont toujours ciblées et sont réalisées suivant des besoins concrets. Les jeunes du sésame sont impliqués directement dans le soutien financier des sorties, notamment en vendant des confiseries réalisées au centre.

Le comité de l'association sésame et l'équipe d'animation, assistés par des bénévoles, organisent également des événements qui permettent au centre de disposer d'un budget d'animation. En 2012, la fondation Juchum a effectué un très généreux don de Fr. 20'000.— qui a permis d'organiser des ateliers de prévention et de création, outre le renouvellement et l'équipement du mobilier et des jeux de l'accueil libre. PPG Industries Europe Sàrl a effectué un don de Fr. 2'696.— pour la rénovation de la salle de cinéma.

Accompagnement socioculturel dans les bus scolaires.

A la demande de la commission des transports et sur proposition du sésame, depuis le mois de mai 2012, la nouvelle animatrice en formation a accompagné les jeunes dans les bus scolaires afin d'assurer la sécurité des élèves. Une plaquette de présentation leur a été distribuée dès la rentrée 2012.

Programme sésame

L'accueil libre du sésame continue son rôle d'espace public dédié à la jeunesse locale. C'est notamment grâce à cet accueil quotidien que les jeunes peuvent avoir accès aux ateliers du centre et à la prévention. Ils peuvent également proposer et développer des activités spécifiques. En 2012, plus de 170 jeunes ont fréquenté le sésame dont plus de 130 sont devenus des membres actifs.

Atelier infographie

Il continue de proposer aux jeunes une activité créative et technique de grande qualité. Grâce à l'équipement et aux compétences techniques et pédagogiques des animateurs, les jeunes ont participé concrètement à la réalisation de nombreuses brochures, affiches, dont la plaquette pour les bus scolaires, des affiches variées pour le sésame et pour l'APERRE, ainsi que pour la commune de Gilly et pour la COCISE.

Atelier son

Comme l'atelier infographie, l'atelier son dispose de matériel professionnel ainsi que des compétences nécessaires. L'atelier permet aux jeunes de diverses mouvances musicales de développer une démarche créative pertinente tout en participant à l'ensemble des activités du centre. Cela permet de créer et de renforcer les échanges entre des jeunes qui n'ont pas la même

culture musicale, mais qui se retrouvent pour partager la même passion.

Atelier cinéma

En 2012, l'atelier cinéma s'est vu attribué un généreux don de PPG industries Europe, ce qui a permis d' étoffer son matériel. Lors des vacances d'octobre, un vaste atelier de création et de prévention a permis aux jeunes de choisir un thème de prévention et de réaliser un clip vidéo sur les dangers de la consommation du cannabis.

Semaine de lutte contre le tabagisme

Comme chaque année en collaboration avec le CIPRET-Vaud, une semaine de prévention du tabagisme est organisée. Tous les 9^{èmes} années ainsi qu'une partie des élèves de Pré-de-Vert ont pu, le temps de deux périodes, discuter, débattre et s'informer sur le tabac. A relever encore à ce sujet une nouvelle exposition accompagnée d'un fort intéressant reportage du CIPRET Genève.

Semaine d'atelier prévention et de création

Pour la deuxième année consécutive, une semaine dédiée à la prévention implicite et créative a été mise sur pied. Les jeunes (une vingtaine) ont choisi, après discussion, le thème du cannabis. Ils ont donc créé un clip vidéo, un morceau de rap et une série d'affiches sur le thème, qui seront distribuées aux autorités locales.

Atelier cuisine et diététique

La question de la culture culinaire et de la diététique est une problématique de plus en plus inquiétante dans nos sociétés, c'est pour cela que le sésame s'est toujours préoccupé de continuer ces ateliers. En 2012, et grâce au soutien de l'espace prévention Nyon/Morges, des ateliers où la gastronomie et la diététique sont à l'œuvre ont pu être proposés avec la collaboration d'une diététicienne. Chacun a pu mettre la main à la pâte.

10 ans du nouveau sésame

Le 19 septembre 2002, le sésame a ouvert ses portes avec un projet institutionnel basé sur l'accueil libre, les ateliers de développements créatifs et la prévention auprès des jeunes de la région. Pour marquer l'événement, une chronique spéciale « dix ans » retrace les moments forts du centre.

Passeport vacances 2012

Le passeport vacances 2012 n'a pas eu autant de succès que les années précédentes. Une réflexion menée par l'APERRE est en cours. Les activités phares du sésame comme l'atelier infographie et l'atelier son ont été proposées, ainsi qu'une soirée disco.

Stand sésame

Les jeunes du sésame se mobilisent plusieurs fois par année afin d'animer le stand du centre lors de diverses manifestations locales comme le troc et le souk de l'APERRE ou lors de la fête de l'Avent, etc. Les jeunes sont toujours partants pour vendre les célèbres pralines. Les bénéfices des ventes permettent d'organiser des sorties à des prix abordables pour tous les jeunes.

Tournage au sésame

Sur proposition de professionnels de la prévention, l'entreprise Teenergy, spécialisée dans le tournage et la création de documentaires sur les problématiques de jeunes, a tourné un reportage au sésame sur la relation des jeunes avec le tabac. Il sera prochainement diffusé sur les chaînes francophones.

Fête de la vigne

Le district a décidé d'octroyer au sésame les bénéfices 2012 de la vente du vin de la vigne de la Duche. Pour l'occasion, le sésame a tenu un

stand à Nyon qu'ont fréquenté de nombreux officiels et le public présent à cette occasion.

Loto 2012

Pour la première fois, le sésame par son comité, son équipe d'animation et ses jeunes ont organisé un loto. Un bénéfice de Fr. 4'130.— a pu être réuni pour de futures dépenses dévolues à l'animation et à l'achat de divers matériels.

Soirée des promotions 2012

Suite à la décision du conseil d'établissement d'offrir une soirée des promotions aux 9^{ème} années, une commission dont le sésame fait partie a été créée. La soirée s'est déroulée le 6 juillet 2012 à la salle communale de Mont-sur-Rolle et a connu un franc succès ; 95 élèves y ont participé dans une ambiance festive.

Conclusion

Le nombre de jeunes qui fréquentent le sésame est en augmentation. Les professionnels engagés au centre lui confèrent, assurément, des ressources humaines compétentes et en adéquation avec la vocation institutionnelle du centre. De nombreux jeunes y trouvent en effet les moyens et les compétences pour répondre à leurs aspirations légitimes d'expressions artistiques, mais aussi une réponse aux nécessités de tisser des relations sociales et amicales.

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

(tiré du rapport de Mmes Catherine Thomas et Marie Ruchonnet, responsables de la bibliothèque)

La bibliothèque de Rolle, située au centre de la Grand-Rue avec sa longue vitrine, est une magnifique carte de visite pour la ville. La bibliothèque, c'est aussi une invitation aux rencontres et aux échanges ; elle est actuellement appréciée par 1901 lecteurs actifs (1130 enfants).

Grâce au soutien de la Commune, les lecteurs retrouvent leurs auteurs préférés et en découvrent d'autres : un coin avec des CD/DVD (pop/rock, jazz, musique classique, chanson française, films documentaires et livres audio) et un espace BD autant pour les adultes que pour les enfants.

Le catalogue en ligne www.rolle.ch simplifie la vie des lecteurs leur permettant de réserver ou prolonger des livres directement depuis chez eux. La bibliothèque est aussi un lieu d'animation. En 2012, les collaboratrices en ont organisé plusieurs, pour enfants et adultes.



Statistiques de fréquentation

Fréquentation hebdomadaire : environ 213 lecteurs. Nombre de prêts en 2012 : 45'542. Avec une moyenne par semaine de 911 livres sortants ou 151 documents par jour.

Le fichier des lecteurs s'établit comme suit au 31 décembre 2012 :

- Rolle : 253 adultes, 46 étudiants, 458 enfants, 5 crèches + 1 UAPE, 19 classes du primaire, 2 classes du Rosey, 44 lecteurs de la ludothèque/vestiaire et employés communaux.
- Mont-sur-Rolle : 90 adultes, 18 étudiants, 204 enfants, 2 crèches + 1 UAPE, 3 classes du primaire.
- Environs de Rolle : 218 adultes, 453 enfants, 32 étudiants, 12 classes + 1 UAPE de Dully.

Nouveaux lecteurs en 2012 : 157 (77 de Rolle, 31 de Mont-sur Rolle, 49 des environs de Rolle).

Cotisations et rappels

Cotisations encaissées en 2012: Fr. 14'450.—.

Amendes facturées (retards): Fr. 2'513.—.

Collection

Le fonds de la bibliothèque compte environ 20'500 documents, tous types confondus. Les emprunts à Bibliomedia sont toujours très appréciés, autant du côté jeunesse que des adultes car ils permettent de compléter la collection et de renouveler le choix à un coût moindre (24 centimes par livre emprunté, renouvelable 2 fois par année).



Animations

En 2012, il y a eu 14 visites de classes sur rendez-vous ; d'autres classes sont venues pendant les heures d'ouverture pour échanger des livres et pour faire des recherches. Certains enseignants et certains élèves ont découvert la bibliothèque pour la première fois. Généralement, chaque nouvelle visite amène deux ou trois nouvelles inscriptions. La crèche Cap Canaille avait demandé une petite animation pour un groupe de tout-petits, ils ont été reçus pour un moment de

lecture au mois de novembre. Deux classes du Rosey sont venues s'inscrire et visiter la bibliothèque au mois de novembre. Les crèches apprécient de plus en plus la bibliothèque et viennent sur place avec de petits groupes d'enfants. Les UAPE se déplacent : les éducatrices de celle de Dully viennent régulièrement chercher des nouveaux livres et l'UAPE de Rolle vient avec un petit groupe d'enfants généralement chaque mois.

Un désherbage régulier est effectué à la bibliothèque ce qui permet de faire des tournus de dons entre la cantine scolaire de Rolle et les UAPE. Quelques dons pour les plus grands ont aussi été faits à des classes. Les livres en grands caractères qui ont été éliminés, ont fait le bonheur des pensionnaires de l'EMS Lumière et vie.

Né pour lire a toujours lieu une fois par mois à la bibliothèque ; il s'agit d'un accueil parent-enfant (de 0 à 5 ans) et d'un moment de « lecture-échange ». Cette activité attire en moyenne 8 enfants et se poursuivra en 2013 avec l'aide de Florence Martin qui, de manière bénévole, s'investit beaucoup pour compléter l'équipe lors de cette animation.

Au mois de février a eu lieu la première journée des bibliothèques vaudoises sur le thème du goût (*L'Arbre aux saveurs*), journée à laquelle la bibliothèque communale a participé en organisant des animations pour les enfants le matin, un petit repas à midi et une série de lectures pour adultes. Une autre soirée de lectures pour adultes a été organisée le 1^{er} novembre, deux auteures étaient invitées.

La bibliothèque a ouvert ses portes lors de la fête de l'Avent, qui en 2012 avait lieu dans la Grand-Rue. Un conte pour les enfants de 4 à 7 ans était au programme pour l'après-midi et a attiré environ 35 enfants. De nouvelles inscriptions ont été faites lors de cette journée.



Personnel et stages

Madame Françoise Chapatte a repris le poste d'auxiliaire au départ de Madame Aline Béguin à fin novembre 2012. Madame Chapatte travaille environ 14 heures par semaine.

Tout au long de l'année, de jeunes élèves ont pu faire un stage d'une ou plusieurs journées afin de découvrir le métier de bibliothécaire. Pendant les vacances d'octobre, des enfants du passeport vacances ont également été accueillis le temps d'un après-midi.

Depuis le mois de novembre 2012, les bibliothécaires collaborent avec Cécile Mallmann une fois par semaine. Cécile, qui est une personne souffrant de handicap mental et physique, est employée à la buanderie de L'Espérance à Etoy.

Mme Mallmann vient à la bibliothèque pour travailler au prêt le mercredi matin de 10h à 12h.

En termes de formation continue du personnel, à noter la gestion des périodiques avec Bibliomaker (deux collaboratrices) et la formation de base des formateurs/trices en entreprise (deux collaboratrices).

Equipement et aménagement

Quelques sièges ont été rajoutés du côté de la jeunesse afin de remplacer les poufs. Une table plus grande a été placée au rez-de-chaussée pour déposer les journaux du jour. Les lecteurs s'y installent beaucoup plus volontiers que lorsque la table était plus petite.

SECURITE SOCIALE

Les agences d'assurances sociales AAS

Conformément au Règlement cantonal du 28 janvier 2004 sur les Agences d'assurances sociales, les communes du district de Nyon ont confié la gestion de leurs Agences AVS à l'ARAS du district de Nyon dès le 1^{er} juillet 2005. Pour répondre aux besoins de la population, l'ARAS dispose de quatre Agences d'Assurances Sociales (AAS) :

AAS de Coppet :	Bogis-Bossey, Chavannes de Bogis, Chavannes des Bois, Commugny, Coppet, Crans, Founex, Mies et Tannay.
AAS de Nyon :	Arnex, Arzier, Bassins, Borex, Chésereux, Crassier, Duillier, Eysins, Genolier, Gingins, Givrins, Grens, La Rippe, Longirod, Marchissy Nyon, Prangins, St-George, St-Cergue, Signy et Trélex
AAS de Gland :	Begnins, Coinsins, Gland, Luins, Le Vaud, Vich
AAS de Rolle :	Bursinel, Bursins, Burtigny, Dully, Essertines s/Rolle, Gilly, Mont-s/Rolle, Perroy, Rolle, Tartegnin et Vinzel.

Le rapport de l'ARAS, Association régionale pour l'action sociale, disponible auprès de ses bureaux à Nyon, est remis aux membres de son Conseil intercommunal.

Association d'Entraide familiale de Rolle et environs

(tiré du rapport d'activités 2012 de M. Jacques-Robert Meylan, président ADEF)

L'Association d'Entraide familiale de Rolle et environs (ADEF) est présente dans les communes de Bursinel, Bursins, Dully, Essertines-sur-Rolle, Gilly, Luins, Mont-sur-Rolle, Perroy, Rolle, Tartegnin et Vinzel. Tous services confondus, nous chiffrons à 4'200 le nombre d'heures consacrées annuellement au fonctionnement de notre association !

Repas à domicile

Nos quelque soixante bénévoles livrent des repas (en *liaison froide*, donc à réchauffer par les

bénéficiaires) du lundi au vendredi, sauf les jours fériés. En 2012, nos livreurs ont effectués 124'460 kilomètres (118'410 en 2011) pour livrer 9'248 repas (8'976 en 2011).

Transports accompagnés

Ces prestations s'adressent à des gens de tous âges rencontrant des problèmes de mobilité. Les chauffeurs roulent entre les HUG de Genève et le CHUV de Lausanne. En 2012, nos 26 bénévoles ont parcouru 13'955 kilomètres (10'077 en 2011) pour effectuer 462 transports (307 en 2011).

Ludothèque

La Ludothèque prête jeux et jouets. Nous disposons d'un stock de 870 jouets renouvelé régulièrement. On y trouve des jeux et jouets en bois ou en plastique, des puzzles ainsi que des jouets pour l'intérieur ou l'extérieur et *des jeux Gameboy et Wii*. En 2012, les 16 bénévoles ont travaillé plus de 650 heures pour assurer le bon déroulement des ouvertures de la ludothèque.



Vestiaire

Le Vestiaire met en vente des vêtements et chaussures d'enfants de 0 à 16 ans (2^e main) à des prix très avantageux. En 2012, 1'023 articles ont été vendus pour la somme de Fr. 6'222.—, ce qui donne un prix moyen pour chaque article de Fr. 6.—. Comme sa voisine, il est ouvert les lundis, mercredis et le premier samedi du mois. Les ouvertures ainsi que les tris et rangements ont été assurés par une équipe de 6 bénévoles pour un total d'environ 180 heures annuelles.

Espace Parents-enfants

Dans le cadre magnifique du jardin d'enfants « Le Cygne », nous organisons des rencontres parents et enfants de 0 à 4 ans. Nous offrons aux parents la possibilité de se rencontrer, d'échanger leurs expériences autour d'un café pendant que leurs enfants jouent librement et en toute sécurité.



Site internet

Le site internet www.entraidefamiliale-rolle.ch a été visité 1'017 fois en 2012 soit une moyenne mensuelle de 85 visites. La plupart des visites proviennent de la Suisse, ensuite la France, les Etats-Unis, le Canada, l'Allemagne et encore d'autres pays.

Comité

Des membres de notre comité siègent au Comité de direction de la Fondation de La Côte pour l'aide et les soins à domicile et la prévention, l'Association régionale pour l'accueil de jour des enfants de Rolle et environs et dans deux commissions de l'Entraide familiale vaudoise (organisation faîtière qui regroupe les 29 associations régionales agissant dans ce canton). Certains membres suivent également des cours de formation continue.

Mais notre souci permanent reste la recherche de bénévoles pour garantir nos prestations, plus précisément les livraisons de repas et les transports accompagnés. Des membres de notre comité sont présents dans diverses manifestations locales et nous avons engagé une importante campagne de presse à la fin 2012. De plus, la Municipalité de Rolle nous a permis d'adresser un courrier personnel à plus de 180 Rolloises et Rollois susceptibles de rejoindre nos équipes. Par ailleurs, nous avons aussi adressé une communication aux conseillers communaux. Malheureusement, nous n'avons reçu aucune réponse ni obtenu aucun contact. A se demander si l'individualisme ne prime pas largement sur la solidarité dans notre région. Bien que les chiffres ci-dessus démontrent l'utilité et l'augmentation de nos prestations, le comité se doit d'envisager de limiter, voire cesser tout ou partie des livraisons de repas ou de transports accompagnés si nos "troupes" ne sont pas complétées par quelques citoyens attirés par le bénévolat. Cette limitation de prestations aurait une incidence sur la fameuse facture sociale.

Les bénévoles utilisant leur voiture bénéficient d'une assurance ponctuelle, d'une indemnité kilométrique et nous offrons la vignette autoroutière en guise de remerciements.

Nous avons obtenu de l'administration cantonale des impôts la possibilité de déduire de la déclaration fiscale les dons effectués par nos bénévoles qui abandonnent leurs indemnités en faveur de nos actions. Toutes ces raisons devraient inciter de nombreuses personnes à nous contacter via notre site internet. Merci !

SERVICE DE PSYCHOLOGIE, PSYCHOMOTRICITE, LOGOPEDIE EN MILIEU SCOLAIRE (PPLS)

Rolle-Aubonne-Gimel-Etoy

(tiré du rapport de Mme Christine Mertenat)

Le Service PPLS de Rolle-Aubonne-Gimel-Etoy appartient à la région Dôle qui elle-même comprend 4 services (Coppet-Crassier, Nyon, Gland et Rolle-Aubonne-Gimel-Etoy). Ces services étatiques dépendent du SESAF (DFJC) et sont dirigés, au niveau régional, par M. F. Togni. Le Service PPLS Rolle-Aubonne-Gimel-Etoy offre ses prestations aux familles et aux enfants/adolescents scolarisés dans les établissements scolaires de Rolle, Aubonne et Gimel-Etoy. Le Service PPLS, placé sous la responsabilité de Mme C. Mertenat, comprend 5 psychologues, 6 logopédistes et 2 psychomotriciennes pour un total de 7,75 postes répartis sur trois lieux de consultations, Rolle, Aubonne et Gimel.

Les personnes travaillant à Rolle pour les enfants/adolescents de l'Etablissement scolaire de Rolle sont les suivantes :

2 psychologues (1,35 poste) : Mmes Grosso et Schaller

3 logopédistes (1,35 poste). Mmes Laurent, Tillmany et Stämpfli

1 psychomotricienne (0,6 poste) : Mme Gaubert

A Rolle, les locaux du Service se situent Rue Auguste-Matringe 1. Selon la répartition des charges entre Canton et Communes, les communes, via les associations de Communes (pour Rolle, l'ASPAIRE) fournissent aux Services PPLS les locaux nécessaires et leur entretien ainsi que le mobilier.

Activités...

Le Service PPLS reçoit les enfants/adolescents et leurs parents, sur demande de ces derniers. La proposition de consultation émane cependant la plupart du temps de l'enseignant de l'enfant qui, en souci pour le développement, le comportement ou les acquisitions, fait part de sa préoccupation aux parents et leur suggère de contacter le Service.

Missions générales du Service PPLS telles que déterminées par l'Etat de Vaud :

- donner à l'enfant scolarisé, dont le développement est perturbé, les moyens de rétablir son processus évolutif et d'accéder aux apprentissages ;

- participer, avec les parents et l'école, à la réflexion permettant, si nécessaire, des ajustements du contexte scolaire ;
- rechercher avec les partenaires des solutions d'aide aux enfants (principalement sur les questions liées à l'insertion de l'enfant dans son milieu) ;
- appuyer la mission de formation de l'école en apportant des compétences et connaissances professionnelles spécifiques au sein des équipes des établissements.

Pour ce faire, les psychologues, psychomotriciens et logopédistes du Service :

- travaillent avec les familles ;
- effectuent des bilans suite à une demande des parents ;
- suivent des enfants en traitement individuel ou de groupe ;
- aident l'enfant par le biais de conseil aux parents, aux enseignants, voire en effectuant un travail conjoint ;
- instituent ou participent à des réseaux de réflexion à l'école ou avec d'autres partenaires ;
- participent aux projets de l'Etablissement scolaire liés à la santé et à la cellule de crise.

La demande de consultation continue d'être élevée. En moyenne, 10 % des enfants consultent le Service à un moment donné de leur scolarité. En 2012, à Rolle, nous avons reçu 115 nouvelles demandes de consultations qui s'ajoutent aux prises en charge déjà en cours. Nous souhaitons répondre au mieux à l'attente des parents et de l'école. Dans ce but, en raison du volume de travail, nous sommes constamment amenés à questionner nos pratiques professionnelles.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Comme ces dernières années, le rapport de l'établissement primaire et secondaire de Rolle pour l'exercice écoulé (informations diverses, vie de l'établissement, etc.), fait l'objet d'un « tiré à part » disponible sur simple demande auprès de la direction des écoles.

CANTINE SCOLAIRE

Fréquentation durant l'année scolaire 2012

La Cantine scolaire a poursuivi son activité avec un effectif stable (12 employées) au restaurant scolaire de l'école des Buttes pour les plus jeunes et à la salle communale pour les plus grands. Dès le mois d'octobre 2012, les repas servis à la salle communale ont été déplacés dans des containers situés à proximité de l'école. En 2012, 16'175 repas ont été servis à 151 enfants du degré primaire et 51 jeunes du secondaire. Trois services ont été organisés chaque jour sauf le mercredi, pendant les horaires scolaires. Les repas ont été fournis par la société Scolarest. Le repas est facturé Fr. 10.— par élève.

CRECHES GARDERIES ROLLOISES

Fondation Soroptimist International pour la crèche à Rolle

(tiré du rapport de Mme Anne-Marie Mézentin, Présidente)

Conseil de Fondation et direction

Depuis 1997, la même passion anime les membres de la Fondation Soroptimist International pour la crèche à Rolle : offrir le meilleur cadre de prise en charge aux enfants tout en développant leur potentiel, leur autonomie et leur créativité. Nous y parvenons grâce à l'engagement de l'ensemble du personnel, grâce à l'appui indéfectible des membres du Conseil de fondation et des partenaires qui nous subventionnent généreusement. La Fondation gère depuis le 3 mai 1999 la crèche garderie La Barcarolle, à la Promenade des Grandes-Buttes 5 et, depuis le 1^{er} avril 2008, la Girolle, à la rue Auguste Matringe 3. Le Bureau se partage les tâches principales suivantes : surveillance de l'activité des garderies et de l'application du concept éducatif, relations avec le personnel (fixation des conditions de travail et, sur proposition des directrices, engagement du personnel), contacts divers : Association régionale pour l'accueil des enfants de Rolle et environs (ARAERE), les parents, les autorités, la Fédération vaudoise des structures d'accueil de l'enfance (FSAE), les bailleurs de fonds (FAJE, OFAS, etc.).

Durant la construction de la Barcarolle II, de nombreuses réunions entre les architectes de Batineg, des représentants de la Municipalité de Rolle, des représentants du Service technique de

la Commune, des membres du CODIR, du SPJ, de la directrice de la Barcarolle et de la Présidente se sont tenues afin d'affiner le projet et d'apporter quelques modifications aux plans en tenant compte des critères du SPJ et de l'accueil des enfants.

Collaboration entre l'AJERE et la Fondation

A la suite de l'entrée en vigueur de la Loi cantonale sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) du 20 juin 2006, le Réseau d'Accueil de Jour des Enfants de Rolle et environs a été constitué. Il est en activité depuis le 1^{er} août 2009. Dès cette date, les tarifs pour chacune des prestations (accueil préscolaire, accueil parascolaire et accueil familial de jour) ont été appliqués.

La présidente de la Fondation et M. Denys Jaquet, Municipal et membre du Conseil de fondation, ont participé à toutes les réunions du réseau et de son comité de direction, ce qui a représenté 15 séances en 2012.

Les structures de la Fondation Soroptimist International pour la crèche à Rolle

Au 1^{er} janvier 2012, selon les autorisations d'exploiter délivrées par le SPJ, la Fondation pouvait accueillir :

Structures	Bébés	Trotteurs	Grands
La Barcarolle	10	14	22
La Girolle	10	14	20
Totaux	20	28	42



Nombre d'enfants

Communes	La Barcarolle	La Girolle	Totaux
Rolle	43	41	84
Mont-sur-Rolle	9	8	17
Bursinel	0	2	2
Bursins	2	6	8
Dully	0	1	1
Essertines-sur-Rolle	3	1	4
Gilly	2	5	7
Luins	0	1	1
Perroy	3	1	4
Vinzel	0	1	1
Réseau AJEMA	2	6	8
Totaux	64	73	137

Dès le 13 août 2012, le SPJ autorisait la Fondation à accueillir 36 enfants en UAPE. La Barcarolle a reçu 42 enfants : 24 du Collège des Buttes et 18 du Maupas.

POLITIQUE CULTURELLE ET SPORTIVE ROLLOISE EN 2012

Bibliothèque historique

Du 19 au 29 juillet, à la salle des Chevaliers du Château, la traditionnelle exposition d'été « 1840, Naissance d'une bibliothèque » a révélé au public les plus beaux ouvrages de la riche bibliothèque historique de la ville de Rolle. Ce fut également l'occasion de remercier, par cette exposition temporaire, ses fondateurs et de retracer la genèse de ce qui fut à l'époque l'une des grandes bibliothèques publiques du canton de Vaud.

Événementiel - Manifestations

Par l'engagement de M. Stephan Dumartheray en janvier 2012, en tant que responsable des manifestations, l'organisation de celles-ci a été totalement repensée. Les tâches à accomplir pour 2012 étaient multiples : assurer le suivi des projets en cours, prendre connaissance des dossiers récurrents (Fête nationale, Fête à Rolle, soirées de sociétés locales, etc.), tout en prenant le temps de mener une réflexion sur la gestion et

le suivi des manifestations. En effet, même si la Commune ne soutient pas - financièrement ou logistiquement - toutes les manifestations se déroulant sur territoire rollois, un suivi administratif est nécessaire pour chaque projet. Le service Événementiel a donc pour tâche d'informer les organisateurs de manifestations des différentes démarches liées aux demandes d'autorisations, de présenter une synthèse des projets à la Municipalité pour autorisation finale, puis de coordonner l'organisation des manifestations avec les différents services communaux (voirie, sécurité publique, etc.). Le service Événementiel a fait valider par la Municipalité deux procédures, l'une sur le suivi des manifestations, l'autre touchant aux locations des salles communales. Ces deux procédures seront appliquées dès 2013. Par ces démarches, le service Événementiel a pour objectif de tendre vers un degré élevé de qualité, au service des organisateurs de manifestations et du public rollois en général.

Une trentaine de manifestations publiques ont été organisées à Rolle en 2012. La plupart sont récurrentes, tels que les Coffres ouverts, les différents marchés de saison, ainsi que la Fête nationale ou la Fête de l'Avent.

Gestion des salles communales



Salle des mariages au Château

Le service Événementiel gère la location et la mise à disposition de toutes les salles communales (Château, bâtiment administratif de la Couronne, théâtre, salle communale, etc.). En 2012, ce sont ainsi 1436 réservations qui ont été faites auprès du service. Il y en avait 1525 en 2011 avant une décision municipale de restreindre l'accès de certaines salles au profit des seuls habitants de Rolle et la région proche. Elle est entrée en vigueur en septembre 2011. Ainsi, ce sont en moyenne presque 4 salles qui sont occupées tous les jours de l'année à Rolle. Le public peut obtenir les informations relatives aux locaux sur le site internet de la Ville. Il peut aussi voir si elles sont disponibles et adresser une demande de location par e-mail. Le nombre important de locations génère un bénéfice proportionnel mais nécessite un travail conséquent de la responsable, Mme Mary-José Martinet. Les concierges sont également fortement sollicités pour faire visiter les locaux et les nettoyer (dont le théâtre ci-dessous) :



Fête de l'Avent



Le service Événementiel organise intégralement certaines manifestations tels que les Mérites Rollois, la Soirée des Aînés ou la Fête de l'Avent dont l'édition 2012 s'est tenue un dimanche, le 2 décembre de 11h. à 18h. La météo, difficile dès le petit matin pour le montage des infrastructures par la Voirie, s'est heureusement améliorée dès la mi-journée et la population a pu profiter pleinement de l'ouverture des commerces de la Grand-Rue et des diverses animations prévues pour l'occasion. Le pic d'affluence a eu lieu en milieu d'après-midi lors de la distribution des petits paquets offerts par la Commune, par « l'intermédiaire » du Saint-Nicolas. Le Service Événementiel est extrêmement satisfait du succès rencontré par la manifestation ainsi que de la collaboration parfaite avec les services de voirie, de sécurité publique ainsi que l'office du tourisme, tous très enthousiastes pour cette journée.



Casino Théâtre de Rolle

(tiré du rapport de Mme Marie-Claire Mermoud, directrice)

L'année 2012 a marqué le démarrage officiel de la programmation artistique par sa nouvelle directrice, Marie-Claire Mermoud, produite par

l'Association Rolle en scène. Tant en termes de fréquentation que d'accueil du public, le bilan est réjouissant et encourageant pour les années à venir.

Saison artistique 2012

12 productions ont été présentées pour un total de 26 représentations. 3300 spectateurs ont fréquenté le Casino Théâtre et l'île de La Harpe (pour un spectacle exceptionnel) au cours de cette année.

Programmation

Eclectique dans sa programmation, la scène rolloise a accueilli :



- **cirque** : *Respire* de la Cie Circoncentrique, une démonstration impressionnante napée de poésie, de tendresse et de sourires ;
- **spectacles musicaux** : *L'opéra dans tous ses états*, un spectacle cocasse qui a fait la démonstration que l'opéra et l'humour ne sont pas incompatibles ; *Sens Orient*, les 21 musiciens du Grand Eustache ont enchanté le public tant par la qualité de leur prestation que par le voyage musical époustouflant d'originalité ; *Oscar Louise*, dont la voix chaude et profonde de Rachel Hamel nous a emmené dans un univers fait de touches poétiques ;
- **théâtre** : Un « seule en scène » d'Anne-Marie Yerly dans *Allume la rampe Louis !*, extraordinaire portrait d'une époque et de la Gruyère ; *Comment élever un ado d'appartement ?*, ce succès grand public a traité avec humour le passage de la vie parfois douloureux qu'est l'adolescence ; *Spring Rolle* sur l'île de La Harpe en coproduction

avec le far° Festival des arts vivants de Nyon ; *Z. forfait illimité*, le Théâtre Extrapol s'est penché sur le destin de Zouc l'humoriste hors normes qui a quitté la scène prématurément ;

- **humour** : *Smarties, Kleenex et Canada Dry* le one-woman-show désopilant de Brigitte Rosset qui a conté la rupture sentimentale et la dépression qui en découle ; *Et les enfants d'abord* où Carine Martin nous a narré les affres d'une jeune mère de famille comédienne ;
- **danse** : avec les claquettes de la Martin's Tap Dance Company *Box-Son* a fait vibrer le Casino ;
- **spectacle jeune public** : *Le Voyage de Célestine* a valorisé l'importance de l'imaginaire par une scénographie originale, ce spectacle a également été proposé aux écoles en matinée.



Provenance des artistes

La grande majorité des artistes et compagnies qui ont foulé les planches du Casino Théâtre venaient de Suisse romande. Le cirque nous est arrivé de Belgique et le spectacle sur l'île de La Harpe était une création réalisée par des comédiens français.

Communication

Un effort particulier a été déployé pour la diffusion et la communication des différents spectacles afin de donner une vision pérenne dans la ville de l'activité de la saison artistique du Casino Théâtre. Pour ce faire, des calicots ont pris place aux quatre coins de la commune, le programme de saison a été diffusé en tous ménages à Rolle, dans les villages de la couronne rolloise, ainsi qu'à Aubonne, Etoy et Gland. Des annonces publicitaires ont été placées dans l'Echo rollois, et des affiches et flyers largement distribués.

Billetterie et abonnements

Un système de billetterie électronique a été mis en place durant l'été. L'Office du tourisme de Rolle fonctionne également comme guichet de vente. Afin de fidéliser le public, des abonnements ont été proposés à un tarif avantageux. Une trentaine de personnes y ont souscrit et fréquentent ainsi l'ensemble des spectacles à l'affiche.

Soutien de la région

L'Association Rolle en scène a pu bénéficier d'un soutien ponctuel de la Région Nyon pour la production de *Spring Rolle*. En plus de la saison artistique au Casino Théâtre, des spectacles amateurs ou divers ont été proposés au public :

Février

- Chœur de l'Usine à Gaz, Nyon, Casting, 1 représentation

Mars

- Compagnie Hercule Savinien, Mont-sur-Rolle, La Nuit des rois de William Shakespeare, 2 représentations

Mai

- Vernissage du livre de Jean-Robert Probst, Les Suisses de Paris
- Tournage de la finale de l'émission RTS Mon village a du talent

Juin

- Soirée de projection d'un film Medium d'un monde à l'autre, et démonstration de médiumnité
- Ecole de danse Loft Swing, 6 représentations de divers spectacles

Juillet

- Centre de percussion de La Côte, 2 concerts

Octobre, novembre

- Chœur Mixte Les reflets du lac, 2 concerts
- Gym-Rolle, soirée annuelle (à 3 reprises)

Décembre

- EMRE, Ecole de Musique de Rolle et environs, 2 concerts

Subventions

En 2012, 25 subventions ont été attribuées à des associations culturelles, sociales ou des clubs sportifs pour un montant total de Fr. 78'860.—. Des plus petits dons ont été versés à 31 associations pour un de Fr. 19'030.—. Il s'agit pour beaucoup de dons faits aux clubs sportifs hors Rolle qui ont des membres rollois. Il en va de même pour les activités culturelles.

Les subventions sont attribuées selon le règlement communal de 2010 (disponible sur le site www.rolle.ch)

Visites historiques de la Ville

(tiré du rapport de Mmes Paulette Farner et Marina Scanio)

Les visites de la Ville se sont poursuivies en 2012 au rythme de 2 par mois (2^{ème} et 4^{ème} dimanche). Le prix fixé en 2011 à Fr. 7.— par adulte n'a pas changé. Les visites durent environ 1h.30. Des visites en Anglais sont proposées. En avril 2012, une délégation municipale a suivi la visite organisée à son intention. Mmes Farner et Scanio, en plus des visites de la ville, ont participé à l'exposition d'été au Château de Rolle et ont pu faire visiter le fonds ancien de la bibliothèque (sis au Château). Ces visites ont eu beaucoup de succès. Des visites ont également été organisées pour les journées du patrimoine des 8 et 9 septembre 2012.

Sports

Comme chaque année, les clubs de sports ont bénéficié de la mise à disposition des salles, terrains et infrastructures de la Commune de même que la piscine scolaire. Des soutiens financiers ont été attribués aux clubs qui le demandaient, principalement pour les mouvements juniors. En plus des activités de loisirs à la plage de Rolle (pédalo, kayak, paddle, planches à voile, etc.), la Commune a autorisé en 2012 une exploitation de location de bateaux à moteur au port.



La Commune a signé une convention avec le Tennis Club de Rolle pour la rénovation et la reprise des installations de tennis. Elle s'occupera de la maintenance du site à l'avenir. Une réunion des clubs de sports rollois sera organisée en 2013 afin de mieux cerner les besoins de chacun et tenter d'apporter des réponses à leurs nombreuses demandes.

URBANISME, POLICE DES CONSTRUCTIONS ET POLICE



Directrice :
Mme Françoise Tecon-Hebeisen
Conseillère municipale

Chefs de service :
M. Pascal Petter, Secrétaire municipal
M. Serge Gambarasi, Ingénieur de ville

Chef de la police administrative :
M. Pierre Juillet

Cette Direction gère les activités principales suivantes :

- Police des constructions
- Urbanisme
- Mobilité
- Police administrative
- Contrôle des habitants
- Service des inhumations
- Cimetière (gestion)
- Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS de l'Etraz)
- Protection civile
- Circulation routière (études générales et signalisation)

POLICE DES CONSTRUCTIONS

La section Police des constructions des Services techniques se charge de gérer les dossiers de demandes de permis de construire et s'occupe de leur suivi administratif, de la première demande d'examen d'un avant-projet jusqu'à la délivrance du permis d'habiter ou d'utiliser en passant par les demandes d'autorisation. Ces différentes démarches peuvent s'étaler sur plusieurs années.

Le responsable de la Police des constructions s'occupe notamment de renseigner les mandataires, les propriétaires et les citoyens sur les lois et règlements en vigueur, de contrôler les dossiers déposés en vue de l'obtention d'un permis de construire, de veiller au respect des normes de sécurité et de prévention des incendies.

En 2012, 19 enquêtes publiques ont été ouvertes pour les projets suivants :

Types d'enquêtes publiques	Nbre
- démolition d'un bâtiment	1
- démolition d'un bâtiment et reconstruction d'un immeuble de 5 logements et 1 commerce	1
- construction d'un immeuble d'habitation	2
- construction d'une caserne de pompiers	1
- construction d'un garage enterré	1
- construction d'un couvert à voitures	1
- construction d'un mur	1
- construction de 2 WC et 1 cabanon	1
- création d'ouvertures en toiture et d'une véranda	2
- rénovation des Martinet « A » et « B »	1
- transformations intérieures de bâtiments locatifs et commerciaux	5
- installations techniques extérieures et pose de panneaux solaires	1
- aménagement d'une zone de remblai	1

Quelques chiffres

En 2012, 19 dossiers ont été déposés (29 en 2011) pour un montant total des travaux annoncés de Fr. 27'200'000.— (Fr. 50'003'500.— en 2011). Pour mémoire, la Loi vaudoise sur l'énergie (ci-après LVLene) est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2006. Depuis, le domaine de l'énergie ne cesse d'évoluer. Cette loi a pour but d'améliorer l'enveloppe thermique des bâtiments et d'encourager

l'utilisation des énergies renouvelables (bois, solaire, etc.). A partir de cette date, de nouveaux formulaires relatifs aux économies d'énergie ainsi qu'aux énergies renouvelables doivent être annexés à la demande de permis de construire.

La vérification de ces documents incombe aux communes. Le contrôle de l'application de la LVLene, pour être valablement effectué, requiert des compétences spécifiques en matière d'analyses énergétiques et de suivi des pratiques en vigueur dans le domaine du bâtiment. Le mandat a été adjugé à Eben Sàrl à l'Auberson, bureau d'ingénieurs en thermique du bâtiment, en octobre 2011. En 2012, 12 dossiers de mise à l'enquête ont été contrôlés par le bureau précité. La somme de ces factures est de Fr. 2'885.—.

Un règlement communal concernant les émoluments, taxes et frais administratifs en matière de Police des constructions et d'aménagement du territoire est actuellement en cours d'élaboration. Il devrait être finalisé courant 2013.

OFISA Informatique SA - en collaboration avec le responsable de la Police des constructions et le secrétariat des Services techniques - procède actuellement à l'installation du module « *Autorisation de construire* ». Ce dernier permettra, entre autres, de gérer les étapes liées aux demandes d'autorisation ainsi que les différents intervenants (propriétaires, requérants, architectes, mandataires, administration cantonale), d'exporter des données et de générer des documents types. Ce logiciel contribuera grandement à la rationalisation des tâches et à l'amélioration du suivi des dossiers. La mise en place de ce module a nécessité, en 2012, un investissement important de la part des collaborateurs de la Police des constructions.

COMMISSION DE SALUBRITÉ

Cette commission s'est réunie à 7 reprises en 2012. Sa composition est la suivante :

- Mme le docteur Véronique Garin,
- Mme Françoise Tecon-Hebeisen, municipale,
- Mme Yvette Milliet, secrétaire aux Services techniques et de
- M. Thomas Baeriswyl, responsable de la Police des constructions.

Depuis le passage du préposé à la Police des constructions à un taux d'occupation à 80 % - au lieu de 50 % - les visites en vue de délivrer les permis d'habiter / d'utiliser ainsi que les commissions de salubrité sont traitées uniquement à l'interne. M. Michel Geissbühler, responsable du bureau Masotti Associés SA, prête main-forte à cette commission lorsque des cas complexes se présentent. En 2012, elle a inspecté et donné son préavis pour l'octroi de permis d'habiter ou d'utiliser concernant 9 objets :

Types de permis d'habiter ou d'utiliser	Nbre
- construction d'une crèche	1
- construction de bâtiments commerciaux	1
- construction d'une maison individuelle	1
- construction de bâtiments administratifs	1
- construction d'une villa	1
- construction d'une véranda	1
- construction d'une villa individuelle	1
- reconstruction après incendie d'une maison	1
- transformation d'un commerce	1

Elle s'est également réunie pour contrôler un garage professionnel dans le but de délivrer une déclaration de conformité. D'autre part, elle a visité 2 appartements pour de graves problèmes d'humidité ainsi qu'un logement d'où se dégageaient de fortes émanations.

DEMANDES D'AUTORISATIONS POUR DES CONSTRUCTIONS DE « MINIME IMPORTANCE »

14 autorisations municipales concernant des projets de minime importance ont été délivrées dans le cadre de l'art. 111 LATC qui stipule : « *La municipalité peut dispenser de l'enquête publique les projets de minime importance, notamment ceux qui sont mentionnés dans le règlement cantonal* ». Il s'agit de :

Types d'autorisations selon LATC 111	Nbre
- modification de l'ouverture d'un garage	1
- transformations intérieures	1
- aménagement d'un cabinet médical en appartement	1

- installation de panneaux solaires	2
- remplacement d'une chaudière	1
- remplacement de fenêtres	1
- modification d'ouvertures en façade	1
- rénovation d'une habitation	1
- construction d'un mur en limite de propriété	1
- création d'une cheminée pour poêle	1
- création d'un canal d'évacuation des fumées	1
- réparation d'un bâtiment	1
- construction d'une palissade	1

Avant de pouvoir dispenser un projet d'enquête publique, la Municipalité doit examiner tous les aspects légaux et réglementaires de ce dernier et s'assurer qu'il ne porte pas atteinte à des intérêts dignes de protection, en particulier ceux des voisins.

PROCÉDÉS DE RÉCLAME

7 autorisations de procédés de réclame ont été délivrées en 2012.

URBANISME

ETUDES EN COURS

Planifications au niveau supra-communal : Schéma d'agglomération franco-valdo-genevois - « Le Grand Genève »

Née de démarches transfrontalières engagées il y a plus de 30 ans, l'agglomération franco-valdo-genevoise répond à la volonté de créer un échelon de gouvernance à la mesure des solidarités qui unissent les territoires suivants :

- le canton de Genève ;
- le district de Nyon dans le canton de Vaud ;
- les collectivités voisines des départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie regroupées au sein de l'ARC syndicat mixte.

Depuis 2007, le périmètre politique de l'agglomération franco-valdo-genevoise a évolué de manière significative, en renforçant son caractère métropolitain. Par ailleurs, à cet égard, deux élargissements résultent de décisions institutionnelles, dont l'agrandissement du district de Nyon, avec notamment **l'intégration de Rolle** dans le cadre de la refonte des districts du canton de Vaud.



Le Plan Directeur Cantonal identifie Rolle comme « **Centre régional** ». Un périmètre de centre a été défini, et validé par la Municipalité et par le Service du Développement Territorial (SDT).



La Charte 2012 du projet d'agglomération a été signée en juin 2012 par les collectivités partenaires, s'engageant ainsi à la mettre en œuvre dans le cadre des procédures décisionnelles de leurs entités respectives.

(plus d'information : <http://www.grand-geneve.org>)

Le Plan Directeur Région Nyon

Le volet stratégique du PDRN, adopté par 46 communes, se double d'une orientation de mise en œuvre. Ce volet opérationnel est en cours d'élaboration. Le document complet sera approuvé par le Conseil d'Etat. La stratégie peut être révisée durant les quinze ans de sa validité, le volet opérationnel se calque sur le rythme des législatures afin de mieux suivre l'évolution des projets et des besoins.

Planifications directrices au niveau communal Rolle, « Centre régional »

Rolle se trouve au cœur d'une région aux qualités paysagères exceptionnelles, mais également soumise à une forte pression.



L'objectif de la Municipalité est d'assumer son rôle, d'accueillir cette croissance tout en préservant l'identité et la qualité de vie qui définit encore aujourd'hui Rolle.

Le rôle de « **Centre régional** » implique, entre autres choses, que nous devons atteindre à l'horizon 2030 le nombre de 7'000 habitants. Cette densification est localisée principalement dans le « périmètre de centre » à l'intérieur duquel, en théorie, nous pourrions densifier sans limite supérieure. Hors périmètre, la croissance de population est limitée par le Plan Directeur Cantonal à 15,4 %, à compter de 2008. A l'intérieur du périmètre, la croissance démographique est sans limite.

La densité de population (habitants + emplois) recommandée est de 100 par hectare, ce qui équivaut à un Coefficient d'Utilisation au Sol (ci-après CUS) de 0,625 minimum. Ce CUS correspond à peu près à celui des zones classées en moyenne densité, où le coefficient est déjà de 0,6. Cette densification demandée par la région et le canton nous oblige à fixer des **exigences pour les différents plans de quartiers** sur lesquels nous travaillons, à réfléchir aux infrastructures d'accueil et services à la population, de manière à pouvoir accueillir ces nouveaux habitants, sans péjorer la qualité de vie dont nous jouissons actuellement.

Ce développement futur nous permettra d'avoir plus de poids lorsqu'il s'agira par exemple de défendre des dessertes de transports publics supplémentaires ou d'accueillir un gymnase.

Autre nouvelle exigence contenue dans le Plan Directeur Cantonal, la « Compensation de Surface d'Asselement (ci-après SDA) ». Pour garantir l'approvisionnement de la population même en cas de crise majeure, la Confédération exige des cantons qu'ils distinguent les parties de leur territoire se prêtant à l'agriculture et qu'ils préservent ces SDA par des mesures d'aménagement du territoire.

En pratique pour les communes, cela se traduit par l'obligation de compenser chaque surface nouvellement planifiée, par exemple en déclassant des zones constructibles qui n'auraient pas été utilisées, pour les rendre à la zone agricole. Les zones intermédiaires sont particulièrement concernées.



Ces différents éléments contraignants connus, et pour fixer une ligne de conduite autant quantitative que qualitative, nous avons mandaté un bureau d'urbanisme pour qu'il réalise une étude stratégique de développement. Celle-ci nous a aidés, dans un premier temps, à établir un constat de notre territoire et dans un second temps à prendre des options claires pour son développement futur.

Stratégie de développement du territoire rollois

Rappels des constats

Paysage



Le territoire rollois est clairement délimité, à l'Est et à l'Ouest, par des cordons boisés, au Nord par la route de l'Etraz et le vignoble de La Côte et au

Sud par le lac. Il est traversé par une colonne vertébrale (Famolens et Bigaire) paysagère en son milieu.

Mobilité douce



De par sa topographie, le territoire communal est organisé en trois strates parallèles, chacune associée à un axe de mobilité douce, à savoir :

- le long du lac et la route cantonale ;
- le long des rails ;
- le long de la route de l'Etraz.

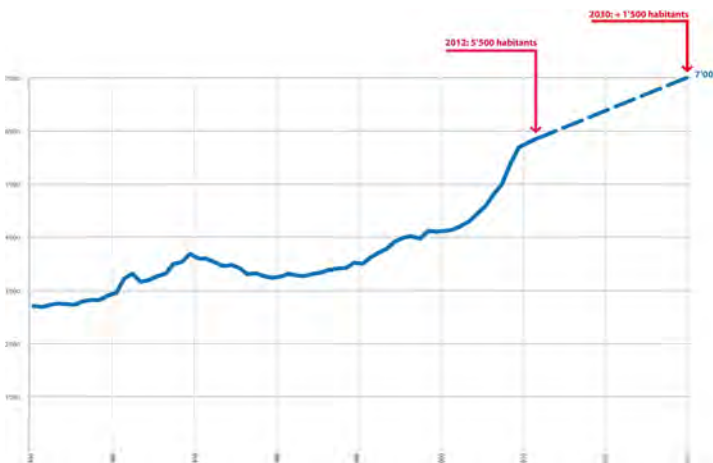
Ces trois axes constituent l'armature principale Est/Ouest de la Commune. Ils sont liés les uns aux autres, au centre de Rolle, par une colonne vertébrale paysagère qui se développe le long du Famolens.

Croissance de la population

L'urbanisation de Rolle a évolué avec des « pics » dans la croissance de population, comme par exemple lors de l'ouverture de l'autoroute, puis, de façon plus marquée, entre 2005 et 2010 avec la réalisation des quartiers Ouest de Rolle : les Utins, Maupas et Beaulieu. En 2010, la réalisation du A-One Business Center, amena environ 1'000 à 1'200 emplois tertiaires.

Aujourd'hui, la population de Rolle est de 5'932 résidents, dont environ 5'500 habitants hors pensionnaires des institutions comme le Rosey ou la Résidence Carina. On compte aujourd'hui environ 3'400 emplois.

L'objectif fixé par le PDRNyon est d'accueillir **7'000 habitants en 2030, soit 1'500 personnes pour lesquelles il faudra trouver des logements**. L'objectif en termes d'emplois se base sur un ratio, validé par le Conseil communal, de 1 emploi pour 2 habitants, ratio qui permet de conserver un cadre de vie de qualité à une petite ville comme Rolle. **En 2030 on devrait donc avoir environ 3'500 emplois.**

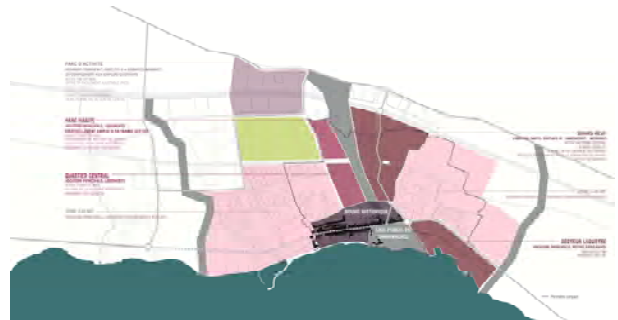


Projection 2012-2030 de la population rolloise

Besoins communaux avérés

Il manque des surfaces artisanales pour les entreprises locales. En effet, les zones artisanales sont déjà bien occupées, exception faite de celle que Romande Energie va libérer prochainement.

Les besoins sont également avérés pour des surfaces sportives, des parkings souterrains, un équipement public sous forme de grande salle pouvant accueillir environ 400 personnes.



Outre ces constats, nous savons que chaque secteur du territoire communal est caractéristique de par sa position paysagère, par ses accès (TIM / transport public ou mobilité douce), sa proximité aux services, ce qui définit ses vocations de développement.

Des constats... au programme d'action

Ces constats nous ont permis de valider des options de développement pour Rolle à l'horizon 2030 que nous voulons maîtriser aussi bien qualitativement que quantitativement

1. **Préserver ce qui a de la valeur.**
2. **Renforcer les quartiers existants.**
3. **Privilégier les secteurs identitaires.**
4. **Densifier / Réorganiser les secteurs restants.**



Ces différentes actions nous ont permis de réfléchir et de mesurer les opportunités de développement de manière qualitative et non plus seulement suite à une offre de développement.

Etat d'avancement des projets de PQ et PPA

(PQ = Plans de Quartiers et PPA = Plans Partiels d'Affectation).

PPA Au Château

En amont de la procédure légale du PPA, la Municipalité a choisi de procéder à une étude test afin d'évaluer différentes hypothèses d'aménagement. Le choix du processus s'est imposé pour ce site hautement emblématique et stratégique afin de dégager, parmi un éventail de propositions possibles, celles qui correspondent le mieux aux objectifs de la Municipalité.

Demande d'un crédit d'étude pour l'élaboration du PPA « Au Château »

Préavis 2011-2016 / N° 20

Le 15 mai 2012, le Conseil communal acceptait le préavis N° 20 pour une demande de crédit d'étude portant sur les mandats pour l'étude test et l'élaboration du PPA. L'étude test portait sur l'aménagement de la place d'Armes et des abords du château. Elle avait pour objectif d'obtenir des propositions visant à valoriser l'ensemble des espaces publics du périmètre considéré afin d'en améliorer la qualité et l'usage. Les enjeux à prendre en considération par les mandataires étaient les suivants :

- la création d'un lieu de vie attractif et identitaire ;
- la revalorisation de l'ensemble des espaces publics situés à l'intérieur du secteur (place d'Armes, place des Tilleuls, promenades, quais et abords directs du château) afin d'en améliorer la qualité de vie et d'usage, de jour comme de nuit ;
- la requalification de l'îlot en « tête » du quartier de Sous-Bellefontaine et traiter l'articulation entre le tissu bâti et l'espace ouvert et dégagé de la place d'Armes.

Le Comité de pilotage était composé des personnes suivantes :

- Mme Françoise Tecon-Hebeisen, municipale en charge de l'urbanisme ;

- M. Jean-Noël Goël, syndic ;
- M. Laurent Chenu, chef de service, SIPAL-MH ;
- MM. Patrick Bréchon et Pierre Maeder de la Commission permanente d'urbanisme du Conseil communal ;
- Mme Montserrat Torello, architecte-urbaniste, du bureau GEA SA ;
- Mme Elisabeth Montanet, urbaniste de la Commune.

Les bureaux mandataires invités à participer étaient les suivants :

⇒ Atelier d'architectes Glatz & Delachaux à Nyon



⇒ bunq Sàrl, atelier d'architectes à Rolle



⇒ ADR Architectes, Julien Descombes et Marco Rampini à Genève



⇒ Paysagession SA, Olivier Lasserre, architectes-paysagistes à Lausanne



Une journée « atelier - débat » s'est déroulée le 11 octobre 2012 avec tous les intervenants. Un rapport de synthèse, servant de base à l'élaboration du PPA, sera soumis à validation de la Municipalité en début d'année 2013.

PQ Grandes-Buttes / Jardins



Le PQ Grandes-Buttes / Jardins, à l'arrière de la Grand-Rue, fait l'objet d'études depuis de longues années. La procédure de PQ a été bloquée en 2010 par les Services cantonaux, demandant de préserver le parc Veyrassat. Son déblocage a eu lieu en partie grâce à une étude test, menée par 3 bureaux d'architectes. Un projet est en train d'être développé, conformément aux options d'aménagement retenues par l'étude test, et qui permettra de trouver un accord entre les parties concernées. Ce projet permettra notamment de :

- préserver le parc au cœur de la ville ;
- de créer une liaison entre la rue des Jardins et la place du Marché, « chaînon manquant » au réseau de mobilité douce ;

- requalifier le front de la rue du Temple ainsi que la place du Marché ;
- de conserver la COOP au centre ville, tout en complétant le programme par des services comme le CMS et un cabinet médical ;
- et enfin, de créer un parking collectif pour les usagers du centre-ville.

Cette requalification du secteur permettra d'accueillir environ 100 à 150 nouveaux habitants. Les logements qui seront réalisés dans le secteur « rue du Temple » seront en partie en PPE et le reste en location.

PQ Sous-Bellefontaine (TESA)



L'élaboration du PQ s'est poursuivie durant l'année 2012. GEA Vallotton et Chanard SA a proposé plusieurs variantes de PQ qui ont fait l'objet de remarques et demandes de la part de la Municipalité. Le dossier a été envoyé en examen préalable le 27 août 2012. Les négociations avec le promoteur sur l'échange de terrains sont en cours : la Commune de Rolle deviendrait propriétaire de la portion de terrain où se situe l'usine "A" de TESA en échange de la partie du terrain occupée par le hangar de la Voirie.

PPA Port Ouest

Le projet (PPA et Etude environnementale) a été mis à l'enquête publique du 24 novembre 2010 au 23 décembre 2010 et a suscité de nombreuses oppositions. Leur traitement a nécessité des études complémentaires demandées par la Municipalité. Une séance d'information, à laquelle tous les opposants étaient conviés, a été organisée le 22 novembre 2011. Suite à cette séance, plusieurs opposants ont décidé de retirer leurs oppositions.

Adoption du Plan Partiel d'Affectation « Port Ouest » Préavis 2011-2016 / N° 19

Au cours de sa séance du 6 mars 2012, le Conseil communal a adopté le projet de décision finale statuant sur le PPA « Port Ouest ». Il est entré en vigueur le 25 septembre 2012, ce qui permet de travailler actuellement sur :

- la finalisation du projet d'aménagement du port ;
- le projet de réaménagement du Jardin Anglais, avec un architecte paysagiste, en intégrant la possibilité de réaliser un parking souterrain.

PQ Val Ombré

Une étude préliminaire, 1^{ère} phase de l'élaboration d'un PQ, a été confiée à Urbaplan SA pour les aspects urbanistiques et à Transitec Ingénieurs Conseils SA pour les aspects "trafic et stationnement". Une information a été donnée le 5 septembre 2011 aux propriétaires du secteur concerné. A la suite de cette présentation, mettant en évidence les problèmes fonciers qui risquent de «geler» le développement de certaines parcelles, les propriétaires ont été appelés à se prononcer sur une participation «active» ou «passive» aux études à mener lors de la 2^e phase du PQ. La majorité des propriétaires ayant répondu ne souhaite pas développer de PQ. La Municipalité a pris acte et poursuit néanmoins les contacts avec le propriétaire de la parcelle N° 1332 qui souhaite réaliser un projet conforme aux attentes de la Municipalité.

Zones intermédiaires L'Ermitage



Pas de planification engagée sur ce secteur, hormis une option du canton pour y implanter un gymnase à l'horizon 2025. Des négociations sont en cours avec les propriétaires de la parcelle.

Pour mémoire, ce site de grande qualité paysagère est considéré par la Municipalité comme l'un des secteurs à préserver, incompatible avec le développement d'un quartier d'habitation dense.

Les Vignes



Les propriétaires des terrains concernés sont intéressés à développer un PQ. Une étude relative au trafic a été lancée en octobre 2010, en coordination avec la commune de Mont-sur-Rolle (aménagement de l'Est rollois) et s'est prolongée durant l'année 2012. L'élaboration du PQ a été lancée, à l'initiative des propriétaires, au printemps 2012. Ce secteur est localisé au cœur du périmètre compact, idéalement situé par rapport à la gare. Là encore, il s'agit de développer un quartier avec :

- une densification justifiée -> de 300 à 350 habitants ;
- une mixité fonctionnelle «animée» par la proximité de la gare ;
- un espace public de qualité, en préservant un espace vert au cœur des quartiers Est.

La Municipalité a demandé de préserver un parc de quartier, zone de verdure inconstructible. Le projet tiendra compte de cette demande.

PPA Jura



Les études menées par la Municipalité sur le développement de son territoire permettent d'envisager le développement de ce secteur avec un programme pouvant accueillir par exemple un hôtel, en relation avec les besoins du A-One Business Center et du Rosey. Une étude préliminaire, qui envisage l'implantation d'un hôtel, a été élaborée. La Municipalité a fait part de son intérêt pour un développement de programmes complémentaires qui fonctionnent en synergie avec les secteurs voisins (A-One Business Center, Institut Le Rosey, secteur Jura). Ce développement pourrait s'orienter sur un programme sportif intérieur et extérieur ou d'artisanat. Cette étude préliminaire a été soumise aux Services cantonaux pour accord. Le retour est négatif, les Services cantonaux estimant que la localisation pour un hôtel n'est pas judicieuse (trop excentrée). Les discussions reprendront au début 2013.

Secteur stratégique « Gare Nord - Schenk »



En 2012, nous avons appris la décision de Schenk SA de rester sur le site de Rolle, après avoir envisagé d'autres localisations, laissant la place à un projet immobilier qui permettra la création d'un nouveau quartier ayant les caractéristiques d'un « éco-quartier », un nouveau lieu de vie mêlant plusieurs types d'habitats destinés à une population variée et où les aspects sociaux, économiques et environnementaux seront traités. Un site stratégique, qui regroupe les intérêts de plusieurs acteurs, à savoir :

- la Commune de Rolle, qui a identifié ce site identitaire dans sa stratégie de développement ;
- l'entreprise Schenk SA, implantée à Rolle depuis 1893, qui a grandement participé au développement de Rolle ;
- les CFF, du fait de la proximité de la gare régionale ;
- le GOP, structure du SDT travaillant sur les

pôles de développement du canton, a retenu ce site comme site stratégique ;

- la région de Nyon, concernée dans le cadre de la réorganisation des bus régionaux.

Une étude préliminaire a été établie en juillet 2012, et a reçu l'avis positif des Services cantonaux. En parallèle, la gare fait l'objet d'un projet mené par les CFF pour le renouvellement et l'optimisation des infrastructures :

- à l'horizon 2017, les quais seront rehaussés de 55 cm pour améliorer l'accessibilité aux trains, élargis à 4 m pour plus de sécurité, rallongés à 320-400 m pour recevoir les longs convois ;
- l'accès au quai N° 2 (côté lac), sera très nettement amélioré par un ascenseur, des rampes et escaliers adaptés à la forte déclivité ;
- une couverture des quais est également prévue pour le confort des utilisateurs ;
- le bâtiment « socle », ce qui reste de l'ancienne gare historique de Rolle, sera revalorisé et intégré au projet.

Le développement du site doit tenir compte du projet « Léman 2030 », avec la mise en place des 3^e et 4^e voies. L'emprise pour ces voies supplémentaires se fera côté Jura, préservant ainsi le socle de la gare côté Lac. Cette emprise nécessitera la démolition du bâtiment de la gare actuelle ainsi que la halle de marchandise. La place de la gare, limitée aujourd'hui par les halles de l'entreprise Schenk SA, sera très sévèrement réduite.



Le développement du site doit donc intégrer toutes ces contraintes pour pouvoir définir :

- un nouveau quartier en front de gare ;
- une **nouvelle place de la gare**, qui sera redessinée pour l'horizon 2017, anticipant sur la situation 2030.

La place de la gare devra également accueillir une « gare routière » pour les bus régionaux : la gare de Rolle est desservie par 5 lignes de bus régionaux ainsi que par le Green Bus, et ce depuis le 9 décembre 2012. L'opportunité pour Rolle est également de créer aujourd'hui un **nouveau passage inférieur**, adapté au développement du futur quartier. Ce passage sera le lien principal entre la place de la Gare, le nouveau quartier et le centre-ville.



Autre opportunité offerte par le projet, et à l'étude : le déplacement de la bretelle d'accès à l'A1 en direction de Lausanne est envisagé. Ceci permettrait :

- d'assainir la jonction autoroutière, pour une meilleure gestion du trafic ;
- de réaménager l'entrée de Rolle, occupée aujourd'hui par des halles et dépôts qui altèrent fortement l'image de la ville.

Ces modifications permettront un réaménagement plus rationnel de cette portion de territoire vouée à l'artisanat.



Pour mener à bien cet important projet, la Municipalité participe activement aux groupes de travail réunissant tous les acteurs concernés. Un Mandat d'Etude Parallèle (ci-après MEP) va être

lancé au 1^{er} trimestre 2013, organisé en collaboration étroite entre la Municipalité de Rolle, Schenk SA, le développeur du projet immobilier, les CFF, le canton et RégionNyon. Dans le but de faire de ce futur quartier un lieu de mixité sociale et générationnelle, prenant en compte les aspects environnementaux, la Municipalité a demandé que sur les 380 logements qui sont prévus, $\frac{3}{4}$ d'entre eux soient des appartements en location et $\frac{1}{4}$ en PPE. Les typologies des bâtiments proposés devront permettre la mixité générationnelle et sociale, à savoir la possibilité d'intégrer par exemple de petites coopératives d'habitants, des logements adaptés pour les « seniors » (logements protégés) et des structures du type « appart hôtel ». Nous voulons un quartier vivant autour des services, en relation avec la gare : commerces de proximité, kiosque, café attractif pour les jeunes, « buffet de la gare », etc.

En prévision des quelques **800 nouveaux habitants** que pourrait recevoir ce quartier, la Municipalité a demandé qu'un centre de vie enfantine et de quartier soit créé. Ce centre comprendra :

- une crèche-garderie ;
- une petite école pour les premières années de primaire (semblable à celle du Maupas) ;
- un espace polyvalent pouvant servir de réfectoire - cantine pour les enfants, lieu de réunion.

Les aspects environnementaux et de qualité de vie sont également pris en compte dans les études en cours. L'avancement de ce projet est très rapide, la volonté de l'entreprise Schenk SA étant d'être installée dans ses nouveaux locaux pour les vendanges 2018 ! Les résultats du MEP sont attendus pour l'été 2013, et le PPA devrait être soumis à l'examen préalable à l'automne 2013.

MOBILITE

GBR (dicastère Travaux, SI, voirie et TP)

Avec 16 arrêts de bus au total, le Green Bus Rolle (GBR) assure une excellente couverture territoriale, même si des arrêts ne sont exploités que dans un seul sens et uniquement à certaines périodes de la journée. La fréquentation du Green Bus Rolle a augmenté d'environ 5,1 % par rapport à 2011, pour atteindre le total de 103'313 passagers transportés tout au long de l'année 2012.

Pour cette même année, le Green Bus Rolle a parcouru quelque 68'811 km. En date du 9 décembre 2012, parallèlement à l'introduction de la nouvelle grille horaire et des nouvelles lignes de bus régionales, le GBR a subi quelques modifications de tracé et d'horaires, à savoir :

- les courses du samedi ont été supprimées ;
- la desserte de l'Est rollois, maintenant assurée par les bus régionaux, a été supprimée ;
- le changement de direction qui s'opérait en fin de journée a été abandonné ;
- la desserte du Vernay, sur la commune de Gilly, a été introduite et neuf courses par jour assurent ces trajets.

Etude d'opportunité de réalisation de parkings

Comme mentionné dans le rapport de gestion 2011, une enquête auprès de la population, visant à quantifier le besoin en stationnement privé a été lancée au cours du 1^{er} semestre 2012. Le dépouillement a été réalisé par Transitec Ingénieurs-Conseils SA. Le parking souterrain situé sous la place du Marché devrait être réalisé dans le cadre du PQ Grandes Buttes / Jardin. Il est important de se déterminer sur la réalisation d'un ou deux parkings supplémentaires. Pour ce faire, la société Implenia Development SA a été contactée afin qu'elle mène une étude complémentaire de faisabilité sur les sites du Jardin Anglais / Port Ouest et dans le secteur du Château et de la place des sports. La Municipalité va étudier, courant 2013, les possibilités de réalisation de ces parkings souterrains en PPP.

Etude d'accessibilité du secteur « Les Vignes »/ « Jolimont »/ « Champs-du-Carre »

Cette étude a pour but d'évaluer les conditions actuelles d'accessibilité à ces différents projets de développement, d'évaluer l'intérêt d'une éventuelle route de desserte et d'établir des recommandations quant à la requalification de l'entrée Est de Rolle (Route de Lausanne). Transitec Ingénieurs-Conseils SA, mandatée par les communes de Rolle et Mont-sur-Rolle, a rendu ses conclusions en février 2012. Depuis, cette étude a été actualisée pour prendre en compte le développement du secteur Gare Nord (Schenk) dont l'impact sur le réseau est important. Une présentation de cette étude doit être faite à la Municipalité de Mont-sur-Rolle en début d'année 2013.

ENERGIE

Plan en faveur de l'énergie

Le 1^{er} octobre 2012, un nouveau collaborateur a été engagé à 50 % comme délégué à l'énergie avec la responsabilité de développer les mesures en faveur de l'énergie. Pour ce dernier trimestre 2012, son action a consisté à :

- l'analyse des actions disponibles et plusieurs rencontres avec des communes voisines ;
- dresser un rapport conduisant à une décision municipale pour la réalisation d'un Concept Energétique pour les Communes Vaudoises (CECV).

Ce collaborateur est affecté pour les 50 % restants de son temps de travail à la gestion des bâtiments communaux.



POLICE ADMINISTRATIVE – SECURITE PUBLIQUE

Généralités

Dans son communiqué N° 6 du 21 février 2012, la Municipalité annonçait l'engagement de deux assistants de sécurité publique (ASP) dans le courant de cette même année, lié à la fin des contrats de prestations, au 31 décembre 2011, passés avec la Police cantonale. Cette opération s'est concrétisée et les formations nécessaires sont terminées pour le premier et sont en cours d'achèvement pour le second employé (fin du 1^{er} trimestre 2013). En outre, en lien avec le nouveau code de procédure pénal (cf. communiqué N° 13 du 15 janvier 2013), la Police administrative doit quitter les locaux qu'elle occupe avec la gendarmerie. Son déménagement dans les futures ex-surfaces de l'office d'impôts, en partie transféré à Nyon, dans le même immeuble (rue du Nord 2-Temple 8) mais à l'étage, est agendé pour le 2^{ème} trimestre 2013. La « redistribution des cartes » née de la séparation regrettée des deux corps de police n'a certes pas été sans influence sur le fonctionnement de notre service communal. Celui-ci a dû, notamment :

- Tenir son propre guichet, ouvert 8 heures par jour du lundi au vendredi et sur simple appel le samedi, durant 4 heures. Ce sont quelque 1900 demandes de renseignements divers qui ont été traitées par le service en 2012. Les nouveaux horaires, plus restreints qu'auparavant de la gendarmerie, ont suscité certaines critiques de citoyens, liées essentiellement aux prérogatives de la police cantonale, pour des dépôts de plaintes par exemple.
- Assurer davantage de présence sur le terrain (police de proximité) pour répondre aux attentes de la population (guichet, téléphone et dans la rue), la Gendarmerie, dont les missions sont désormais principalement axées sur le plan régional, n'effectuant plus directement un rôle de prévention sur le territoire communal ; dans ce contexte, la Police administrative a dû étendre ses horaires les soirs et les week-ends pour des patrouilles.
- Faire face en parallèle à l'augmentation des travaux et chantiers en ville de Rolle, pour la pose de signalisations diverses et leur gestion, ainsi que pour l'organisation des circu-

lations (à 69 reprises pour la seule Grand-Rue).

- Répondre aux attentes diverses de la population comme des déménagements, des inaugurations ou événements particuliers devant des commerces, etc.
- Assurer, sans l'aide régulière des gendarmes, le bon déroulement des manifestations, en forte augmentation depuis ces dernières années, en termes de pose de signalisations diverses, de gestion des parkings et d'aide au stationnement.
- Reprendre la rédaction des rapports de naturalisation pour Rolle, Tartegnin et Gilly.

Et cela sans mettre de côté les questions relevant de la police du commerce (surveillance des établissements publics, contrôles des licences, horaires des magasins, tenue du registre des commerçants, etc.). Sur le plan financier, le bénéfice des deux points d'impôts rétrocédés aux communes, pour compenser l'augmentation de personnel communal nécessaire, s'est « évaporé » une fois les calculs de péréquation cantonale ajustés... Un meilleur bilan de la « formule actuelle » pourra être tiré au terme de l'année 2013.

Interventions d'urgence

Dès la fin de l'année 2011, le bus de signalisation a été entièrement équipé de matériel de première urgence, de façon à pouvoir intervenir en quelques minutes sur le lieu d'un accident, par exemple.



Accident spectaculaire dans la Grand-Rue, en pleine heure de pointe, impliquant 9 véhicules et faisant deux blessés légers.



Pollution importante à l'hydrocarbure sur le parking du Marché, nécessitant une évacuation immédiate et un nettoyage complet du site.

Gestion du trafic lors de travaux spéciaux

La police administrative est souvent sollicitée pour la mise en place de concepts de sécurité lors d'installation d'emprises de chantiers importantes en milieu urbain, le passage de convois spéciaux, la fermeture partielle ou totale d'artères importantes. Le matériel de signalisation en stock permet de faire face à toutes ces sollicitations atypiques.



Passage d'un convoi spécial dans la Grand-Rue et sur les quais.

Gestion d'événements et de manifestations

La Sécurité publique est rompue à la gestion sécuritaire de manifestations. En coordination avec les services communaux, la gendarmerie, les samaritains et l'Office des Routes, la sécurité des manifestations locales et régionale est assurée. Un travail en amont important est réalisé par le service pour mettre en place les moyens adéquats à la bonne marche des événements festifs organisés à Rolle. La fermeture de la Grand-Rue (fête de l'Avent) en est un exemple.

SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

Sensibilisation aux incendies et manipulation des extincteurs



Une formation sur la manipulation des extincteurs et la sensibilisation aux risques d'incendie a été dispensée au cours des deux dernières années. Ces formations ont eu lieu à la caserne des pompiers de Rolle, mise à disposition par le SDIS de l'Etraz. Cette formation avait pour but de préparer le personnel à faire face à un feu naissant.

Objectifs :

- Acquérir les bons réflexes face à un début d'incendie
- Savoir utiliser les extincteurs en toute sécurité
- Utiliser des extincteurs sur des feux réels
- Savoir donner l'alerte, appel des secours.

A l'issue de la session, les candidats sont capables de :

- Reconnaître un combustible et les différentes classes du feu.
- Choisir un extincteur approprié à la classe de feu : extincteur à eau pulvérisée avec additif, extincteur à poudre, extincteur à CO2.
- Manipuler correctement et efficacement l'extincteur.
- Adopter un comportement sécuritaire face au feu.

Cet exercice pratique de quelque deux heures, en plusieurs sessions, a concerné plus de **300 personnes** travaillant directement ou non pour la Commune : le corps enseignant pour l'ensemble des complexes scolaires de Rolle, le personnel des deux garderies, les employés communaux (entretien, cantines, cadres et employés des services administratifs, la police et la voirie), ainsi que les membres de la Municipalité désireux d'en connaître davantage sur la question.

GENDARMERIE VAUDOISE – BILAN ANNUEL D'ACTIVITE A ROLLE

L'activité et la prise en charge des événements qui ont marqué la vie locale au cours des deux derniers exercices sont résumées dans les tableaux suivants (*source Gendarmerie Rolle*), dans un contexte différent depuis le 1^{er} janvier 2012, date de la cessation des contrats de prestations passés entre la Police cantonale et les communes, dont Rolle. L'adj Rémy Péclard est le chef du poste de gendarmerie de Rolle, s'en explique ici, selon le rapport aimablement fourni à la Municipalité :

Les relations entre les autorités de Rolle et la Sécurité publique de ville ont été maintenues et vont à l'avenir se poursuivre. En 2012, une cinquantaine de patrouille cycliste ont été planifiées, ceci entre les mois de mars et octobre. Durant cette année, trois collaborateurs ont suivi une formation dans le cadre de l'ISP (Institut Suisse de Police). Ce module de formation comprend, entre autres, de la maniabilité, de l'interception, de la défense et du tir, le but étant de se familiariser avec le vélo et son utilisation "police", dont les atouts sont (référence *Bike Patrol*):

- Police de proximité grâce à l'accessibilité
- Un modèle pour les autres cyclistes
- Les patrouilles à vélo atteignent des régions que l'on ne peut pas couvrir avec un véhicule de service
- Rapides et silencieuses, les activités délictueuses rapidement localisées
- Meilleure perception des sens (écouter, voir et sentir)
- Les patrouilles cyclistes sont très appréciées par la population et par les collègues du poste.

A l'avenir et dans la mesure de nos moyens, la fréquence de ces patrouilles cyclistes va être maintenue voire augmentée. La Police Cantonale va poursuivre sa mission générale qui est d'assurer, dans les limites de la loi, le maintien de la sécurité et de l'ordre public. Ci-dessous, un récapitulatif de l'activité :

JUDICIAIRE	2011	2012
Agressions avec arme	1	0
Lésions corporelles	4	2
Voies de fait	5	2
Incendies	2	1
Suicides	6	5
Vols simples	45	42
Vols à l'étalage	2	2
Vols par introduction clandestine	17	7
Vols par effraction habitations	39	64
Vols par effractions véhicules	7	11
Vols par effraction total (avec commerces etc.)	70	113
Dommmages à la propriété	42	45
Vols véhicules 4 roues	4	2
Vols véhicules 2 roues	24	17
ACCIDENTS	2011	2012
Dégâts matériels	14	10
Blessés	7	7
Mortels	0	0

Chiffres de la Police administrative de Rolle

	2011	2012
Fichets d'amendes placés sur les pare-brise	3739	4248
Rappels	967	1134
Sentences sans citation	475	581
Sommations faisant suite aux sentences	313	225
Commandements de payer (plusieurs passages)	721	795
Véhicules à deux roues trouvés	37	25
Objets trouvés déposés au poste	171	146
Objets trouvés restitués à leurs propriétaires (ou remis aux autorités compétentes – passeports, cartes d'identité, permis de séjour, etc.)	92	53

Police du commerce

La police du commerce s'occupe de l'organisation des marchés hebdomadaires et des foires, ainsi que des activités des forains. Elle contrôle les prix en vitrine et les distributeurs automatiques. Rien de spécial n'est à signaler durant l'exercice sous revue.

Police sanitaire

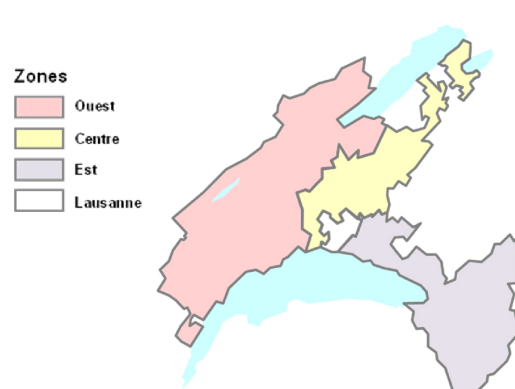
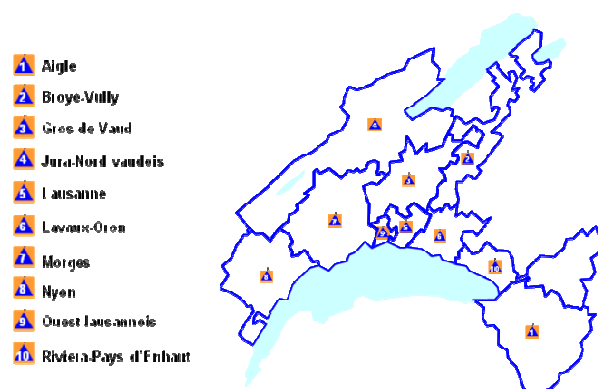
La police sanitaire s'exerce à l'abattoir : contrôle de l'hygiène et de la qualité des viandes. Rien de spécial n'est à signaler en 2012.

Administration du cimetière

	2011	2012
- Corps inhumés à Rolle (tombes + concessions)	6	5
- Cendres inhumées à Rolle (tombes + concessions)	7	8
- Cendres inhumées au Jardin du Souvenir	6	10
- Personnes décédées à Rolle (hôpital, EMS, à domicile ou ailleurs sur territoire communal)	21	30
- Total des personnes inscrites au registre communal des inhumations (décédées à Rolle, enterrées à Rolle, habitants de la Commune ou non).	52	64

PROTECTION CIVILE

La protection civile régionale lie conventionnellement les 30 communes qui composaient les anciens districts de Rolle et d'Aubonne. Sa réforme est en cours avec le projet AGILE. Ce dernier détermine une variante qui sert de base de découpage pour la PCi future. Son profil comprendra 10 régions indépendantes basées sur les nouveaux districts, une conduite politique des régions en mains d'un comité directeur, un découpage sur 4 zones principales avec des états-majors ad hoc pour garantir la montée en puissance ainsi qu'une formation cantonale. Sa mise en application est prévue en 2013.



SERVICE DU FEU

Extrait tiré du rapport du Service de défense intercommunal contre l'incendie et de secours – CPDIS ETRAZ

A l'occasion de son rapport annuel du 10 novembre 2012, le Cdt du bataillon du SDIS de l'Etraz, le major Stéphane Dufour, en présence de nombreux invités, a dressé le bilan des activités de l'année. Ce sont 134 interventions, contre 117 en 2011, qui ont été dénombrées. Du côté de la formation (cours de perfectionnement et de spécialisation), une priorité du programme annuel du SDIS, son personnel a effectué plus de 3'400 heures en exercices ou en cours cantonaux. A cela s'ajoutent les permanences de week-ends et jours fériés, diverses séances qui, outre les heures d'interventions (1'900) portent le total des heures consacrées à la sécurité de la population de la région à 7'700. Le SDIS de l'Etraz a co-organisé avec le SDIS Gimel-Région les journées cantonales de formation continue, réunissant quelque 200 sapeurs-pompiers du canton. Le Cdt Dufour relève en outre avec plaisir la livraison d'un nouveau tonne pompe en juillet et le projet de nouvelle caserne de Rolle opérationnelle pour l'été 2013. Du côté du recrutement, grâce à une campagne cantonale d'affichage et l'envoi de plus de 1'500 lettres (personnes entre 18 et 30 ans), ce sont 7 nouvelles recrues qui se sont inscrites à Rolle et 5 à Aubonne. S'agissant de l'avancement des tra-

vaux de mise en place du futur SDIS Etraz-Région, ils sont pour l'heure en attente. L'objectif du 1^{er} janvier 2014 approche toutefois à grand pas...A suivre. La question de la fiscalisation des soldes est un autre thème qui a retenu l'attention des sapeurs-pompiers de la région et du canton : la décision du Conseil fédéral d'imposer les soldes dépassant la somme de Fr. 5'000.—/an dès le 1^{er} janvier 2013. Il est vivement combattu par la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers qui invite le Conseil d'Etat à obtenir une augmentation de ce plafond. Il en va de la pérennité de l'engagement de celles et ceux qui se consacrent, sans compter, à la sécurité de la population. Au chapitre des promotions, la Municipalité, sur proposition de l'Etat-major, a nommé au grade de lieutenant le sergent Thierry Maurer.

La Municipalité, se réjouissant de doter le SDIS Etraz Région d'une nouvelle caserne en 2013, adresse de vifs remerciements à l'Etat-major, au commandant Stéphane Dufour et au capitaine Jean-Louis Baud, commandant de la compagnie de Rolle et remplaçant du commandant, pour l'intense activité déployée au profit de la population de la région tout au long de l'année 2012.

En 2012, le SDIS a assuré les interventions suivantes :

	2011	2012
Inondations	19	29
Ascenseurs en panne (cf. interventions diverses en 2010)	1	2
Sauvetages de personnes	6	7
Sauvetages d'animaux	3	
Pollutions	4	3
Mesures de prévention	4	15
Alarmes automatiques	44	38
Feux de cheminées	9	38
Feux de champs ou de broussailles	6	
Feux de voitures	5	
Feu en général	15	2
Interventions diverses	1	
Total annuel	117	134

CONTRÔLE DES HABITANTS, BUREAU DES ETRANGERS ET REGISTRE DES ELECTEURS POPULATION

En 2012, la population rolloise a augmenté de 33 habitants par rapport à l'année 2011. Les bouleversements économiques que la plupart des pays de l'Union Européenne ont connus cette année, et au cours des cinq précédentes,

ont vu le nombre d'étrangers augmenter de 55 dans notre commune. La population suisse, tous confédérés confondus, a quant à elle accusé une baisse de 22 habitants durant l'exercice sous revue.

Recensement de la population rolloise au 31.12.2012

	Hommes	Femmes	Enfants de – 15 ans		Total
			Garçons	Filles	
Vaudois (y.c. bourgeois)	625	825	151	139	1'740
Confédérés	577	621	161	145	1'504
Total de la population suisse	1'202	1'446	312	284	3'244
Total de la population étrangère	1'053	983	342	310	2'688
Total général de la population	2'255	2'429	654	594	5'932

Comparaison de la population résidente entre le 31.12.2011 et le 31.12.2012

	2011	2012
Vaudois (y.c. bourgeois)	1'731 (+5)	1'740 (+9)
Confédérés	1'535 (+0)	1'504 (-31)
Total de la population suisse	3'266 (+5)	3'244 (-22)
Total de la population étrangère	2'633 (+61)	2'688 (+55)
Total général de la population	5'899 (+66)	5'932 (+33)

Mutations diverses en 2012

Types	Nombre
Arrivées	709
Départs	709
Changements d'adresse	226
Naissances	70
Retour dans la commune	63
Majorité	54

Décès	41
Naturalisations	34
Mariages	27
Divorces	26
Séparations	16
Veuvages	11
Mises sous tutelle/curatelle	3
Reconnaissances	2
Total	1'991

RESIDENCE SECONDAIRE : les habitants en séjour étaient au nombre de 172 (158 en 2011).

Documents divers délivrés en 2012

Genre	Nombre
Attestations de résidence	1'291
Demandes de renseignement	592
Attestations de départ	245
Certificats de vie	16

POPULATION ETRANGERE

La population étrangère à Rolle était composée de 2'688 habitants pour 90 nationalités différentes (45.31 % du total général de la population). Les 5 principales nationalités présentent dans notre commune sont :

	Nationalité	Nbre d'habitants	%
1	Portugal (<i>République portugaise</i>)	528	20.11 %
2	France (<i>République française</i>)	461	17.56 %
3	Italie (<i>République italienne</i>)	290	11.05 %
4	Royaume-Uni (<i>Grande-Bretagne et autres dépendances de la couronne britannique</i>)	203	7.73 %
5	Espagne (<i>Royaume d'Espagne</i>)	119	4.53 %

Permis de séjour

En avril 2012, le Conseil fédéral a décidé d'appliquer sa clause de sauvegarde (dite « clause de ventilation ») comprise dans l'accord sur la libre circulation des personnes qui permet à notre pays de restreindre le nombre de permis annuels (permis B) délivré pour l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie, la Slovénie et la République Tchèque. Ce contingent est entré en vigueur le 1^{er} mai 2012 et prendra fin le 30 avril 2013.

Nombre de permis par catégories

Catégorie de permis	Européen	Hors UE
Permis d'établissement (C)	364	26
Permis annuels (B)	431	263
Permis de courte durée (L)	26	7
Permis frontaliers (G)	161	1

INSTITUT LE ROSEY

Le nombre d'étudiants inscrits à l'Institut le Rosey recensé à la fin 2012 était de 394 (384 en 2011) dont 79 personnes enregistrées en résidence secondaire.

IMPOTS FRONTALIERS

Au 31 décembre 2012, 380 frontaliers étaient inscrits au Contrôle des habitants pour environ 400 entreprises rolloises. En septembre 2012, l'Administration Cantonale des Impôts (ACI) a versé la somme de Fr. 981'573.70 à titre de compensation financière 2011 comme rétrocession de la part d'impôt sur les rémunérations des travailleurs frontaliers selon l'accord franco-suisse qui date de 1983.

CARTES D'IDENTITE

Durant l'année 2012, le Contrôle des habitants a établi 157 demandes de cartes d'identité (182 en 2011). Les demandes de cartes d'identité sont en net recul étant donné que les habitants ont la possibilité d'effectuer leur demande de carte d'identité et de passeport biométrique directement au Centre de Biométrie à Lausanne, pour un prix préférentiel.

Cartes d'identité établies sur 3 ans

<i>Année</i>	<i>Nombre</i>	<i>% de la pop.</i>
2010	246	4.2 %
2011	182	3.0 %
2012	157	2.6 %

REGISTRE DES ELECTEURS

Le nombre d'électeurs était de 3'370, dont 809 étrangers au 31 décembre 2012. Voici la liste des différentes votations qui ont eu lieu durant l'année écoulée :

11.03.2012 Votation fédérale (5 objets)

1. Initiative populaire « pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires ».
2. Initiative populaire « pour un traitement fiscal privilégié de l'épargne-logement destinée à l'acquisition d'une habitation à usage personnel ou au financement de travaux visant à économiser l'énergie ou à préserver l'environnement (initiative sur l'épargne-logement) ».
3. Initiative populaire « 6 semaines de vacances pour tous ».
4. Arrêté fédéral concernant la réglementation des jeux d'argent en faveur de l'utilité publique (contre-projet à l'initiative « Pour des jeux d'argent au service du bien commun »).
5. Loi fédérale sur la réglementation du prix du livre (LPL).

11.03.2012 Elections cantonales vaudoises (GC – CE) + 1.04.2012 (2^{ème} tour CE)

17.06.2012 Votation fédérale (3 objets)

1. Initiative populaire « Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement ».
2. Initiative populaire « Pour le renforcement des droits populaires dans la politique étrangère (accords internationaux : la parole au peuple !) ».
3. Modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie LAMal (Réseaux de soins).

23.09.2012 Votation fédérale (3 objets)

1. Arrêté fédéral sur la promotion de la formation musicale des jeunes (contre-projet à l'initiative populaire « jeunesse + musique »).
2. Initiative populaire « Sécurité du logement à la retraite ».
3. Initiative populaire « Protection contre le tabagisme passif ».

25.11.2012 Votation fédérale (1 objet)

Modification de la loi sur les épizooties (LFE).

25.11.2012



Votation cantonale (1 objet)

Modification de terminologie des articles 74 et 142 de la Constitution du Canton de Vaud (« Protection de l'adulte et de l'enfant »).

A noter que les accords sur l'imposition entre la Suisse et l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Autriche, ainsi que la Loi fédérale sur l'imposition internationale à la source n'ont pas fait l'objet d'un vote le 25 novembre. En effet, ceux-ci n'ont pas abouti.

NATURALISATIONS

26 demandes ont été finalisées en 2012, à savoir 14 ordinaires et 12 facilitées. 32 dossiers sont encore en cours auprès du Service de la Population à Lausanne ou à l'Office fédéral des Migrations (ODM) à Berne. La durée de procédure pour les naturalisations facilitées est d'environ 1 an et de 2 ans et demi environ pour une naturalisation ordinaire. Les coûts varient en fonction du nombre de personnes :

- **Naturalisation facilitée fédérale** : Confédération environ Fr. 765.—.
- **Naturalisation facilitée cantonale** : émoluments cantonal entre Fr. 200.— et Fr. 300.— auquel s'ajoute un émoulement fédéral facturé entre Fr. 50.— et Fr.100.—.
- **Naturalisation ordinaire** : émoulement cantonal entre Fr. 350.— et Fr. 450.—. L'émoulement fédéral revient entre Fr. 50.— et Fr. 150.—.

Les principales causes de refus pour ces 10 dernières années correspondent à :

- o 5 échecs de la langue française pour des épouses de ressortissants des Balkans.
- o 2 échecs de la langue française pour des étudiants(es) du Rosey.
- o 14 échecs liés au manque de connaissances en histoire, géographie et civisme.
- o 20 dossiers de naturalisation sont sans suite (départ à l'étranger durant la procédure, changement de canton, échec à l'audition et ne souhaitent pas se représenter à une 2^e audition, etc.).

LOI SUR L'HARMONISATION DES REGISTRES (LHR)

Le travail d'harmonisation des registres a été poursuivi cette année par l'engagement de M. Stefan Garrido pour la procédure finale d'attribution des bâtiments (EGID) et des logements (EWID). Le délai au 31 décembre 2012 pour l'attribution de ces données a été respecté. Durant l'année 2012, un grand nombre de modifications a été effectué, tels que la modification des statuts frontaliers ou le changement de nationalité et lieu de naissance (ex-Yougoslavie entre autres). La grande partie du projet LHR est maintenant terminé. Cependant, le travail d'harmonisation reste en vigueur pour la bonne tenue du registre communal. Une mise à jour mensuelle du système avec le Registre cantonal des bâtiments (RCB) est effectuée par le Contrôle des habitants.

MARCHE DU SERVICE

En février, en raison du congé maladie de Mme Milva Vellotti, préposée, Mme Elisabeth Jordan, collaboratrice auxiliaire a été engagée pour renforcer l'effectif déjà déficitaire du service. Le contrat de M. Stefan Garrido a été prolongé jusqu'à fin juin afin de renforcer le service et de terminer la mise en œuvre de la LHR. Mme Anouck Penel, nouvelle collaboratrice à 70% est entrée en fonction le 5 mars. Elle a succédé à Mme Françoise Redaelli qui a quitté la Commune à fin 2011.

Dans le courant septembre, après le départ Mme Milva Vellotti, une réorganisation du Contrôle des habitants a été effectuée et a conduit Mme Marisa Flückiger, adjointe au Contrôle des habitants depuis 2009, au poste de nouvelle préposée. M. Stefan Garrido, employé temporaire depuis le début de l'année, a quant à lui été engagé pour un contrat de durée indéterminée à 100 %. L'effectif est ainsi au complet.

CONCLUSIONS

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Nous concluons le présent rapport en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,

Entendu le rapport de la Commission de gestion,

APPROUVE

la gestion de l'exercice 2012 et en donne décharge aux organes responsables.

* * * * *

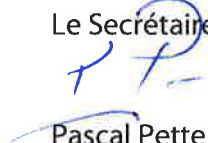
Approuvé par la Municipalité en séance du 30 avril 2013

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Jean-Noël Goël



Le Secrétaire

Pascal Petter

REGLEMENTS COMMUNAUX

Les règlements communaux en vigueur au 31 décembre 2012, dont certains sont en voie de révision, sont les suivants par ordre chronologique :

	<u>Entrée en vigueur ou statut</u>
1. Règlement du service communal des eaux	29 juillet 1966
2. Règlement pour la fonction de garde-port	22 mars 1982, révisé le 16.07.2009
3. Règlement sur les fichiers informatiques et la protection des données personnelles	9 octobre 1985, révisé le 18.12.1989
4. Règlement de police de la Commune de Rolle <i>(y compris projet de règlement, nouveau, des heures d'ouverture et de fermeture des commerces)</i>	1 ^{er} janvier 1988 (en révision)
5. Règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux	22 février 1991
6. Règlements communaux sur • le PPA du Centre ancien • le plan d'affectation et la police des constructions • le plan d'extension "Sur-la-Ville"	6 novembre 1992
7. Règlement communal sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie de la Commune de Rolle	9 février 1993, révisé le 5.05.2009
8. Règlement sur les inhumations, les incinérations et le cimetière de Rolle	31 août 1994
9. Règlement communal sur le PQ "Baccara"	26 janvier 1996
10. Règlement communal sur le PQ "Au Maupas"	21 février 1996
11. Règlement communal sur le PQ "Aux Uttins"	21 février 1996
12. Règlement interne concernant l'utilisation des moyens informatiques	1 ^{er} avril 1996
13. Règlement d'utilisation des terrains de sport du Groupe scolaire du Martinet	15 septembre 1997
14. Règlement communal sur le PQ "Vers La Pièce"	8 décembre 1997
15. Règlement communal sur le Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS)	19 mai 1999
16. Règlement communal sur la protection des arbres	13 avril 2000, révisé le 6.10.2009

Entrée en vigueur ou statut

17. Plan directeur communal	11 juin 2001
18. Fonctionnement et cahier des charges de la Commission consultative des arbres	6 mars 2003, révisé le 22.04.2010
19. Règlement sur l'accueil et la restauration pour enfants en milieu scolaire de la Commune de Rolle et environs	14 août 2003, révisé le 1.08.2012
20. Règlement relatif à l'exploitation des jardins familiaux	18 décembre 2003, révisé le 12.06.2012
21. Règlement pour l'utilisation temporaire du domaine public communal	1 ^{er} juillet 2004
22. Règlement pour la réfection de la chaussée	1 ^{er} juillet 2004
23. Règlement du Conseil communal	1 ^{er} janvier 2006
24. Règlement d'utilisation de l'Île de La Harpe	27 septembre 2007
25. Règlement fixant les conditions d'utilisation de la piscine du collège du Martinet	20 décembre 2007
26. Règlement fixant les conditions de location des salles du Casino	1 ^{er} janvier 2008
27. Règlement sur la taxe de séjour et la taxe sur les résidences secondaires	22 janvier 2008
28. Règlement des ports	5 février 2008
29. Règlement d'utilisation des timbreuses	18 mars 2010
30. Règlement communal du camping des Vernes	25 mars 2010, révisé le 1.05.2012
31. Règlement sur l'attribution des subventions communales	24 juin 2010
32. Règlement du personnel communal (remplace le Statut)	1 ^{er} juillet 2010
33. Règlement de la Municipalité (législature 2011-2016)	20 juin 2011
34. Règlement sur le logement (cf. préavis 2011-2016 / N° 10)	11 octobre 2011
35. Règlement sur l'utilisation de caméras de vidéosurveillance	25 mai 2012
36. Règlement sur la gestion et la taxation des déchets	13 novembre 2012

* * * * *

Règlements nouveaux, à créer (liste non exhaustive, pour information) : procédés de réclame, service des taxis, établissements publics, horaires d'ouverture des magasins.